



# Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2020

www.cibc.com/francais

28 mai 2020

## Message du président et chef de la direction

### Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 30 avril 2020.

### Points saillants du deuxième trimestre

	T2/20	T2/19	T1/20	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Résultat net comme présenté	392 M\$	1 348 M\$	1 212 M\$	-71 %	-68 %
Résultat net ajusté <sup>1</sup>	441 M\$	1 357 M\$	1 483 M\$	-68 %	-70 %
Résultat dilué par action comme présenté	0,83 \$	2,95 \$	2,63 \$	-72 %	-68 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>1</sup>	0,94 \$	2,97 \$	3,24 \$	-68 %	-71 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	4,0 %	15,8 %	13,1 %		
RCP ajusté <sup>1</sup>	4,5 %	15,9 %	16,1 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,3 %	11,2 %	11,3 %		

Les résultats du deuxième trimestre de 2020 ont été touchés par l'élément d'importance suivant qui a donné lieu à une incidence négative de 0,11 \$ par action :

- 57 M\$ (49 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement et de la dépréciation d'immobilisations incorporelles et du goodwill liés à des acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 11,3 % au 30 avril 2020, en regard de 11,3 % à la fin du trimestre précédent. Au 30 avril 2020, le ratio de levier de la Banque CIBC était de 4,5 %.

Grâce aux investissements que nous avons effectués au cours des dernières années, nous sommes en bonne position pour répondre à la situation actuelle à l'appui de nos clients, de nos employés et de nos collectivités. Notre situation de fonds propres est robuste, ce qui nous confère l'agilité et la résilience requises pour composer avec l'environnement actuel tout en continuant à mener à bien notre stratégie à long terme focalisée sur le client. Nous serons ainsi en mesure de diversifier davantage nos sources de produits, d'approfondir les relations avec notre clientèle et d'optimiser notre efficacité pour continuer de procurer de la valeur à nos actionnaires.

### Rendement de nos activités essentielles<sup>2</sup>

*Services bancaires personnels et PME, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 203 M\$ au deuxième trimestre, en baisse de 365 M\$, ou 64 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an. Compte non tenu des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 204 M\$, en baisse de 365 M\$, ou 64 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs. Les résultats avant provisions<sup>1</sup> ont fléchi de 7 % en regard de ceux du deuxième trimestre il y a un an, ce qui s'explique surtout par la diminution des produits, les résultats ayant subi les contrecoups de la pandémie de COVID-19. La baisse des produits est attribuable à l'évolution récente de l'environnement des taux d'intérêt, à la diminution des activités transactionnelles des clients et à l'allègement des taux d'intérêt offerts aux clients titulaires de cartes de crédit dans le cadre des mesures d'aide financière de la CIBC pour soutenir ses clients durant la pandémie de COVID-19, le tout neutralisé en partie par le jour supplémentaire qu'a compté le trimestre considéré et la croissance des volumes.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 206 M\$ au deuxième trimestre, une baisse de 119 M\$, ou 37 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, du fait notamment de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats avant provisions<sup>1</sup> ont été relativement stables par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent il y a un an, portés par l'accroissement des produits, contrebalancé par la hausse des charges autres que d'intérêts. L'incidence de la hausse des produits sous gestion et du volume de transactions dans les activités de courtage de plein exercice de Gestion des avoirs et la croissance des volumes, l'élargissement des marges et le jour supplémentaire qu'a compté le trimestre considéré pour Groupe Entreprises ont été en partie neutralisés par la diminution des honoraires. L'augmentation des charges découle essentiellement des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires et des avantages du personnel.

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR. Les résultats avant provisions correspondent aux produits, nets des dépenses autres que d'intérêts et constituent une mesure non conforme aux PCGR.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées en raison des améliorations apportées à notre méthode de fixation des prix de transfert. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis*, a enregistré un résultat net de 18 M\$ au deuxième trimestre, une baisse de 144 M\$, ou 89 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an. Compte non tenu des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 35 M\$, en baisse de 140 M\$, ou 80 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ayant plus que contrebalancé l'augmentation de 35 M\$ des résultats avant provisions<sup>1</sup>. Les produits, qui ont profité de l'écart de change, ont grimpé tant pour Groupe Entreprises que pour Gestion des avoirs, stimulés surtout par la croissance des volumes et la hausse des frais de gestion d'actifs, en partie contrebalancés par le resserrement des marges. Les dépenses ont relativement peu augmenté, l'investissement soutenu dans notre personnel et dans nos infrastructures ayant été neutralisé dans une certaine mesure par la baisse des coûts d'expansion des affaires.

*Marchés des capitaux* a enregistré un résultat net de 137 M\$ au deuxième trimestre, une baisse de 146 M\$, ou 52 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, essentiellement du fait de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats avant provisions<sup>1</sup> ont grimpé de 6 % en raison de la hausse des produits, en partie contrebalancée par l'accroissement des charges autres que d'intérêts. La croissance des produits tirés de la négociation de taux de change et sur taux d'intérêt, des activités de financement, des services financiers aux entreprises et des activités de souscription de titres de créance a été contrebalancée dans une certaine mesure par la baisse des produits tirés des activités de négociation de dérivés sur actions et la hausse des rajustements de l'évaluation du crédit et de l'évaluation de la valeur liés au financement.

### **Apporter davantage à nos collectivités**

Être reconnue comme une banque vraiment bienveillante signifie notamment veiller sur les organisations et les organismes de bienfaisance qui contribuent au dynamisme des collectivités où nous exerçons nos activités. Nous sommes à un moment décisif de l'histoire que nous devons traverser ensemble. Pour lutter contre les répercussions de la pandémie de COVID-19 et pour reconnaître le travail essentiel que réalisent les organismes de bienfaisance pour soutenir les collectivités, la Banque CIBC a déployé les initiatives suivantes à l'appui de ses partenaires au Canada et aux États-Unis :

- Canada : Dons de bienfaisance totalisant 750 000 \$, dont une tranche de 650 000 \$ accordée à Centraide, à Jeunesse, J'écoute, à la Société canadienne du sang et à Community Food Centres Canada de sorte que ces organisations demeurent en mesure de soutenir les personnes qui requièrent une aide immédiate pour subvenir à leurs besoins essentiels.
- États-Unis : Dons de bienfaisance totalisant 175 000 \$ US accordés à American Red Cross, à la Chicago Community Trust, à Feeding America et à United Way.
- En réponse au besoin de financement sans restriction du secteur des organismes de bienfaisance, nous avons accordé une plus grande latitude aux organismes de bienfaisance au nombre de nos partenaires en ce qui a trait à l'affectation des dons de la Banque CIBC.
- Les membres de l'Équipe CIBC ont effectué presque 1 000 heures de bénévolat lié à la COVID-19.

La Banque CIBC a également offert son soutien dans le cadre des événements dévastateurs survenus dans deux provinces canadiennes :

- Nouvelle-Écosse : Don de 50 000 \$ à la Fondation de la GRC et 50 000 \$ au IWK Health Centre en réponse à la tragédie survenue à Portapique.
- Alberta : Don de 10 000 \$ à la Croix-Rouge en réponse aux inondations massives survenues au printemps à Fort McMurray.

Au cours du trimestre, nous avons fièrement souligné la Semaine de l'action bénévole. Nous félicitons les membres de notre équipe et les bénévoles d'avoir démontré leur passion et leur dévouement pour aider les gens dans le besoin et remercions tout particulièrement les bénévoles qui fournissent leur soutien aux gens qui ont besoin d'aide dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Victor G. Dodig  
*Président et chef de la direction*

## Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

En 2012, le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires, mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2019, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Deuxième trimestre de 2020			Rapport annuel 2019
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
					Pages	
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque <sup>1</sup>			69–70	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	28			46
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	22, 44, 47	80	9, 16	30, 32, 70, 72, 162
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				41, 42
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				40, 43, 44
	7	Risques découlant des activités commerciales	31			45, 49
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	36			35, 46, 53, 59, 65, 68, 76
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	21	80		28, 162
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			8–11	30
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			12	32
	12	Gestion et planification des fonds propres				34, 162
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	31		4	31, 49
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			4	29, 31
	15	Risque de crédit par portefeuille important			27–36	51–57
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			4, 5	31
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			67, 68	45, 53, 65, 75
Liquidités	18	Actifs liquides	43			68
Financement	19	Actifs grevés	44			69
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	48			72
	21	Stratégie et sources de financement	45			71
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	40			63
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	40-42			63–67
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				63–67
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				35, 65
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	32-40		6–7, 63–66	54–61, 136–142, 184
	27	Prêts douteux et politique d'allégement	33, 37			51, 59, 79, 111, 112
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	37	67		59, 137
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	37		66, 35 <sup>2</sup>	51, 56, 152–153
	30	Atténuation du risque de crédit	33		20, 49, 66	51, 56, 152–153
Autres risques	31	Autres risques	49			74–77
	32	Discussion sur des situations de risque connues		82		74, 177

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 198 de notre Rapport annuel 2019.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 30 avril 2020 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2019 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 27 mai 2020. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Aucune information du site Web de la CIBC ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 196 à 201 de notre Rapport annuel 2019.

## Table des matières

<b>2</b>	<b>Points saillants financiers du deuxième trimestre</b>	<b>20</b>	<b>Situation financière</b>
<b>3</b>	<b>Modifications à la présentation de l'information financière</b>	20	Revue du bilan consolidé résumé
<b>3</b>	<b>Vue d'ensemble du rendement financier</b>	21	Gestion des fonds propres
3	Perspectives économiques	27	Arrangements hors bilan
4	Événements importants	<b>28</b>	<b>Gestion du risque</b>
5	Revue des résultats financiers	28	Vue d'ensemble
7	Revue de l'information financière trimestrielle	28	Principaux risques et nouveaux risques
<b>9</b>	<b>Mesures non conformes aux PCGR</b>	32	Risque de crédit
<b>11</b>	<b>Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique</b>	40	Risque de marché
13	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	43	Risque de liquidité
13	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	49	Autres risques
15	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	<b>49</b>	<b>Questions relatives à la comptabilité et au contrôle</b>
16	Marchés des capitaux	49	Méthodes comptables critiques et estimations
18	Siège social et autres	50	Faits nouveaux en matière de comptabilité
		50	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
		51	Contrôles et procédures
		51	Transactions entre parties liées

**UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS** : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue de l'information financière trimestrielle », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres changements d'ordre réglementaire » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2020 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévoir », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Compte tenu de l'incidence de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et de la chute récente des prix du pétrole, une plus grande part d'incertitude est forcément associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : l'avènement ou l'intensification d'urgences de santé publique, comme la pandémie de COVID-19, ainsi que les politiques et mesures gouvernementales s'y rattachant; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque lié à l'inconduite, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; la dépendance envers des tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus d'une acquisition ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

# Points saillants financiers du deuxième trimestre

Non audité	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
<b>Résultats financiers (en millions de dollars)</b>					
Produits nets d'intérêts	2 762 \$	2 761 \$	2 460 \$	5 523 \$	5 056 \$
Produits autres que d'intérêts	1 816	2 094	2 082	3 910	4 051
Total des produits	4 578	4 855	4 542	9 433	9 107
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 412	261	255	1 673	593
Charges autres que d'intérêts	2 704	3 065	2 588	5 769	5 348
Résultat avant impôt sur le résultat	462	1 529	1 699	1 991	3 166
Impôt sur le résultat	70	317	351	387	636
Résultat net	392 \$	1 212 \$	1 348 \$	1 604 \$	2 530 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	(8) \$	7 \$	7 \$	(1) \$	11 \$
Porteurs d'actions privilégiées	30	31	28	61	51
Porteurs d'actions ordinaires	370	1 174	1 313	1 544	2 468
Résultat net applicable aux actionnaires	400 \$	1 205 \$	1 341 \$	1 605 \$	2 519 \$
<b>Mesures financières</b>					
Coefficient d'efficacité comme présenté	59,1 %	63,1 %	57,0 %	61,2 %	58,7 %
Coefficient de pertes sur créances <sup>1</sup>	0,34 %	0,24 %	0,26 %	0,29 %	0,28 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté <sup>2</sup>	4,0 %	13,1 %	15,8 %	8,5 %	14,8 %
Marge d'intérêts nette	1,55 %	1,62 %	1,59 %	1,58 %	1,63 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen <sup>3</sup>	1,77 %	1,80 %	1,77 %	1,78 %	1,81 %
Rendement de l'actif moyen <sup>4</sup>	0,22 %	0,71 %	0,87 %	0,46 %	0,81 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen <sup>3, 4</sup>	0,25 %	0,79 %	0,97 %	0,52 %	0,91 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	15,3 %	20,7 %	20,6 %	19,5 %	20,1 %
<b>Renseignements sur les actions ordinaires</b>					
Par action (\$)					
– résultat de base	0,83 \$	2,64 \$	2,96 \$	3,47 \$	5,56 \$
– résultat dilué comme présenté	0,83	2,63	2,95	3,46	5,55
– dividendes	1,46	1,44	1,40	2,90	2,76
– valeur comptable	83,67	81,38	77,49	83,67	77,49
Cours de clôture de l'action (\$)	82,48	107,92	112,81	82,48	112,81
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
– moyen pondéré de base <sup>5</sup>	444 739	445 248	444 028	444 997	443 523
– moyen pondéré dilué	445 188	446 031	445 224	445 610	444 755
– fin de la période <sup>5</sup>	445 133	444 982	444 650	445 133	444 650
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	36 715 \$	48 022 \$	50 161 \$	36 715 \$	50 161 \$
<b>Mesures de valeur</b>					
Rendement total pour les actionnaires	(22,21) %	(2,64) %	2,58 %	(24,26) %	1,89 %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	7,2 %	5,3 %	5,1 %	7,1 %	4,9 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	176,0 %	54,6 %	47,3 %	83,6 %	49,6 %
Cours/valeur comptable	0,99	1,33	1,46	0,99	1,46
<b>Principales mesures financières – ajustées<sup>6</sup></b>					
Coefficient d'efficacité ajusté <sup>7</sup>	57,2 %	55,0 %	56,1 %	56,1 %	55,3 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté <sup>2</sup>	4,5 %	16,1 %	15,9 %	10,3 %	15,9 %
Taux d'impôt effectif ajusté	15,1 %	21,7 %	20,7 %	20,3 %	20,6 %
Résultat dilué par action ajusté	0,94 \$	3,24 \$	2,97 \$	4,18 \$	5,98 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	155,4 %	44,3 %	47,0 %	69,2 %	46,1 %
<b>Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)</b>					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	189 277 \$	150 080 \$	135 954 \$	189 277 \$	135 954 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	420 579	402 453	392 945	420 579	392 945
Total de l'actif	759 136	672 118	634 109	759 136	634 109
Dépôts	543 788	497 899	477 540	543 788	477 540
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	37 244	36 214	34 455	37 244	34 455
Actif moyen	725 701	679 531	633 556	702 362	626 970
Actif productif d'intérêts moyen <sup>3</sup>	633 233	609 839	570 057	621 423	562 053
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	37 386	35 671	34 091	36 520	33 629
Biens administrés <sup>8, 9</sup>	2 286 391	2 546 678	2 404 719	2 286 391	2 404 719
Biens sous gestion <sup>9</sup>	249 206	263 592	242 694	249 206	242 694
<b>Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité</b>					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	261 763 \$	252 099 \$	234 816 \$	261 763 \$	234 816 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>10</sup>	11,3 %	11,3 %	11,2 %	11,3 %	11,2 %
Ratio des fonds propres de première catégorie <sup>10</sup>	12,5 %	12,5 %	12,6 %	12,5 %	12,6 %
Ratio du total des fonds propres <sup>10</sup>	14,5 %	14,5 %	14,5 %	14,5 %	14,5 %
Ratio de levier	4,5 %	4,3 %	4,3 %	4,5 %	4,3 %
Ratio de liquidité à court terme	131	125	134	s. o.	s. o.
<b>Autres renseignements</b>					
Équivalents temps plein	44 204	45 083	44 797	44 204	44 797

1) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

2) Annualisé.

3) L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets des provisions, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

4) Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

5) Compte non tenu de néant actions subalternes au 30 avril 2020 (néant au 31 janvier 2020 et 409 au 30 avril 2019).

6) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

7) Calculé sur une base d'imposition équivalente (BIE).

8) Comprend le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 801,5 G\$ (2 032,2 G\$ au 31 janvier 2020 et 1 911,9 G\$ au 30 avril 2019).

9) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

10) À partir du deuxième trimestre de 2020, les ratios reflètent les dispositions transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020.

# Modifications à la présentation de l'information financière

## Modifications apportées à nos secteurs d'activité

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2020 :

- Nous avons modifié notre façon de répartir le capital entre les unités d'exploitation stratégique. Auparavant, nous employions un modèle de capital économique pour attribuer le capital aux unités d'exploitation stratégique et pour calculer le rendement des capitaux propres (RCP) sectoriel. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, le capital est réparti entre les unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités. Le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR (pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR).
- La méthode de fixation des prix de transfert utilisée par le groupe Trésorerie a été améliorée pour être mieux adaptée aux modifications apportées à notre méthode de répartition du capital susmentionnée. En parallèle, nous avons apporté d'autres mises à jour et améliorations à la méthode de fixation des prix de transfert de fonds ainsi que des mises à jour mineures à certaines méthodes de répartition.

Les montants des périodes précédentes ont été révisés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique et la méthode employée pour calculer leur rendement ont été touchés par ces modifications. Toutefois, elles n'ont eu aucune incidence sur nos résultats financiers consolidés.

## Adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16) selon l'approche rétrospective modifiée et sans retraitement des chiffres des périodes présentées à titre comparatif.

## Vue d'ensemble du rendement financier

### Perspectives économiques

La pandémie causée par la nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a eu une incidence défavorable importante sur les perspectives à court terme de l'économie mondiale. La propagation de la COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter, dont les mesures de distanciation sociale comme les restrictions de voyage et la fermeture des entreprises considérées non essentielles, ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale, les marchés des capitaux, les chaînes d'approvisionnement et la productivité des entreprises, et ont restreint l'activité économique au Canada, aux États-Unis et dans d'autres régions où nous menons nos activités.

Les mesures mises en place pour contenir la propagation de la COVID-19, dont les mesures de distanciation sociale, ont entraîné une contraction prononcée de l'économie du Canada et des États-Unis, exacerbée par l'effondrement connexe des prix du pétrole, tout particulièrement au Canada. Nous devrions assister à une reprise des activités de certains secteurs de l'économie au cours de l'été, du fait de l'assouplissement des restrictions du gouvernement, dont les mesures de distanciation sociale, qui permettra la réouverture des entreprises considérées comme non essentielles dont la fermeture avait été imposée. Dans l'attente de la découverte et de l'administration d'un traitement ou d'un vaccin efficace contre la COVID-19, nous envisageons que l'activité économique demeurera bien en deçà des niveaux atteints en 2019 pour le reste de l'année à la lumière des recommandations des spécialistes de la santé visant à prévenir une seconde vague d'écllosion. Il faut donc s'attendre à ce que la consommation de biens non essentiels, les ventes de propriétés, la construction, les dépenses d'investissement des entreprises et les exportations diminuent de beaucoup cette année. L'activité d'émission d'obligations d'État devrait croître pour couvrir les déficits fédéraux et provinciaux de taille. Les prix du pétrole brut, quant à eux, devraient continuer de subir des pressions, malgré les réductions de production prévues par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), sous l'effet de la baisse marquée de la demande partout dans le monde et des limites de capacité de stockage.

Selon les prévisions, le produit intérieur brut (PIB) réel du Canada devrait diminuer d'environ 7 % d'une année à l'autre en 2020 et le taux de chômage bondir pour franchir le cap des 10 %. Aux États-Unis, le PIB réel devrait chuter de plus de 6 % d'une année à l'autre en 2020. Par conséquent, nous nous attendons à ce que les banques centrales continuent de privilégier des taux d'intérêt à court terme très bas et de racheter des obligations sur le marché secondaire à l'appui des besoins de liquidité. Les programmes de relance budgétaire massifs annoncés aux États-Unis et au Canada devraient permettre d'atténuer l'incidence de la contraction de l'économie sur les taux d'insolvabilité qui auraient pu être observés sans ces mesures.

Pour ce qui est des perspectives pour 2021, l'assouplissement des restrictions gouvernementales, dont la réouverture des entreprises considérées non essentielles, devrait permettre au PIB réel de progresser d'environ 7 % tant au Canada qu'aux États-Unis. Cela laisse toujours sous-entendre une croissance allant de faible à nulle pour 2020 et 2021 confondues, et donc une production inférieure à la tendance affichée avant l'avènement du coronavirus et un taux de chômage avoisinant 8,4 % au Canada et 6,5 % aux États-Unis en 2021.

La contraction de l'économie qui devrait découler de la pandémie de COVID-19 se répercute sur toutes nos unités d'exploitation stratégique. Sur le plan du crédit, l'ensemble de nos portefeuilles de prêts devrait subir l'incidence défavorable du ralentissement de l'activité économique découlant des mesures de distanciation sociale, incidence qui devrait être atténuée en partie par les programmes de relance et d'allègement d'envergure des gouvernements à l'intention des particuliers et des entreprises. La croissance des dépôts devrait progresser dans une certaine mesure par rapport à celle de 2019. L'incidence de la diminution de la croissance des revenus des ménages sur la croissance des dépôts pourrait être plus que contrebalancée par les entreprises qui empruntent pour s'assurer d'avoir des liquidités excédentaires, les investisseurs qui détiennent des liquidités dans un contexte de faible rendement des actifs courants et de la diminution de la tolérance au risque, et la diminution des dépenses engendrée par les mesures de distanciation sociale, dont la fermeture des entreprises considérées non essentielles.

Du côté des Services bancaires personnels et PME, région du Canada, nous anticipons une demande moins importante de prêts hypothécaires et d'autres produits de crédit, à la lumière du recul de la vente et des prix des logements, de l'affaiblissement des dépenses de consommation et du taux de chômage plus élevé. Un redressement graduel de la demande devrait aller de pair avec l'assouplissement des restrictions gouvernementales. La demande de prêts aux entreprises devrait se maintenir, les petites entreprises s'affairant à composer avec les conséquences des mesures de distanciation sociale.

Nous prévoyons que nos activités de gestion des avoirs au Canada et aux États-Unis subiront l'incidence de la valeur moins élevée des biens sous gestion et de la réduction éventuelle des économies après impôt engendrée par la hausse du taux de chômage.

Le recul de l'activité économique et la diminution des résultats des entreprises devraient se traduire par une croissance des prêts inférieure dans Marchés des capitaux et dans les activités de Groupe entreprises au Canada et aux États-Unis, croissance qui sera peut-être atténuée en partie par des besoins de liquidités plus importants et l'augmentation des dépenses des gouvernements. L'unité d'exploitation stratégique Marchés des capitaux devrait elle aussi subir les contrecoups du ralentissement des activités d'émission de titres de participation. La reprise éventuelle de l'activité économique portée par l'assouplissement des restrictions gouvernementales devrait stimuler la croissance des prêts et les activités d'émission de titres.

Les perspectives économiques précitées s'appuient sur de nombreuses hypothèses et incertitudes quant aux répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 qui, au final, dépendront de la vitesse à laquelle un traitement ou un vaccin efficace pourra être mis au point et administré à très grande échelle et de la capacité des gouvernements, des entreprises et des systèmes de soins de santé à limiter efficacement, dans l'intervalle, les conséquences épidémiologiques et économiques des prochaines vagues attendues du virus. La mesure dans laquelle les mesures de distanciation sociale limiteront l'activité économique et l'efficacité de l'aide gouvernementale durant cette période sont cruciales à la concrétisation de nos attentes en vue d'une reprise économique au cours de la deuxième moitié de 2020 et en 2021. Nos attentes sont fondées sur les opinions d'experts actuellement à notre disposition, sous réserve de tout changement lorsque seront disponibles de nouveaux renseignements sur la transmissibilité et l'épidémiologie. Par conséquent, les résultats réels pourraient être très différents des résultats attendus.

Se reporter à la section Événements importants pour plus de précisions sur l'incidence de la pandémie de COVID-19.

## Événements importants

### Incidence de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'écllosion de la COVID-19 a officiellement été déclarée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Comme il a été mentionné précédemment dans la section Perspectives économiques, la pandémie de COVID-19 a eu d'importantes répercussions défavorables sur l'économie mondiale, notamment en raison des mesures de distanciation sociale dictées par les gouvernements. La propagation de la COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale, les marchés des capitaux, les chaînes d'approvisionnement et la productivité des entreprises, et ont restreint l'activité économique au Canada, aux États-Unis et dans d'autres régions où nous menons nos activités. Par conséquent, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence considérable sur nos clients, notre équipe et nos activités.

### *À l'appui de nos clients, de nos employés et des collectivités dans le contexte de la pandémie de COVID-19*

Nous avons instauré des mesures pour soutenir nos clients, nos employés et nos collectivités en cette période difficile de pandémie de COVID-19. Nous nous sommes assurés de protéger la santé des membres de l'équipe et de nos clients, en permettant à la majorité de nos employés de travailler à domicile, en rehaussant les procédures de sécurité et les protocoles de nettoyage, en fermant provisoirement certains centres bancaires, en réduisant les heures d'ouverture de ceux demeurant ouverts et en bonifiant les avantages sociaux des membres de l'équipe pour les aider à faire face aux défis posés par la pandémie de COVID-19. Nous soutenons également les organisations et les organismes de bienfaisance qui subviennent aux besoins des collectivités où nous exerçons nos activités durant la crise.

Nous nous sommes livrés diligemment à des activités de prêt pour appuyer les clients qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19, notamment en mettant en place des programmes de report de paiement à l'égard de différents produits bancaires offerts aux particuliers, aux clients des services financiers aux entreprises et des services bancaires commerciaux, et en réduisant volontairement les taux d'intérêt de certaines cartes de crédit. Pour plus de précisions, se reporter à la section Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19.

Nous nous entretenons résolument avec les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation des territoires où nous exerçons nos activités et soutenons nos clients devant s'inscrire aux mesures d'allègement des gouvernements, comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et le Programme de crédit aux entreprises (PCE) lancés par le gouvernement du Canada en avril 2020, ou le Paycheck Protection Program (programme de protection des salaires) mis de l'avant par le gouvernement fédéral américain aux termes de la loi *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* (loi CARES). Le PCE comprend plusieurs autres sous-programmes, dont le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, un programme de garantie des prêts aux petites et moyennes entreprises offert en collaboration avec Exportation et développement Canada (EDC) et un programme de prêts conjoints à l'intention des petites et moyennes entreprises établi en partenariat avec la Banque de développement du Canada (BDC). Pour plus de précisions sur notre participation aux programmes susmentionnés, se reporter aux sections Programmes de prêts du gouvernement en réponse à la COVID-19 et Arrangements hors bilan et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

### *Incidence sur les résultats financiers*

La COVID-19 a eu une incidence défavorable sur les résultats du deuxième trimestre de 2020. Pour plus de précisions sur notre rendement financier au deuxième trimestre de 2020 et sur l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur celui-ci, se reporter aux sections Revue des résultats financiers et Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique.

Aux pages 2 et 3 de notre Rapport annuel 2019, nous avons fourni des renseignements sur la grille de pointage des mesures financières utilisées pour évaluer notre rendement par rapport à nos objectifs stratégiques, y compris les cibles établies à moyen terme pour chacune des mesures. Nous nous attendons à ce que la pandémie de COVID-19 ait une incidence sur notre capacité à atteindre nos objectifs de rendement, tout au moins dans un horizon à court terme.

La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 se répercutera sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, ainsi que sur notre situation de fonds propres réglementaires et de liquidité, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est particulièrement incertaine et imprévisible. Pour plus de précisions sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur nos perspectives économiques, se reporter à la section Perspectives économiques et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

### *Incidence sur l'environnement de risque*

Nous avons mis en œuvre nos plans de continuité des opérations lorsque l'OMS a déclaré la pandémie et établi des priorités d'affaires et un modèle opérationnel pour aider nos clients, nos employés et nos collectivités à traverser la crise. Pour plus de précisions sur les risques supplémentaires liés à la pandémie de COVID-19, se reporter à la section Principaux risques et nouveaux risques.

Il va de soi que la pandémie de COVID-19 a eu une incidence défavorable sur tous les secteurs de l'économie mondiale, mais cette incidence dépend de la nature des activités des différents secteurs, certains éprouvant intrinsèquement davantage de difficultés que d'autres. Parmi les secteurs les plus touchés, mentionnons le secteur pétrolier et gazier qui a été particulièrement éprouvé, les prix du pétrole ayant atteint des creux historiques en raison de la diminution de la demande combinée à la crainte que les réductions de la production annoncées jusqu'ici ne soient pas suffisantes pour stabiliser les prix, le secteur du tourisme d'accueil qui a subi l'incidence des mesures de distanciation sociale et des restrictions de voyage, ainsi que le secteur de l'immobilier commercial en raison de la fermeture obligatoire des entreprises et de la contraction de l'activité économique. Se reporter à la section Principaux risques et nouveaux risques – Prix des marchandises pour plus de précisions sur les répercussions de la chute des prix du pétrole et à la section Exposition à certains secteurs pour plus de précisions sur notre exposition aux secteurs du pétrole et du gaz, de l'immobilier commercial et du tourisme d'accueil.

### *Soutien sans précédent des organismes de réglementation et des banques centrales*

Les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation et les institutions financières ont mis en place des mesures pour soutenir l'économie, accroître les liquidités, atténuer le chômage, offrir une aide publique, assouplir les attentes réglementaires et mettre en œuvre d'autres mesures en vue d'atténuer ou de contrebalancer les répercussions économiques néfastes de la pandémie. Se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19 pour plus de précisions sur les mesures d'assouplissement des attentes réglementaires adoptées au cours du trimestre pour contrer l'incidence de la pandémie de COVID-19, et à la section Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité pour plus de précisions sur les programmes d'aide en matière de financement et de liquidités instaurés dans le but d'accroître la liquidité sur les marchés en cette période de crise.

### *Incidence sur les jugements et estimations comptables importants*

L'incertitude économique persistante, dont une croissance à court terme gravement affaiblie du fait du ralentissement de l'activité économique engendré par les mesures de distanciation sociale, et la volatilité du marché ont une incidence sur nos jugements et estimations comptables importants. Ces circonstances sans précédent entraînent une incertitude importante quant à la véritable ampleur des conséquences qui découleront de la pandémie de COVID-19 et à leur incidence sur la croissance économique et le comportement des consommateurs, ce qui se traduit par un risque inhérent plus élevé lorsqu'il s'agit d'estimer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur nos états financiers consolidés intermédiaires et exige de la direction qu'elle exerce une part importante de jugement sur certains plans, notamment pour ce qui est de déterminer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les provisions pour pertes de crédit attendues. Pour plus de précisions, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

### **Restructuration**

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons comptabilisé, à titre d'éléments d'importance, des charges de restructuration de 339 M\$ (250 M\$ après impôt) inhérentes aux efforts soutenus visant à transformer la structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque. Ces charges étaient essentiellement liées à des indemnités de départ et aux coûts connexes et ont été comptabilisées dans Siège social et autres. Pour plus de précisions, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires.

### **Vente de FirstCaribbean International Bank Limited**

Le 8 novembre 2019, nous avons annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente d'une participation donnant le contrôle dans FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) à GNB Financial Group Limited (GNB). Aux termes de l'entente, GNB se porte acquéreur de 66,73 % des actions en circulation de CIBC FirstCaribbean détenues par la CIBC pour une contrepartie totale d'environ 797 M\$ US, sous réserve d'ajustements de clôture reflétant certaines modifications apportées à la valeur comptable de CIBC FirstCaribbean avant la clôture. La contrepartie totale est composée d'environ 200 M\$ US en espèces et d'un financement garanti consenti par la CIBC pour la partie restante. La CIBC fournira également un financement garanti pour faciliter l'achat d'actions déposées par des actionnaires minoritaires de CIBC FirstCaribbean aux termes de l'offre publique d'achat comme l'exigent les lois régionales sur les valeurs mobilières. Nous prévoyons conserver une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 24,9 % dans CIBC FirstCaribbean après la clôture. La transaction est soumise aux approbations réglementaires et devrait se conclure au cours de la deuxième moitié de 2020. Pour plus de précisions, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires.

### **Revue des résultats financiers**

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 392 M\$, en regard de 1 348 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 1 212 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté<sup>1</sup> pour le trimestre s'est établi à 441 M\$, comparativement à 1 357 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 483 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 0,83 \$, en regard de 2,95 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,63 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté<sup>1</sup> pour le trimestre considéré s'est établi à 0,94 \$, en regard de 2,97 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 3,24 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par l'élément d'importance suivant :

- Un montant de 57 M\$ (49 M\$ après impôt) lié à l'amortissement et à la dépréciation d'immobilisations incorporelles et du goodwill liés à des acquisitions (1 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 17 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 31 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

L'élément d'importance susmentionné a entraîné une augmentation des charges autres que d'intérêts de 57 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 8 M\$. Au total, cet élément d'importance a réduit le résultat net de 49 M\$.

### **Produits nets d'intérêts<sup>2</sup>**

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 302 M\$, ou 12 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, de la hausse des produits de négociation, de l'augmentation des produits tirés des activités de financement dans Marchés des capitaux, de l'incidence du jour supplémentaire qu'a compté le trimestre considéré et de l'incidence de l'écart de change, le tout contrebalancé en partie par le resserrement des marges compte tenu notamment de l'incidence de l'allègement des taux d'intérêt pour les clients titulaires d'une carte de crédit dans le cadre des mesures d'allègement instaurées par la CIBC pour soutenir ses clients durant la pandémie de COVID-19.

Les produits nets d'intérêts ont été comparables à ceux du trimestre précédent, la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, la hausse des produits de négociation, l'augmentation des produits tirés des activités de financement dans Marchés des capitaux, l'incidence de l'écart de change et les produits d'intérêts liés au règlement de certaines questions fiscales ayant été neutralisés par l'incidence des jours en moins qu'a compté le trimestre considéré.

Les produits nets d'intérêts au cours du semestre clos le 30 avril 2020 ont progressé de 467 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, de la hausse des produits de négociation, de l'augmentation des produits tirés des activités de financement dans Marchés des capitaux et de l'incidence du jour supplémentaire qu'a compté la période considérée, le tout contrebalancé en partie par le resserrement des marges.

## Produits autres que d'intérêts<sup>2</sup>

Les produits autres que d'intérêts ont fléchi de 266 M\$, ou 13 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des produits de négociation découlant de la hausse combinée des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) et des rajustements de la valeur de financement (RVF), de la diminution des honoraires d'administration de cartes et des frais sur les dépôts et les paiements engendrée par le recul des activités de transaction de la clientèle et de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, et des pertes nettes sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti attribuables aux pertes de crédit attendues sur les titres de créance dans CIBC FirstCaribbean, le tout contrebalancé en partie par la hausse des produits tirés des commissions.

Les produits autres que d'intérêts ont fléchi de 278 M\$, ou 13 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des produits de négociation découlant de la hausse combinée du REC et du RVF, de la diminution des honoraires d'administration de cartes et des frais sur les dépôts et les paiements engendrée par le recul des activités de transaction de la clientèle et des pertes nettes sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti susmentionnés, le tout contrebalancé en partie par la hausse des produits tirés des commissions.

Les produits autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2020 ont chuté de 141 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, sous l'effet notamment de la baisse des produits de négociation liée à la hausse combinée du REC et du RVF, et de la diminution des honoraires d'administration de cartes et des frais sur les dépôts et les paiements engendrée par le recul des activités de transaction de la clientèle, contrebalancées en partie par la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde attribuable à la moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés.

1) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts douteux</b>					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	208 \$	192 \$	202 \$	400 \$	394 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	62	34	25	96	73
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	20	16	12	36	17
Marchés des capitaux	36	(5)	6	31	48
Siège social et autres	17	7	5	24	13
	<b>343</b>	<b>244</b>	<b>250</b>	<b>587</b>	<b>545</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts productifs</b>					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	446	23	27	469	43
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	124	1	(2)	125	(7)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	210	(1)	(1)	209	10
Marchés des capitaux	186	(5)	(6)	181	18
Siège social et autres	103	(1)	(13)	102	(16)
	<b>1 069</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>1 086</b>	<b>48</b>
	<b>1 412 \$</b>	<b>261 \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>1 673 \$</b>	<b>593 \$</b>

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 1 157 M\$, ou 454 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs et la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux ont augmenté respectivement de 1 064 M\$ et de 93 M\$. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques en raison de changements défavorables dans nos perspectives économiques sous l'effet des répercussions de la pandémie de COVID-19 et de la pression persistante exercée sur les prix du pétrole. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégique.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 1 151 M\$, ou 441 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs et la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux ont augmenté respectivement de 1 052 M\$ et de 99 M\$, toujours en raison des facteurs précités.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2020 a augmenté de 1 080 M\$, ou 182 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2019. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs et la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux ont augmenté respectivement de 1 038 M\$ et de 42 M\$, toujours en raison des facteurs précités.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 116 M\$, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des salaires et des avantages du personnel, d'une dépréciation du goodwill de 28 M\$, présentée à titre d'élément d'importance, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de l'incidence de l'écart de change. Les résultats du trimestre considéré tiennent également compte de la diminution des dépenses sur d'autres plans, dont ceux des déplacements et de l'expansion des affaires, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, diminution qui a été compensée dans une large mesure par la majoration des avantages du personnel à l'appui du bien-être des membres du personnel durant la pandémie de COVID-19 ainsi que par d'autres coûts découlant de la pandémie, dont ceux liés à la mise en œuvre des procédures de sécurité et des protocoles de nettoyage améliorés.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 361 M\$, ou 12 %, par rapport à celles du trimestre précédent, étant donné que des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, et présentées à titre d'élément d'importance, avaient été comptabilisées au trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré faisaient aussi état d'une baisse de la rémunération liée au rendement, neutralisée en partie par la dépréciation du goodwill susmentionnée et l'incidence de l'écart de change.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2020 ont augmenté de 421 M\$, ou 8 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2019, du fait principalement des charges de restructuration précitées. Les résultats de la période considérée présentaient également une hausse des salaires et des avantages du personnel, une progression de la rémunération liée au rendement, une hausse des dépenses liées aux

initiatives stratégiques et la dépréciation du goodwill susmentionnée. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient un paiement effectué à Air Canada visant à assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance pour cette période.

### Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a diminué de 281 M\$, ou 80 %, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 247 M\$, ou 78 %, comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat. Le taux d'impôt effectif a également été avantageusement par les modifications à la tranche du revenu assujettie aux différents taux d'impôt selon les différents territoires.

La charge d'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2020 a reculé de 249 M\$, ou 39 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2019, ce qui s'explique notamment par la baisse du résultat à la période considérée.

La *Tax Cuts and Jobs Act* (réforme fiscale américaine) a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à partir de 2018 et a introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment un impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-Abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. En décembre 2018, en décembre 2019 et en avril 2020, l'Internal Revenue Service a publié le projet de règlement et sa version définitive pour mettre en œuvre certains aspects de la réforme fiscale américaine y compris le BEAT. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce règlement sur ses activités aux États-Unis.

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte d'un remboursement d'intérêts imposable au Canada et de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux États-Unis (la « déduction aux États-Unis »). La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

L'ARC a, dans le cadre de nouvelles cotisations, réclamé à la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 115 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2015 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

### Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les montants par action	Pour les trois mois clos le		Pour les six mois clos le
	30 avr. 2020 par rapport au 30 avr. 2019	30 avr. 2020 par rapport au 31 janv. 2020	30 avr. 2020 par rapport au 30 avr. 2019
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	38 \$	49	25
Dotation à la provision pour pertes sur créances	18	23	5
Charges autres que d'intérêts	19	25	13
Impôt sur le résultat	-	-	1
Résultat net	1	1	6
Incidence sur le résultat par action :			
de base	- \$	-	0,01
dilué	-	-	0,01
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	3,7 %	4,8 %	1,1 %

## Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le

	2020				2019		2018	
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
<b>Produits</b>								
Services bancaires personnels et PME, région du Canada <sup>1</sup>	2 079 \$	2 214 \$	2 225 \$	2 240 \$	2 126 \$	2 164 \$	2 198 \$	2 173 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada <sup>1</sup>	1 025	1 055	1 026	1 019	998	984	978	980
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis <sup>1,2</sup>	518	507	502	509	474	479	455	448
Marchés des capitaux <sup>1,2</sup>	824	871	740	752	756	712	656	760
Siège social et autres <sup>1,2</sup>	132	208	279	212	188	226	165	186
<b>Total des produits</b>	<b>4 578 \$</b>	<b>4 855 \$</b>	<b>4 772 \$</b>	<b>4 732 \$</b>	<b>4 542 \$</b>	<b>4 565 \$</b>	<b>4 452 \$</b>	<b>4 547 \$</b>
Produits nets d'intérêts	2 762 \$	2 761 \$	2 801 \$	2 694 \$	2 460 \$	2 596 \$	2 539 \$	2 577 \$
Produits autres que d'intérêts	1 816	2 094	1 971	2 038	2 082	1 969	1 913	1 970
<b>Total des produits</b>	<b>4 578</b>	<b>4 855</b>	<b>4 772</b>	<b>4 732</b>	<b>4 542</b>	<b>4 565</b>	<b>4 452</b>	<b>4 547</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 412	261	402	291	255	338	264	241
Charges autres que d'intérêts	2 704	3 065	2 838	2 670	2 588	2 760	2 591	2 572
Résultat avant impôt sur le résultat	462	1 529	1 532	1 771	1 699	1 467	1 597	1 734
Impôt sur le résultat	70	317	339	373	351	285	329	365
<b>Résultat net</b>	<b>392 \$</b>	<b>1 212 \$</b>	<b>1 193 \$</b>	<b>1 398 \$</b>	<b>1 348 \$</b>	<b>1 182 \$</b>	<b>1 268 \$</b>	<b>1 369 \$</b>
Résultat net (perte nette) applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	(8) \$	7 \$	8 \$	6 \$	7 \$	4 \$	2 \$	4 \$
Actionnaires	400	1 205	1 185	1 392	1 341	1 178	1 266	1 365
<b>Résultat par action</b>								
– de base	0,83 \$	2,64 \$	2,59 \$	3,07 \$	2,96 \$	2,61 \$	2,81 \$	3,02 \$
– dilué	0,83	2,63	2,58	3,06	2,95	2,60	2,80	3,01

1) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis sont présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux. La pandémie de COVID-19 a eu une incidence défavorable sur nos résultats du deuxième trimestre de 2020 et pourrait continuer de faire obstacle à nos résultats au cours des trimestres suivants. Pour plus de précisions, se reporter à la section Événements importants.

### Produits

Les produits de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, ont profité de la croissance des volumes et de l'élargissement des marges au cours de la période, mais ont été malmenés, au deuxième trimestre de 2020, par l'évolution de l'environnement des taux d'intérêt et les répercussions de la pandémie de COVID-19.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada a continué d'être avantagé par l'augmentation des volumes de dépôts et de prêts et au titre des services aux entreprises, malgré la faible croissance affichée au cours de la période considérée engendrée par la fermeture, imposée par les gouvernements, de nombreuses entreprises partout au Canada en raison de la pandémie de COVID-19. Pour ce qui est de Gestion des avoirs, la volatilité récente du marché a fait diminuer les soldes des biens sous gestion et des biens administrés.

Les produits de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, reflètent l'incidence de la croissance interne robuste et, dans une moindre mesure, de l'écart de change favorable.

La conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité boursière des clients et sur les activités de souscription de titres influe considérablement sur les produits de Marchés des capitaux. Une hausse des produits de négociation a été comptabilisée au premier trimestre de 2020.

Siège social et autres a inscrit des produits d'intérêts au titre du règlement de certaines questions liées à l'impôt sur le résultat au quatrième trimestre de 2019. Les résultats du quatrième trimestre de 2018 englobaient des pertes de crédit attendues supplémentaires sur les titres de créance dans CIBC FirstCaribbean attribuables à la restructuration par le gouvernement de la Barbade de la dette publique du pays.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution des perspectives économiques. Compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19 au deuxième trimestre de 2020, l'ensemble de nos portefeuilles de prêts devrait subir l'incidence défavorable du ralentissement de l'activité économique découlant des mesures de distanciation sociale, baisse qui devrait être atténuée en partie par les programmes de relance et d'allègement d'envergure des gouvernements à l'intention des particuliers et des entreprises. L'estimation des pertes sur créances dans le contexte actuel nécessite une part de jugement considérable. En somme, l'incidence de la COVID-19 dépendra de la vitesse à laquelle un traitement ou un vaccin efficace pourra être mis au point et administré à très grande échelle et de la capacité des gouvernements, des entreprises et des systèmes de soins de santé à limiter efficacement, dans l'intervalle, les conséquences épidémiologiques et économiques des prochaines vagues attendues du virus. La mesure dans laquelle les mesures de distanciation sociale limiteront l'activité économique et l'efficacité de l'aide gouvernementale durant cette période sont cruciales à la concrétisation de nos attentes en vue d'une reprise économique au cours de la deuxième moitié de 2020 et en 2021 et de la dotation à la provision pour pertes sur créances qui en découlera.

L'augmentation importante de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs au cours du deuxième trimestre de 2020 découle de la pandémie de COVID-19 et de la pression persistante exercée sur les prix du pétrole et s'est répercutée sur l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégique. Nous avons également comptabilisé une dotation à la provision sur les prêts productifs au cours de 2019, reflet de l'incidence de certains changements défavorables dans nos perspectives économiques au cours de cette période.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats du quatrième trimestre de 2019 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le portefeuille des prêts personnels.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux est plus élevée depuis le premier trimestre de 2019 en regard du deuxième semestre de 2018. Au premier trimestre de 2020 et au quatrième trimestre de 2019, une dotation à la provision pour dépréciation liée à la fraude a été comptabilisée.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats du quatrième trimestre de 2019 présentaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux.

Pour Marchés des capitaux, les résultats du premier trimestre de 2019 prenaient en compte une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante en raison d'un prêt douteux dans le secteur des services publics. Les résultats du deuxième semestre de 2019 et du deuxième trimestre de 2020 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le secteur pétrolier et gazier.

Pour Siège social et autres, les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2018 comprenaient des dotations à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importantes dans CIBC FirstCaribbean découlant de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du premier trimestre de 2019 comprenaient une charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation. Les résultats du quatrième trimestre de 2019 présentaient une dépréciation du goodwill liée à la vente prévue par la CIBC d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean et une augmentation des provisions pour procédures judiciaires dans Siège social et autres, présentée à titre d'élément d'importance. Les résultats du premier trimestre de 2020 comprenaient des charges de restructuration liées aux efforts soutenus visant à transformer notre structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque.

### **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants et du montant du résultat exonéré d'impôt.

## **Mesures non conformes aux PCGR**

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

La direction évalue les résultats comme présentés et comme ajustés et juge que les deux façons sont des mesures de performance utiles. Les résultats ajustés excluent les éléments d'importance des résultats présentés et servent à calculer nos mesures ajustées. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

Pour plus de précisions sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 de notre Rapport annuel 2019, mise à jour ci-après pour faire état des modifications apportées au premier trimestre de 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière).

### **Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis**

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégique en fonction du montant estimé de fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités. Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris.

### **Rendement des capitaux propres sectoriel**

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires. Le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable en fonction de la répartition des fonds propres réglementaires entre les unités d'exploitation stratégique. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR.

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>					
Total des produits	4 578 \$	4 855 \$	4 542 \$	9 433 \$	9 107 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 412	261	255	1 673	593
Charges autres que d'intérêts	2 704	3 065	2 588	5 769	5 348
Résultat avant impôt sur le résultat	462	1 529	1 699	1 991	3 166
Impôt sur le résultat	70	317	351	387	636
Résultat net	392	1 212	1 348	1 604	2 530
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	(8)	7	7	(1)	11
Résultat net applicable aux actionnaires	400	1 205	1 341	1 605	2 519
Résultat dilué par action (\$)	0,83 \$	2,63 \$	2,95 \$	3,46 \$	5,55 \$
<b>Incidence des éléments d'importance<sup>1</sup></b>					
<b>Produits</b>					
Ajustements selon la méthode de l'acquisition <sup>2</sup>	- \$	- \$	(6) \$	- \$	(19) \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	-	-	(6)	-	(19)
<b>Charges</b>					
Amortissement et dépréciation d'immobilisations incorporelles et du goodwill liés à des acquisitions <sup>3</sup>	(57)	(27)	(27)	(84)	(54)
Coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition <sup>4</sup>	-	-	9	-	4
Charges de restructuration <sup>5</sup>	-	(339)	-	(339)	-
Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada <sup>6</sup>	-	-	-	-	(227)
Incidence des éléments d'importance sur les charges	(57)	(366)	(18)	(423)	(277)
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>57</b>	<b>366</b>	<b>12</b>	<b>423</b>	<b>258</b>
Coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition <sup>2, 4</sup>	-	-	(4)	-	(5)
Amortissement et perte de valeur de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et du goodwill <sup>3</sup>	8	6	7	14	13
Charges de restructuration <sup>5</sup>	-	89	-	89	-
Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada <sup>6</sup>	-	-	-	-	60
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	8	95	3	103	68
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>49</b>	<b>271</b>	<b>9</b>	<b>320</b>	<b>190</b>
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action	0,11 \$	0,61 \$	0,02 \$	0,72 \$	0,43 \$
<b>Résultats d'exploitation – ajustés<sup>7</sup></b>					
Total des produits <sup>8</sup>	4 578 \$	4 855 \$	4 536 \$	9 433 \$	9 088 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 412	261	255	1 673	593
Charges autres que d'intérêts	2 647	2 699	2 570	5 346	5 071
Résultat avant impôt sur le résultat	519	1 895	1 711	2 414	3 424
Impôt sur le résultat	78	412	354	490	704
Résultat net	441	1 483	1 357	1 924	2 720
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	(8)	7	7	(1)	11
Résultat net applicable aux actionnaires	449	1 476	1 350	1 925	2 709
Résultat dilué par action ajusté (\$)	0,94 \$	3,24 \$	2,97 \$	4,18 \$	5,98 \$

- 1) Réflète l'incidence des éléments d'importance sur les résultats ajustés par comparaison avec les résultats comme présentés.
- 2) Comprend la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur à la date d'acquisition des prêts acquis de The PrivateBank, présentée à titre d'élément d'importance du quatrième trimestre de 2017 au quatrième trimestre de 2019 et comptabilisée dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.
- 3) L'amortissement et la dépréciation d'immobilisations incorporelles et du goodwill liés à des acquisitions sont comptabilisés dans l'unité d'exploitation stratégique de la société acquise ou dans Siège social et autres. Le tableau ci-après présente un sommaire.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada (avant impôt)	(2) \$	(2) \$	(2) \$	(4) \$	(4) \$
Services bancaires personnels et PME, région du Canada (après impôt)	(1)	(2)	(1)	(3)	(3)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada (avant impôt)	-	-	-	-	-
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada (après impôt)	-	-	-	-	-
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (avant impôt)	(23)	(22)	(22)	(45)	(44)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (après impôt)	(17)	(16)	(17)	(33)	(33)
Siège social et autres (avant impôt)	(32)	(3)	(3)	(35)	(6)
Siège social et autres (après impôt)	(31)	(3)	(2)	(34)	(5)

- 4) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation et les ajustements d'intérêts liés à l'obligation de payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment la recherche d'occasions de ventes croisées et l'accroissement des services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, présentés à titre d'élément d'importance du quatrième trimestre de 2017 au quatrième trimestre de 2019, comprennent les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle versée dans le cadre de l'acquisition de Geneva Advisors et de Wellington Financial. Ces éléments sont comptabilisés dans Siège social et autres.
- 5) Charges de restructuration liées aux efforts soutenus visant à transformer notre structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque. Ces charges, présentées à titre d'élément d'importance, sont essentiellement liées à des indemnités de départ et aux coûts connexes et ont été comptabilisées dans Siège social et autres.
- 6) Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, et comptabilisée dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada.
- 7) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance.
- 8) Ne comprend pas l'ajustement selon la BIE de 46 M\$ (49 M\$ au 31 janvier 2020 et 44 M\$ au 30 avril 2019) et de 95 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 (85 M\$ au 30 avril 2019). Le coefficient d'efficacité ajusté est calculé selon une BIE.

Le tableau ci-après présente le sommaire des résultats ajustés par unité d'exploitation stratégique<sup>1</sup>.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
<b>30 avr. 2020</b>	<b>Résultat net (perte nette) comme présenté(e)</b>	<b>203 \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>137 \$</b>	<b>(172) \$</b>	<b>392 \$</b>
	<b>Incidence après impôt des éléments d'importance<sup>1</sup></b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>31</b>	<b>49</b>
	<b>Résultat net (perte nette) ajusté(e)<sup>2</sup></b>	<b>204 \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>137 \$</b>	<b>(141) \$</b>	<b>441 \$</b>
31 janv. 2020	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	617 \$	336 \$	169 \$	335 \$	(245) \$	1 212 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	2	-	16	-	253	271
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	619 \$	336 \$	185 \$	335 \$	8 \$	1 483 \$
30 avr. 2019 <sup>3</sup>	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	568 \$	325 \$	162 \$	283 \$	10 \$	1 348 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	1	-	13	-	(5)	9
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	569 \$	325 \$	175 \$	283 \$	5 \$	1 357 \$
<b>En millions de dollars, pour les six mois clos le</b>							
<b>30 avr. 2020</b>	<b>Résultat net (perte nette) comme présenté(e)</b>	<b>820 \$</b>	<b>542 \$</b>	<b>187 \$</b>	<b>472 \$</b>	<b>(417) \$</b>	<b>1 604 \$</b>
	<b>Incidence après impôt des éléments d'importance<sup>1</sup></b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>284</b>	<b>320</b>
	<b>Résultat net (perte nette) ajusté(e)<sup>2</sup></b>	<b>823 \$</b>	<b>542 \$</b>	<b>220 \$</b>	<b>472 \$</b>	<b>(133) \$</b>	<b>1 924 \$</b>
30 avr. 2019 <sup>3</sup>	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 030 \$	638 \$	330 \$	489 \$	43 \$	2 530 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	170	-	19	-	1	190
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	1 200 \$	638 \$	349 \$	489 \$	44 \$	2 720 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance susmentionnés.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

## Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, Culture et marque, Finance et Trésorerie, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 16 de notre Rapport annuel 2019.

Des modifications à la présentation de l'information financière ont été apportées au premier trimestre de 2020, lesquelles ont eu une incidence sur les résultats des unités d'exploitation stratégique. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

### Répartition aux unités d'exploitation

Les produits, les charges et les autres ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique.

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers des unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique en termes de produits. Conformément aux modifications à la présentation de l'information financière apportées au premier trimestre de 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière), le coût de financement établi en fonction du marché prend en compte les coûts inhérents au maintien de fonds propres réglementaires suffisants à l'appui des exigences propres à nos activités, y compris le coût des actions privilégiées. Lorsque les risques de taux d'intérêt et de liquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'un transfert à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. Les résultats financiers non répartis liés aux activités de trésorerie sont présentés dans Siège social et autres, à l'exception de certaines activités de trésorerie de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, qui sont présentées dans cette unité d'exploitation stratégique. Le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts et à les jumeler aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les profits sur le capital non attribué continuent d'être comptabilisés dans Siège social et autres. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités (pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière). Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de transfert afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de nos unités d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans le traitement des paiements internes entre les

secteurs d'activité relatifs aux commissions de vente, de renouvellement et de suivi pour faciliter la préparation de l'information financière sectorielle. Périodiquement, les taux des commissions de vente, de renouvellement et de suivi versés aux segments de clients pour certains produits et services sont révisés et appliqués prospectivement.

Les charges autres que d'intérêts engagées par nos groupes fonctionnels sont attribuées aux unités d'exploitation stratégique auxquelles elles se rapportent selon des critères appropriés.

Nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux (troisième stade) et sur prêts productifs (premier et deuxième stades) dans les unités d'exploitation stratégique respectives.

## Services bancaires personnels et PME, région du Canada

**Services bancaires personnels et PME, région du Canada**, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019 <sup>2</sup>	30 avr. 2020	30 avr. 2019 <sup>2</sup>
Produits	2 079 \$	2 214 \$	2 126 \$	4 293 \$	4 290 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	208	192	202	400	394
Prêts productifs	446	23	27	469	43
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	654	215	229	869	437
Charges autres que d'intérêts	1 149	1 159	1 122	2 308	2 449
Résultat avant impôt sur le résultat	276	840	775	1 116	1 404
Impôt sur le résultat	73	223	207	296	374
Résultat net	203 \$	617 \$	568 \$	820 \$	1 030 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	203 \$	617 \$	568 \$	820 \$	1 030 \$
Coefficient d'efficacité	55,3 %	52,4 %	52,8 %	53,8 %	57,1 %
Rendement des capitaux propres <sup>3</sup>	11,9 %	36,3 %	36,6 %	24,1 %	32,9 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis <sup>3</sup>	6 951 \$	6 765 \$	6 362 \$	6 857 \$	6 312 \$
Équivalents temps plein	12 843	13 379	13 735	12 843	13 735

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 203 M\$, en baisse de 365 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 414 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, fait attribuable surtout à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la diminution des produits.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2020 s'est établi 820 M\$, en baisse de 210 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2019, du fait essentiellement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancée en partie par la baisse des charges autres que d'intérêts.

### Produits

Les produits ont diminué de 47 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux de du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait notamment d'une diminution des honoraires découlant des activités transactionnelles réduites des clients, du resserrement des marges sous l'effet important de l'évolution récente de l'environnement des taux d'intérêt, et de l'allègement des taux d'intérêt offert aux clients titulaires de cartes de crédit dans le cadre des mesures d'aide financière de la CIBC pour soutenir ses clients durant la pandémie de COVID-19, le tout neutralisé en partie par le jour supplémentaire qu'a compté le trimestre considéré et la croissance des volumes.

Les produits ont diminué de 135 M\$, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, fait surtout attribuable au resserrement des marges en raison des facteurs susmentionnés, à la diminution des honoraires découlant des activités transactionnelles réduites des clients et aux jours en moins qu'a compté le trimestre considéré, le tout contrebalancé en partie par la croissance des volumes.

Les produits pour le semestre clos le 30 avril 2020 ont affiché une hausse de 3 M\$ par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, sous l'effet essentiellement de l'élargissement des marges, de la croissance des volumes et du jour supplémentaire qu'a compté la période considérée, le tout contrebalancé dans une large mesure par la diminution des honoraires découlant des activités transactionnelles réduites des clients.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 425 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré présentaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs, ce qui s'explique notamment par des changements défavorables dans nos perspectives économiques sous l'effet de la pandémie de COVID-19 et de l'incidence défavorable des mises à jour des paramètres du modèle. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 439 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré faisaient état de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue en raison d'une hausse de la provision qui témoigne de la hausse des soldes des prêts douteux dans le portefeuille des prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2020 a augmenté de 432 M\$, par rapport à celle de la période correspondante de 2019. Les résultats de la période considérée faisaient état de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts

productifs susmentionnée. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux était comparable à celle de la période correspondante de l'exercice précédent.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 27 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait notamment de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 10 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2020 ont reculé de 141 M\$, ou 6 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2019, du fait surtout d'un paiement effectué à Air Canada à la période correspondante de l'exercice précédent afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance, et en partie contrebalancé par la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 134 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 150 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

La baisse de 78 M\$ de l'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2020 comparativement à celui de la période correspondante de 2019 s'explique essentiellement par la baisse du résultat.

## Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

**Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada**, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019 <sup>2</sup>	30 avr. 2020	30 avr. 2019 <sup>2</sup>
<b>Produits</b>					
Groupe Entreprises	414 \$	423 \$	403 \$	837 \$	809 \$
Gestion des avoirs	611	632	595	1 243	1 173
<b>Total des produits</b>	<b>1 025</b>	<b>1 055</b>	<b>998</b>	<b>2 080</b>	<b>1 982</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>					
Prêts douteux	62	34	25	96	73
Prêts productifs	124	1	(2)	125	(7)
<b>Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>186</b>	<b>35</b>	<b>23</b>	<b>221</b>	<b>66</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>559</b>	<b>561</b>	<b>531</b>	<b>1 120</b>	<b>1 045</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>280</b>	<b>459</b>	<b>444</b>	<b>739</b>	<b>871</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>74</b>	<b>123</b>	<b>119</b>	<b>197</b>	<b>233</b>
<b>Résultat net</b>	<b>206 \$</b>	<b>336 \$</b>	<b>325 \$</b>	<b>542 \$</b>	<b>638 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux :</b>					
Actionnaires	206 \$	336 \$	325 \$	542 \$	638 \$
<b>Coefficient d'efficacité</b>	<b>54,5 %</b>	<b>53,2 %</b>	<b>53,2 %</b>	<b>53,8 %</b>	<b>52,7 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres<sup>3</sup></b>	<b>13,0 %</b>	<b>21,5 %</b>	<b>22,8 %</b>	<b>17,2 %</b>	<b>22,2 %</b>
<b>Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis<sup>3</sup></b>	<b>6 448 \$</b>	<b>6 226 \$</b>	<b>5 839 \$</b>	<b>6 336 \$</b>	<b>5 781 \$</b>
<b>Équivalents temps plein</b>	<b>5 080</b>	<b>5 084</b>	<b>5 028</b>	<b>5 080</b>	<b>5 028</b>

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 206 M\$, en baisse de 119 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a diminué de 130 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2020 s'est établi à 542 M\$, en baisse de 96 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2019, fait principalement attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la hausse des charges autres que d'intérêts, contrebalancées dans une certaine mesure par la hausse des produits.

### Produits

Les produits ont grimpé de 27 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 11 M\$ par suite surtout de la croissance des volumes, de l'élargissement des marges et de l'incidence du jour supplémentaire qu'a compté le trimestre considéré, le tout compensé en partie par la diminution des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 16 M\$, en raison surtout de l'augmentation des honoraires de gestion de placements et de garde attribuable à une moyenne plus élevée des biens sous gestion et à l'accroissement des produits de change et du revenu net d'intérêt sous l'effet d'un volume de transactions plus élevé dans nos activités de courtage de plein exercice, contrebalancés en partie par le recul des produits tirés des fonds communs de placement.

Les produits ont connu une baisse de 30 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont diminué de 9 M\$, en raison surtout des jours en moins qu'a compté le trimestre considéré et de la diminution des honoraires, tempérés en partie par la croissance des volumes.

Les produits de Gestion des avoirs ont diminué de 21 M\$, du fait essentiellement de la diminution des honoraires de gestion de placements et de garde attribuable à une moyenne moins élevée des biens sous gestion et des biens administrés et du recul des produits tirés des fonds communs de placement et des produits tirés des commissions, neutralisés en partie par l'accroissement des produits de change et du revenu net d'intérêt sous l'effet d'un volume de transactions plus élevé dans nos services de courtage de plein exercice.

Pour le semestre clos le 30 avril 2020, les produits ont augmenté de 98 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2019.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 28 M\$ par suite surtout de la croissance des volumes et de l'incidence du jour supplémentaire qu'a compté la période considérée, compensés en partie par le resserrement des marges et la diminution des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 70 M\$, en raison surtout de l'augmentation des honoraires de gestion de placements et de garde sous l'effet d'une moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés et d'une hausse des produits tirés des commissions.

### **Dotation à la provision pour pertes sur créances**

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 163 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré affichaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de changements défavorables dans nos perspectives économiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue, du fait en grande partie de l'augmentation de la dotation à la provision dans les services aux entreprises et les secteurs des services de détail et de gros.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 151 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré faisaient état de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue en raison de l'augmentation de la dotation à la provision dans les services aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2020 a augmenté de 155 M\$, par rapport à celle de la période correspondante de 2019. Les résultats de la période considérée faisaient état de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue du fait d'une dotation à la provision supplémentaire au premier trimestre de 2020 au titre d'un prêt auparavant douteux.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 28 M\$, ou 5 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires et des avantages du personnels, partiellement contrebalancées par une baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2020 ont augmenté de 75 M\$, ou 7 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2019, en raison principalement de la progression des salaires du personnel et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

### **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat a diminué de 45 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 49 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

La baisse de 36 M\$ de l'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2020 comparativement à celui de la période correspondante de 2019 s'explique essentiellement par la baisse du résultat.

## Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

**Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis**, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019 <sup>2</sup>	30 avr. 2020	30 avr. 2019 <sup>2</sup>
Produits					
Groupe Entreprises <sup>3</sup>	364 \$	346 \$	326 \$	710 \$	657 \$
Gestion des avoirs	154	161	148	315	296
Total des produits <sup>4, 5</sup>	518	507	474	1 025	953
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	20	16	12	36	17
Prêts productifs	210	(1)	(1)	209	10
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	230	15	11	245	27
Charges autres que d'intérêts	293	299	277	592	551
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	(5)	193	186	188	375
Impôt sur le résultat <sup>4</sup>	(23)	24	24	1	45
Résultat net	18 \$	169 \$	162 \$	187 \$	330 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	18 \$	169 \$	162 \$	187 \$	330 \$
Coefficient d'efficacité	56,6 %	59,0 %	58,5 %	57,8 %	57,8 %
Rendement des capitaux propres <sup>6</sup>	0,8 %	7,5 %	7,9 %	4,1 %	7,9 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis <sup>6</sup>	9 389 \$	8 929 \$	8 452 \$	9 156 \$	8 429 \$
Équivalents temps plein	2 045	2 077	2 015	2 045	2 015

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au premier trimestre de 2020. Services bancaires commerciaux comprend dorénavant le secteur Divers, lequel englobe les activités de trésorerie liées à CIBC Bank USA qui visent essentiellement à soutenir le secteur d'activité Services bancaires commerciaux.

4) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de néant pour le trimestre clos le 30 avril 2020 (néant au 31 janvier 2020 et 1 M\$ au 30 avril 2019) et de néant pour le semestre clos le 30 avril 2020 (1 M\$ au 30 avril 2019). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

5) Comprendait des produits de 4 M\$ liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 30 avril 2020 (6 M\$ au 31 janvier 2020 et 6 M\$ au 30 avril 2019) et de 10 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 (19 M\$ au 30 avril 2019). Les produits liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur étaient présentés à titre d'élément d'importance du quatrième trimestre de 2017 au quatrième trimestre de 2019 inclusivement.

6) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net au trimestre considéré s'est établi à 18 M\$, en baisse de 144 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par l'augmentation des produits.

Le résultat net a baissé de 151 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2020 s'est établi à 187 M\$, en baisse de 143 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2019, ce qui est essentiellement attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par la hausse des produits.

### Produits

Les produits ont progressé de 44 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont été en hausse de 38 M\$, ce qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes et l'incidence de l'écart de change, le tout en partie contrebalancé par le resserrement des marges.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 6 M\$, du fait essentiellement de la croissance des volumes et de l'augmentation des honoraires de gestion de placements et de garde sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion, ainsi que de l'incidence de l'écart de change, contrebalancées en partie par le resserrement des marges.

Les produits ont augmenté de 11 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 18 M\$, du fait surtout de la croissance des volumes, de l'élargissement des marges favorisées par les activités de couverture et de l'incidence de l'écart de change, neutralisés dans une certaine mesure par une perte au titre de la réévaluation à la valeur du marché liée à des prêts détenus en vue de la vente dans le cadre de notre programme de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC).

Les produits de Gestion des avoirs ont affiché une baisse de 7 M\$, fait en grande partie attribuable au resserrement des marges et à la baisse des honoraires de gestion de placements et de garde plus élevés sous l'effet d'une diminution des biens sous gestion, tempérés par l'incidence de l'écart de change et de la croissance des volumes.

Pour le semestre clos le 30 avril 2020, les produits ont augmenté de 72 M\$, ou 8 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2019.

Les produits de Groupe Entreprises ont enregistré une hausse de 53 M\$, ce qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes et l'incidence de l'écart de change.

Les produits de Gestion des avoirs ont affiché une hausse de 19 M\$, en raison surtout des honoraires de gestion de placements et de garde plus élevés sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion et de la croissance des volumes, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 219 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré affichaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de changements défavorables dans nos perspectives économiques dans le contexte de pandémie de COVID-19.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 215 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré faisaient état de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2020 a augmenté de 218 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2019. Les résultats de la période considérée faisaient état de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté principalement en raison de la dotation à la provision plus élevée dans divers secteurs disparates.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 16 M\$, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'incidence de l'écart de change et de la progression des salaires du personnel, partiellement contrebalancées par une baisse des coûts liés à l'expansion des affaires.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 6 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des salaires du personnel attribuable au caractère saisonnier de certains avantages et des attributions liées au rendement, compensée en partie par l'incidence de l'écart de change.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2020 ont grimpé de 41 M\$, ou 7 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2019, en raison principalement de la progression des salaires du personnel, de l'incidence de l'écart de change et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, en partie neutralisées par la diminution des coûts liés à l'expansion des affaires.

## Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 47 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 47 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

La baisse de 44 M\$ de l'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2020 comparativement à celui de la période correspondante de 2019 s'explique essentiellement par la baisse du résultat.

## Marchés des capitaux

**Marchés des capitaux** offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

## Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019 <sup>2</sup>	30 avr. 2020	30 avr. 2019 <sup>2</sup>
Produits					
Marchés CIBC, réseau mondial	495 \$	541 \$	434 \$	1 036 \$	855 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	329	330	322	659	613
Total des produits <sup>3</sup>	824	871	756	1 695	1 468
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	36	(5)	6	31	48
Prêts productifs	186	(5)	(6)	181	18
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	222	(10)	-	212	66
Charges autres que d'intérêts	418	419	372	837	740
Résultat avant impôt sur le résultat	184	462	384	646	662
Impôt sur le résultat <sup>3</sup>	47	127	101	174	173
Résultat net	137 \$	335 \$	283 \$	472 \$	489 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	137 \$	335 \$	283 \$	472 \$	489 \$
Coefficient d'efficacité	50,7 %	48,1 %	49,2 %	49,3 %	50,4 %
Rendement des capitaux propres <sup>4</sup>	8,1 %	20,6 %	18,7 %	14,2 %	16,4 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis <sup>4</sup>	6 844 \$	6 480 \$	6 206 \$	6 660 \$	6 010 \$
Équivalents temps plein	1 443	1 434	1 370	1 443	1 370

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 46 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2020 (49 M\$ au 31 janvier 2020 et 43 M\$ au 30 avril 2019) et de 95 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 (84 M\$ au 30 avril 2019). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

## Aperçu financier

Le résultat net s'est établi à 137 M\$, en baisse de 146 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à l'accroissement des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancés par l'augmentation des produits.

Le résultat net a diminué de 198 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la diminution des produits.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2020 s'est établi à 472 M\$, en baisse de 17 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2019, ce qui est essentiellement attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, en grande partie contrebalancée par la hausse des produits.

## Produits

Les produits ont progressé de 68 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 61 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de la négociation de taux de change et de taux d'intérêt et de l'augmentation des produits tirés des commissions sur les activités de négociation des titres de participation et des activités de financement, en partie contrebalancées par la diminution des produits de nos activités de négociation de dérivés sur action et par les REC et les RVF plus élevés.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 7 M\$, essentiellement en raison de la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises et de l'accroissement des activités de souscription de titres de créance, auxquels ont fait partiellement contreponds la baisse des produits tirés des activités de services-conseils et des activités de souscription de titres de participation.

Les produits ont présenté une baisse de 47 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont reculé de 46 M\$, surtout en raison de la diminution des produits de nos activités de négociation de titres de participation, des REC et des RVF plus élevés et de la baisse des produits tirés des activités de négociation de marchandises, en partie contrebalancés par la hausse des produits tirés de la négociation de taux de change et de taux d'intérêt et de l'augmentation des produits tirés des commissions sur les activités de négociation des titres de participation et des activités de financement.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement étaient comparables à ceux du trimestre précédent, l'augmentation des produits tirés des activités de souscription de titres de participation et la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises ayant été contrebalancées par la diminution des produits tirés des activités de services-conseils.

Pour le semestre clos le 30 avril 2020, les produits ont augmenté de 227 M\$, ou 15 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2019.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 181 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de la négociation de taux de change et de taux d'intérêt et de l'augmentation des produits tirés des activités de financement et des commissions sur les activités de négociation des titres de participation, partiellement compensées par la diminution des produits de nos activités de négociation de dérivés sur actions et les REC et RVF plus élevés.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 46 M\$ par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, essentiellement en raison de la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises et de l'accroissement des activités de souscription de titres de créance et de participation, auxquelles ont fait partiellement contreponds la baisse des produits tirés des activités de services-conseils.

## Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 222 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré affichaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de changements dans nos perspectives économiques et d'une migration du crédit défavorables dans le contexte de pandémie de COVID-19, ainsi que de la pression persistante exercée sur les prix du pétrole. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté principalement en raison de la dotation à la provision plus importante dans le secteur pétrolier et gazier.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 232 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré faisaient état de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a connu une hausse, fait notamment attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision susmentionnée au cours du trimestre considéré, en regard d'une reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux au trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2020 a augmenté de 146 M\$, par rapport à celle de la période correspondante de 2019. Les résultats de la période considérée faisaient état de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué sous l'effet de la diminution de la dotation à la provision dans le secteur des services publics, contrebalancée dans une certaine mesure par une augmentation de la dotation à la provision dans le secteur pétrolier et gazier.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 46 M\$, ou 12 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui repose surtout sur la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2020 ont grimpé de 97 M\$, ou 13 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2019, en raison principalement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la hausse de la rémunération liée au rendement.

## Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 54 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 80 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2020 est comparable à celui enregistré au cours de la période correspondante de 2019.

## Siège social et autres

**Siège social et autres** comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, Infrastructure et Innovation, Gestion du risque, Personnel, Culture et marque, Finance et Trésorerie, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019 <sup>2</sup>	30 avr. 2020	30 avr. 2019 <sup>2</sup>
Produits					
Services bancaires internationaux	170 \$	206 \$	198 \$	376 \$	395 \$
Divers	(38)	2	(10)	(36)	19
Total des produits <sup>3</sup>	132	208	188	340	414
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	17	7	5	24	13
Prêts productifs	103	(1)	(13)	102	(16)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	120	6	(8)	126	(3)
Charges autres que d'intérêts	285	627	286	912	563
Perte avant impôt sur le résultat	(273)	(425)	(90)	(698)	(146)
Impôt sur le résultat <sup>3</sup>	(101)	(180)	(100)	(281)	(189)
Résultat net (perte nette)	(172) \$	(245) \$	10 \$	(417) \$	43 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	(8) \$	7 \$	7 \$	(1) \$	11 \$
Actionnaires	(164)	(252)	3	(416)	32
Équivalents temps plein	22 793	23 109	22 649	22 793	22 649

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis sont présentés selon la BIE. Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 46 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2020 (49 M\$ au 31 janvier 2020 et 44 M\$ au 30 avril 2019) et de 95 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 (85 M\$ au 30 avril 2019).

### Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 172 M\$, contre un résultat net de 10 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, fait attribuable notamment à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la diminution des produits.

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 172 M\$ contre un résultat net de 245 M\$ au trimestre précédent, du fait que des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ et présentées à titre d'élément d'importance avaient été comptabilisées au trimestre précédent. Une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et une diminution des produits ont été inscrites au trimestre considéré.

La perte nette pour le semestre clos le 30 avril 2020 s'est élevée à 417 M\$ contre un résultat net de 43 M\$ à la période correspondante de 2019, ce qui découle essentiellement des charges de restructuration précitées, de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la diminution des produits.

### Produits

Les produits ont reculé de 56 M\$, ou 30 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont fléchi de 28 M\$, du fait notamment de la baisse des produits tirés de CIBC FirstCaribbean attribuable aux pertes de crédit attendues sur les titres de créance de 22 M\$.

Les produits Divers ont reculé de 28 M\$, en raison principalement de la baisse des produits de trésorerie engendrée par les coûts associés au maintien de liquidités accrues, baisse neutralisée en partie par les produits d'intérêts liés au règlement de certaines questions fiscales.

Les produits ont présenté une baisse de 76 M\$, ou 37 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont diminué de 36 M\$ du fait notamment de la baisse des produits tirés de CIBC FirstCaribbean susmentionnée ainsi que du recul des activités de transaction des clients et du resserrement des marges.

Les produits Divers ont reculé de 40 M\$, en raison principalement de la baisse des produits de trésorerie susmentionnée, neutralisée en partie par les produits d'intérêts susmentionnés, liés au règlement de certaines questions fiscales.

Pour le semestre clos le 30 avril 2020, les produits ont diminué de 74 M\$, ou 18 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2019.

Les produits de Services bancaires internationaux ont diminué de 19 M\$ du fait notamment de la baisse des produits tirés de CIBC FirstCaribbean susmentionnée.

Les produits Divers ont reculé de 55 M\$, en raison principalement de la baisse des produits de trésorerie susmentionnée et de l'incidence des modifications émanant de l'adoption de l'IFRS 16 au cours de la période considérée compensées en grande partie par les charges autres que d'intérêts (se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16), le tout neutralisé en partie par les produits d'intérêts susmentionnés, liés au règlement de certaines questions fiscales.

### Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 128 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré affichaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de changements défavorables dans nos perspectives économiques dans le contexte de pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté principalement en raison de la dotation à la provision plus élevée dans CIBC FirstCaribbean.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 114 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait de l'augmentation susmentionnée de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs et sur prêts douteux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2020 a augmenté de 129 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2019 en raison principalement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs et sur prêts douteux susmentionnée au cours de la période considérée.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, une dépréciation du goodwill de 28 M\$, présentée comme un élément d'importance au trimestre considéré ayant été contrebalancée par la diminution des coûts de soutien du siège social.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 342 M\$, ou 55 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout des charges de restructuration susmentionnées inscrites au trimestre précédent. Les charges du trimestre considéré faisaient aussi état de la dépréciation du goodwill susmentionnée.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2020 ont présenté une hausse de 349 M\$, ou 62 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2019, notamment en raison des charges de restructuration et de la dépréciation du goodwill précitées, contrebalancées en partie par une diminution des frais d'occupation découlant de l'adoption de l'IFRS 16 qui a été dans une grande mesure neutralisée par la hausse des charges d'intérêts susmentionnée.

### **Impôt sur le résultat**

L'économie d'impôt sur le résultat a été comparable à celle inscrite au trimestre correspondant de l'exercice précédent, compte tenu du fait que le provisionnement susmentionné des pertes de crédit attendues dans CIBC FirstCaribbean s'est traduit par une économie d'impôt limitée.

L'économie d'impôt a reculé de 79 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en grande partie sous l'effet des charges de restructuration précitées au cours du trimestre précédent.

L'économie d'impôt pour le semestre clos le 30 avril 2020 a progressé de 92 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2019, essentiellement sous l'effet des charges de restructuration susmentionnées.

# Situation financière

## Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	30 avr. 2020	31 oct. 2019
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	55 471 \$	17 359 \$
Valeurs mobilières	133 806	121 310
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	71 706	59 775
Prêts et acceptations, nets de la provision	420 579	398 108
Dérivés	40 319	23 895
Autres actifs	37 255	31 157
	<b>759 136 \$</b>	<b>651 604 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	543 788 \$	485 712 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	96 288	69 258
Dérivés	41 188	25 113
Autres passifs	32 801	28 257
Titres secondaires	4 818	4 684
Capitaux propres	40 253	38 580
	<b>759 136 \$</b>	<b>651 604 \$</b>

### Actif

Au 30 avril 2020, le total de l'actif avait progressé de 107,5 G\$, ou 17 %, en comparaison de celui inscrit au 31 octobre 2019, total faisant état notamment d'une augmentation d'environ 11 G\$ liée à l'appréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont augmenté de 38,1 G\$, ou 220 %, essentiellement en raison de la hausse des placements de trésorerie à court terme.

L'augmentation de 12,5 G\$, ou 10 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable à la hausse des titres de créance des gouvernements canadiens, des titres du Trésor des États-Unis et d'autres organismes américains et des titres de créance de gouvernements d'autres pays.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres se sont accrues de 11,9 G\$, ou 20 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et les acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 22,5 G\$, ou 6 %, du fait principalement de la hausse des prêts aux entreprises et aux gouvernements aux États-Unis et au Canada.

Les dérivés ont grimpé de 16,4 G\$, ou 69 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux de change, de taux d'intérêt et sur actions.

Les autres actifs ont augmenté de 6,1 G\$, ou 20 %, en raison surtout d'une hausse des biens donnés en garantie sur dérivés, de la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice considéré par suite de l'adoption de l'IFRS 16 (pour plus de précisions, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires) et d'une hausse des montants à recevoir des courtiers, en partie neutralisées par une baisse de l'impôt exigible à recevoir.

### Passif

Au 30 avril 2020, le total du passif avait augmenté de 105,9 G\$, ou 17 %, en comparaison de celui inscrit au 31 octobre 2019, total faisant état notamment d'une augmentation d'environ 11 G\$ liée à l'appréciation du dollar américain.

Les dépôts ont progressé de 58,1 G\$, ou 12 %, en raison surtout de l'accroissement du financement de gros et de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada. Pour plus de précisions sur la composition des dépôts, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 27,0 G\$, ou 39 %, ce qui découle surtout de notre participation au mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour majoré de la Banque du Canada (se reporter à la section Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité – Faits nouveaux dans le contexte de la pandémie de COVID-19) et des activités des clients.

Les dérivés ont grimpé de 16,1 G\$, ou 64 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux de change, de taux d'intérêt et sur actions.

Les autres passifs ont augmenté de 4,5 G\$, ou 16 %, en raison surtout d'une hausse des biens reçus en garantie sur dérivés, de la comptabilisation des obligations locatives au cours de l'exercice considéré par suite de l'adoption de l'IFRS 16 précitée et d'une augmentation des montants à payer aux courtiers.

### Capitaux propres

Au 30 avril 2020, les capitaux propres avaient augmenté de 1,7 G\$, ou 4 %, par rapport à ceux du 31 octobre 2019, en raison surtout d'une hausse nette des résultats non distribués qui prend en compte l'augmentation de 0,1 G\$ liée à l'adoption de l'IFRS 16 susmentionnée.

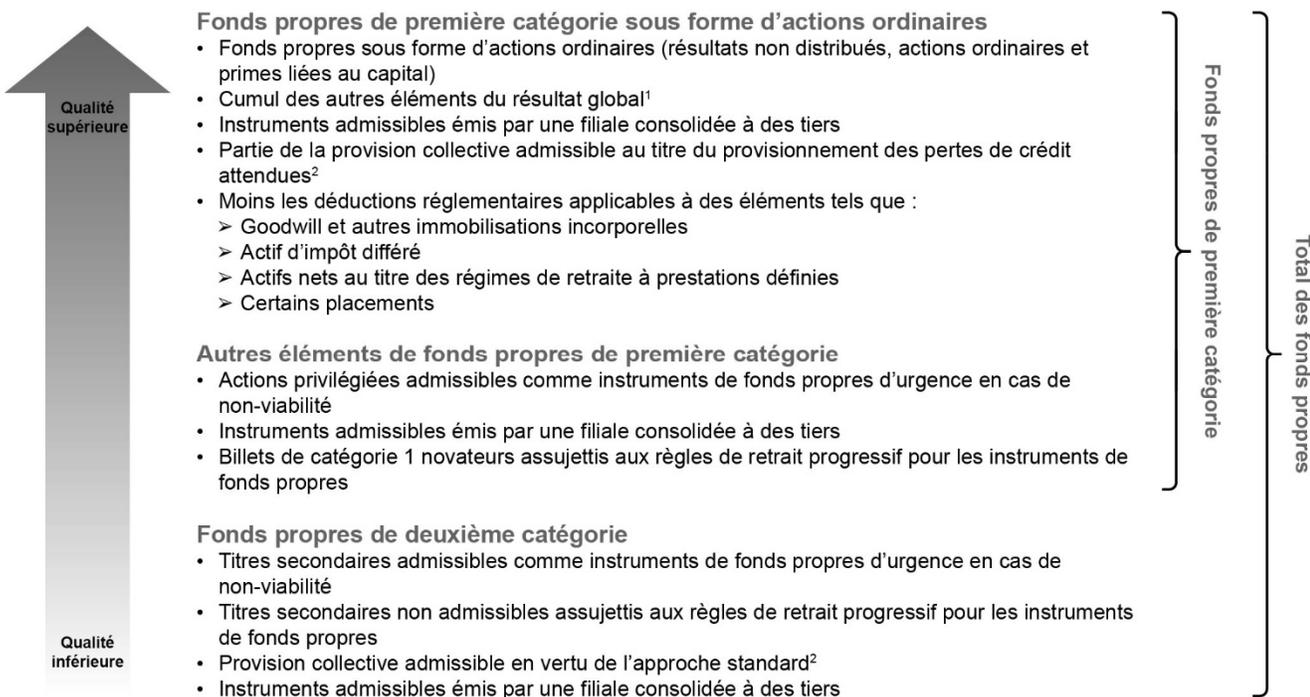
## Gestion des fonds propres

Nous gérons activement notre capital pour maintenir des sources de capitaux solides et efficaces qui favorisent la robustesse de notre bilan, l'accroissement de nos activités et la mise en œuvre notre stratégie afin de satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres, se reporter aux pages 28 à 39 de notre Rapport annuel 2019.

### Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



- Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.
- Le BSIF a assoupli les attentes réglementaires par la mise en place de dispositions transitoires au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues de sorte qu'une partie des provisions qui aurait autrement fait partie des fonds propres de deuxième catégorie puisse plutôt être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, sous réserve de certains facteurs scalaires et limites jusqu'à l'exercice 2022. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière. Les instruments de fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie non admissibles sont exclus des fonds propres réglementaires à un taux de 10 % par année, jusqu'en janvier 2022, date à partir de laquelle ils n'auront pas de valeur réglementaire.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujéties à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR et à une réserve pour stabilité intérieure qui vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La réserve pour stabilité intérieure est actuellement établie à 1,0 %, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 2,5 % de l'APR (pour plus de précisions à l'égard de la diminution des exigences de la réserve pour stabilité intérieure qui ont pris effet le 13 mars 2020, se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires). De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé. Les cibles actuelles du BSIF se résument comme suit :

Au 30 avril 2020	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier <sup>1</sup>	Réserve pour stabilité intérieure <sup>2</sup>	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	1,0 %	9,0 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	1,0 %	10,5 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	1,0 %	12,5 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 30 avril 2020.

2) L'exigence en matière de réserve pour stabilité intérieure a été diminuée à 1,0 % à partir du 13 mars 2020. Cette diminution remplace l'augmentation à 2,25 % annoncée précédemment qui devait prendre effet le 30 avril 2020. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

## Fonds propres réglementaires

Nos ratios et fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au	30 avr. 2020	31 janv. 2020	31 oct. 2019
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	29 535 \$	28 407 \$	27 707 \$
Fonds propres de première catégorie	32 685	31 551	30 851
Total des fonds propres	37 968	36 570	35 854
Total de l'APR	261 763	252 099	239 863
Le total de l'APR se compose de ce qui suit :			
Risque de crédit	224 859	215 562	204 744
Risque de marché	7 323	7 345	6 532
Risque opérationnel	29 581	29 192	28 587
	261 763	252 099	239 863
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,3 %	11,3 %	11,6 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,5 %	12,5 %	12,9 %
Ratio du total des fonds propres	14,5 %	14,5 %	15,0 %

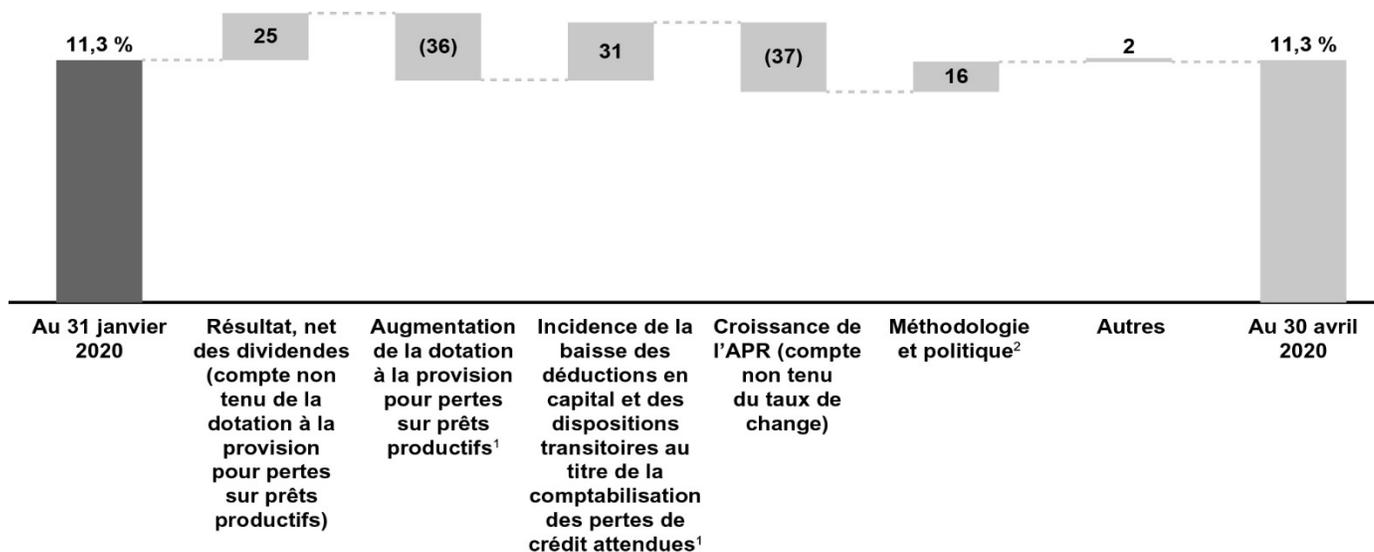
### Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Au 30 avril 2020, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,3 % par rapport à celui du 31 octobre 2019, l'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ayant été plus que contrebalancée par une hausse de l'APR. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était essentiellement attribuable au capital autogénéré (résultat net moins les dividendes), à une hausse du cumul des autres éléments du résultat global portée par l'écart de change et à l'émission d'actions ordinaires, déduction faite des rachats d'actions. Bien que le trimestre considéré ait subi l'incidence de la hausse de la dotation à la provision sur pertes sur prêts productifs, ce qui s'est traduit par une diminution du résultat net, cette hausse a été en grande partie neutralisée par l'élimination de la déduction dans le cadre du calcul du déficit des pertes attendues ainsi que par les dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues instaurées au deuxième trimestre de 2020 (se reporter à la section Dispositions transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres pour plus de précisions). La pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'incidence importante sur le calcul des pertes attendues aux fins des fonds propres réglementaires, les paramètres utilisés pour les besoins du calcul étant fondés sur des données à long terme et ponctués par des périodes de ralentissement appliquées aux cotes de notation du risque les plus récentes. Ce scénario diffère de celui des pertes de crédit attendues comptabilisées aux fins comptables qui a recours à des paramètres fondés sur un moment dans le temps et sur des informations prospectives à jour qui reflètent avec plus d'exactitude, dans le contexte actuel, les paramètres à long terme utilisés en matière de fonds propres.

La hausse de l'APR découle essentiellement de la croissance interne, de l'écart de change, de la mise à jour des paramètres et de l'adoption de l'IFRS 16 au premier trimestre de 2020, contrebalancée en partie par le changement de méthode, soit de l'approche standard (AS-RCC) à l'approche des modèles internes (AMI), à l'égard de certaines transactions sur dérivés à partir du deuxième trimestre de 2020. Les répercussions de la migration du crédit sur la croissance de l'APR a été atténuée par l'utilisation des cotes de notation du risque les plus récentes et les programmes d'aide aux clients de la CIBC et programmes d'aide des gouvernements à l'intention des particuliers et des entreprises mis en place pour contrer l'incidence de la pandémie de COVID-19 (se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19 pour plus de précisions). En outre, le deuxième trimestre de 2020 a présenté une variation à la hausse des niveaux de risque relativement à l'APR reflétant le risque de marché, contrebalancée dans une grande mesure par l'incidence des mesures mises en place par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19, comme il est mentionné dans la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Nous nous attendons à ce que l'incidence du calcul des pertes attendues aux fins des fonds propres réglementaires et l'APR reflétant le risque de crédit aient des répercussions défavorables sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires au cours des périodes ultérieures selon la mesure dans laquelle la dégradation des cotes de risque et des autres cotes de crédit reflétera celle présentée dans nos informations prospectives.

Le tableau ci-après présente le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires au 30 avril 2020 par rapport à celui du 31 janvier 2020 en raison du changement de méthode.



- 1) La diminution des déductions en capital témoigne de l'élimination du déficit de pertes attendues. L'incidence nette de ces éléments consiste en une réduction de cinq points de base de notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. Pour plus de précisions sur les dispositions transitoires sur la comptabilisation des pertes de crédit attendues, se reporter à la section Dispositions transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres.
- 2) Essentiellement attribuable à l'adoption de l'AMI au deuxième trimestre de 2020 aux fins du calcul de l'exposition au risque de crédit de contrepartie à l'égard des transactions sur dérivés admissibles. L'AS-RCC est toujours employée à l'égard certaines transactions.

#### Ratio des fonds propres de première catégorie

Au 30 avril 2020, le ratio des fonds propres de première catégorie avait diminué de 0,4 % par rapport à celui au 31 octobre 2019, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

#### Ratio du total des fonds propres

Au 30 avril 2020, le ratio du total des fonds propres avait diminué de 0,5 % par rapport à celui au 31 octobre 2019, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie.

#### Ratio de levier

Les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les règlements comme étant la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- les expositions sur dérivés;
- les expositions sur opérations de financement par titres;
- les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires ci-après pour prendre connaissance des mesures en matière de fonds propres récemment annoncées qui ont une incidence sur le ratio de levier.

En millions de dollars, au	30 av. 2020	31 oct. 2019
Fonds propres de première catégorie	32 685 \$	30 851 \$
Expositions du ratio de levier	726 959	714 343
Ratio de levier	4,5 %	4,3 %

Au 30 avril 2020, le ratio de levier avait augmenté de 0,2 % en regard de celui au 31 octobre 2019, fait essentiellement attribuable à l'incidence de l'augmentation des fonds propres de première catégorie, compensée en partie par une augmentation des expositions du ratio de levier. L'augmentation des expositions du ratio de levier est surtout attribuable à une hausse des expositions sur opérations de financement par titres et des expositions de dérivés, neutralisée en partie une diminution des expositions au bilan faisant état de l'exclusion de la mesure de l'exposition, comme l'autorise le BSIF, de certains éléments, dont les réserves auprès de la banque centrale et les titres d'émetteurs souverains, considérés comme des actifs liquides de haute qualité (se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19).

## Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires afin de renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter aux pages 33 et 34 de notre Rapport annuel 2019). Les paragraphes ci-dessous présentent un résumé des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2019.

### Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Le CBCB et le BSIF ont tous deux annoncé un certain nombre de changements, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, pour composer avec les variations de la conjoncture des marchés. Une récapitulation des changements annoncés est présentée dans les tableaux ci-après.

#### CBCB

27 mars 2020 <i>Report de la mise en œuvre des réformes de Bâle III</i>	Le Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire (GHOS), organe de supervision du CBCB, a annoncé le report de la mise en œuvre des dernières réformes de la norme de fonds propres de Bâle III afin de conférer aux banques et aux organismes de surveillance la capacité opérationnelle de faire face à la pandémie de COVID-19. Pour plus de précisions, se reporter aux sections Réformes de Bâle III et Exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées ci-après.
3 avril 2020 <i>Mesures visant à atténuer l'incidence de la COVID-19</i>	Le CBCB a annoncé des mesures visant à atténuer l'incidence de la COVID-19, dont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Publication de <i>Measures to reflect the impact of COVID-19</i> faisant état de précisions techniques pour assurer le traitement approprié des prêts admissibles aux termes des mesures d'allègement et de report des paiements et les programmes de prêts garantis des gouvernements.</li><li>• Le report d'un an, soit de 2021 à 2022, de la mise en œuvre des deux dernières phases au titre du dispositif Exigences de marge pour les dérivés non compensés centralement.</li><li>• Le report d'un an, soit de 2021 à 2022, de la mise en œuvre du cadre de gestion des banques d'importance systémique mondiale (BISM) révisé (se reporter à la section Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale ci-après).</li></ul>

#### BSIF

13 mars 2020 <i>Mesures pour renforcer la résilience des institutions financières</i>	Le BSIF a adopté des mesures pour renforcer la résilience des institutions financières, dont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• La prise d'effet immédiate d'un assouplissement du niveau de la réserve pour stabilité intérieure (se reporter à la section Réserve pour stabilité intérieure ci-après).</li><li>• La suspension de la bonification des dividendes et des rachats d'actions par toutes les institutions financières fédérales (se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital ci-après).</li><li>• La suspension de tous les exercices de consultation en cours et des travaux afférents à l'élaboration ou à la révision de certaines lignes directrices jusqu'à ce que les conditions se stabilisent. Cela vise notamment la consultation sur le nouveau taux de référence pour les prêts hypothécaires non assurés proposé dans le cadre de la ligne directrice B-20 le 18 février 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Prêts personnels garantis par des biens immobiliers).</li></ul>
27 mars 2020 <i>Mesures prises en réaction aux difficultés opérationnelles causées par la propagation de la COVID-19</i>	Le BSIF a adopté des mesures en réaction aux difficultés opérationnelles causées par la propagation de la COVID-19, dont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Aux fins de détermination des exigences en matière de fonds propres établies au titre de la ligne directrice <i>Normes de fonds propres</i> (NFP) pour les prêts (y compris les prêts hypothécaires) auxquels des reports de paiement sont accordés à titre d'allègement, la situation de paiement sera fondée sur le statut antérieur des prêts avant les reports de paiement tout au long de la période visée par les mesures d'allègement.</li><li>• La mise en place de dispositions transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues (se reporter à la section Dispositions transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres ci-après).</li><li>• L'augmentation temporaire d'au moins un an de la limite des obligations sécurisées, qui représente le pourcentage du total des actifs qu'une institution financière peut donner en garantie des obligations sécurisées, pour la faire passer de 5,5 % à 10 %.</li><li>• Le report de la mise en œuvre des réformes de Bâle III au Canada (se reporter à la section Réformes de Bâle III pour plus de précisions).</li><li>• Le report de la mise en œuvre des exigences de divulgation financière au titre du troisième pilier qui ont été finalisées par le CBCB en décembre 2018 (se reporter à la section Exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées ci-après).</li><li>• La confirmation qu'aucune sortie de trésorerie ne doit être comptabilisée au titre du ratio de liquidité à court terme lorsque des acceptations bancaires sont vendues à la Banque du Canada en vertu de la facilité d'achat des acceptations bancaires (pour plus de précisions, se reporter à la section Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité).</li><li>• Une réduction temporaire des multiplicateurs de la valeur à risque simulée utilisée par les institutions qui ont recours à l'approche des modèles internes pour déterminer les exigences de fonds propres au titre du risque de marché.</li><li>• La suppression des couvertures aux fins du RVF du calcul des fonds propres au titre du risque de marché afin de corriger une asymétrie dans la règle actuelle.</li></ul>
30 mars 2020 <i>Établissement du régime de fonds propres applicable aux programmes adoptés en réaction à la COVID-19</i>	Le BSIF a fourni des indications sur les régimes de fonds propres applicables aux programmes de prêts parrainés par les gouvernements et mis en place en réponse à la COVID-19 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur les programmes). Les principales exigences de fonds propres applicables aux divers programmes sont résumées ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"><li>• Les prêts administrés aux termes du CUEC sont exclus du calcul des ratios de fonds propres et des ratios de levier.</li><li>• Aux fins des fonds propres, la partie du prêt garantie par le gouvernement aux termes du programme d'EDC peut être considérée comme un prêt à une entité souveraine, alors que la partie restante est considérée comme une</li></ul>

	exposition de l'emprunteur. Le montant du prêt en entier est inclus dans la mesure de l'exposition utilisée aux fins du calcul du ratio de levier.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>La partie du prêt consentie par une banque aux termes du programme de prêts conjoints de la BDC pour les petites et moyennes entreprises peut être incluse dans le calcul des ratios de fonds propres et des ratios de levier.</li> </ul>
9 avril 2020 <i>Mesures supplémentaires en réaction aux difficultés causées par la propagation de la COVID-19</i>	<p>Le BSIF a annoncé la mise en place de mesures supplémentaires, notamment quant à l'assouplissement des attentes réglementaires, pour appuyer les efforts de lutte contre l'incidence de la COVID-19 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'au 30 avril 2021, les réserves auprès des banques centrales et les titres d'émetteurs souverains qui sont considérés comme des actifs liquides de haute qualité (HQLA) peuvent être exclus de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier. Le coefficient de plancher sera abaissé, passant de 75 % à 70 %, à partir du 9 avril 2020. Il est attendu que cette diminution sera maintenue jusqu'à la mise en œuvre du plancher de fonds propres de Bâle III au Canada (se reporter à la section Réformes de Bâle III ci-après).</li> </ul>

### *Dispositions transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres*

En réponse à la pandémie de COVID-19, le BSIF a instauré des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues qui sont prévues par le dispositif de Bâle. Ces dispositions transitoires sont entrées en vigueur en date de la publication du communiqué du BSIF à cet effet le 27 mars 2020 et aux termes de celles-ci, une partie des provisions qui auraient été incluses autrement dans les fonds propres de deuxième catégorie peuvent être incluses dans les fonds propres de première catégorie. La partie de la provision pour pertes de crédit attendues pouvant être incluse dans les fonds propres de première catégorie est déterminée en fonction de l'augmentation des provisions pour le premier et le deuxième stades par rapport aux soldes au 31 janvier 2020 utilisés à titre de niveau de référence. Ce montant est ensuite ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est fixé à 70 % pour l'exercice 2020, à 50 % pour l'exercice 2021 et à 25 % pour l'exercice 2022. Les dispositions transitoires ne s'appliquent pas aux provisions affectées aux portefeuilles traités selon l'approche fondée sur les notations internes (NI) qui sont en position de déficit de pertes attendues durant la période transitoire.

### *Réformes de Bâle III*

Le 27 mars 2020, le GHOS a annoncé le report de la mise en œuvre des réformes de Bâle III afin de conférer aux banques et aux organismes de surveillance la capacité opérationnelle de faire face à la pandémie de COVID-19. Le 27 mars 2020, le BSIF a également annoncé que la mise en œuvre des réformes de Bâle III serait repoussée conformément à l'annonce faite par le CBCB. Les dates de mise en œuvre des dernières réformes de Bâle III pour la CIBC par suite des communiqués s'y rattachant sont les suivantes :

Dispositif de ratio de levier révisé et entrée en vigueur de la réserve applicable aux BISM	1 <sup>er</sup> novembre 2022
Révisions de l'approche standard et de l'approche fondée sur les NI pour le risque de crédit	1 <sup>er</sup> novembre 2022
Modifications aux exigences de Bâle III visant le plancher de fonds propres	1 <sup>er</sup> novembre 2022
Cadre de gestion du risque opérationnel révisé	1 <sup>er</sup> novembre 2022
Dispositifs des REC révisés	1 <sup>er</sup> novembre 2023
Cadre du risque de marché révisé (aussi appelé « examen fondamental du portefeuille de négociation » (PFPN))	1 <sup>er</sup> novembre 2023

### *Réserve pour stabilité intérieure*

En réponse à la pandémie de COVID-19 et à la conjoncture, le BSFI a annoncé la réduction immédiate de la réserve pour stabilité intérieure, la faisant passer de 2,0 % à 1,0 % à partir du 13 mars 2020. Cette réduction remplace l'augmentation, annoncée dans un communiqué antérieur, au titre de laquelle la réserve pour stabilité intérieure devait passer de 2,0 % à 2,25 % le 30 avril 2020. La réduction s'est aussi traduite par la baisse des ratios cibles de fonds propres du BSIF, y compris toutes les réserves pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres, qui devront s'établir respectivement à 9,0 %, 10,5 % et 12,5 %.

### *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées*

Conformément à l'annonce du GHOS le 27 mars 2020 sur le report d'un an de la mise en œuvre des exigences de divulgation financière au titre du troisième pilier finalisées en décembre 2018, le BSIF a annoncé le même jour que la mise en œuvre pour les institutions de dépôt canadiennes ne commencerait pas avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

### *Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale*

Le 5 juillet 2018, le CBCB a publié, à l'intention des banques d'importance systémique mondiale (BISM), un document portant sur la mise à jour de la méthode d'évaluation et l'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes (*Global systemically important banks: revised assessment methodology and the higher loss absorbency requirement*) à l'issue du premier examen du cadre d'évaluation pour les BISM. La version modifiée de la méthode d'évaluation devait entrer en vigueur d'ici l'évaluation des BISM de 2021. Dans le cadre des mesures annoncées par le CBCB en réponse à la COVID-19, la date de prise d'effet de la mise à jour de la méthode d'évaluation a été reportée d'un an et la mise à jour entrera donc en vigueur d'ici l'évaluation des BISM de 2022.

La CIBC continuera de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et les informations à fournir à cet égard et de s'y préparer.

### **Activités importantes de gestion du capital**

En parallèle avec le communiqué du BSIF du 13 mars 2020 visant la réduction de la réserve pour stabilité intérieure à 1,0 %, le BSIF a également annoncé qu'il s'attend à ce que les institutions financières fédérales interrompent pour le moment les processus d'augmentation des dividendes et de rachats d'actions pour que les fonds propres supplémentaires disponibles soient utilisés à l'appui des activités de prêts au Canada.

### *Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires*

Le 31 mai 2019, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 9 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le

3 juin 2020. Au cours du deuxième trimestre de 2020, avant l'annonce par le BSIF de l'exigence pour toutes les institutions financières fédérales de cesser le rachat d'actions, nous avons racheté et annulé 710 800 actions ordinaires aux termes de l'offre actuelle à un cours moyen de 96,81 \$ pour un total de 69 M\$. Au cours du semestre clos le 30 avril 2020, nous avons racheté et annulé 2 208 600 actions ordinaires aux termes de l'offre actuelle à un cours moyen de 106,03 \$ pour un total de 234 M\$.

### Dividendes

Le 25 février 2020, le conseil d'administration (le « conseil ») a approuvé une augmentation de son dividende trimestriel, le faisant passer de 1,44 \$ à 1,46 \$ par action ordinaire pour le trimestre clos le 30 avril 2020.

### Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Aux termes de ce régime, nous avons émis 454 791 actions ordinaires pour une contrepartie de 36 M\$ pour le trimestre et 788 795 actions ordinaires pour une contrepartie de 72 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020.

### Actions privilégiées

#### Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (FPUNV) (actions de série 41) avaient le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 42 (FPUNV) (actions de série 42) le 31 janvier 2020. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 42 n'a été émise et toutes les actions de série 41 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 41 a été rajusté à 3,909 % et les dividendes que déclare le conseil seront versés trimestriellement au cours de la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2020.

### Instruments convertibles

#### Instruments de FPUNV

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 30 avril 2020	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
<b>Actions privilégiées<sup>1, 2</sup></b>				
Série 39 (FPUNV)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 45 (FPUNV)	32 000 000	800	5,00	160 000 000
Série 47 (FPUNV)	18 000 000	450	5,00	90 000 000
Série 49 (FPUNV)	13 000 000	325	5,00	65 000 000
Série 51 (FPUNV)	10 000 000	250	5,00	50 000 000
<b>Titres secondaires<sup>2, 3</sup></b>				
Débetures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (FPUNV)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débetures à 3,45 % échéant le 4 avril 2028 (FPUNV)	s. o.	1 500	5,00	450 000 000
Débetures à 2,95 % échéant le 19 juin 2029 (FPUNV)	s. o.	1 500	5,00	450 000 000
<b>Total</b>		<b>6 825 \$</b>		<b>1 765 000 000</b>

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte de l'incidence des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de FPUNV en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 80 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 30 avril 2020. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice sur les normes de fonds propres, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de le devenir, et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

### *Règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques*

Le ministère des Finances du Canada a procédé à la publication officielle de règlements relatifs à la recapitalisation interne qui sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. Ces règlements confèrent certains pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) lui permettant de mettre en œuvre le régime de recapitalisation interne, y compris d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles d'une BSN dans le cas où elle deviendrait non viable. Il appartient au surintendant des institutions financières (le « surintendant ») de désigner une banque en tant que BSN, d'établir le niveau minimal de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) et de décider si une banque est non viable. Les créances de premier rang émises par la CIBC à compter du 23 septembre 2018, d'une durée initiale jusqu'à l'échéance de plus de 400 jours (y compris les options explicites ou intégrées) qui sont non garanties ou partiellement garanties sont admissibles à la recapitalisation interne. Les dépôts des clients, certains dérivés, les obligations sécurisées et certains billets structurés ne seraient pas admissibles à la recapitalisation interne. La norme sur la CTAP vise à faire en sorte qu'une banque non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante, à l'aide de ses instruments de fonds propres réglementaires et de recapitalisation interne admissibles, pour assurer sa recapitalisation. À compter du premier trimestre de 2022, les BSN seront tenues de maintenir un ratio de CTAP cible prudentiel (composé d'un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % et des exigences de réserve pour stabilité intérieure alors applicables) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 %.

Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La SADC décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne.

Au 30 avril 2020, 15 846 M\$ (8 986 M\$ au 31 octobre 2019) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

### **Arrangements hors bilan**

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Les précisions sur nos arrangements hors bilan figurent à la page 38 de notre Rapport annuel 2019 ainsi qu'aux notes 6 et 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019.

Au deuxième trimestre de 2020, en réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons conclu une entente avec le gouvernement du Canada pour faciliter le processus d'octroi de prêt aux clients de la CIBC qui sont considérés comme des emprunteurs admissibles aux termes du programme CUEC. Étant donné que la participation de la CIBC au programme CUEC consiste à administrer les prêts aux termes du programme CUEC, et que le financement des prêts et la gestion des risques et avantages des prêts, y compris les expositions aux défauts de paiement et la renonciation du capital, incombent au gouvernement du Canada, les prêts accordés aux termes du programme CUEC ne sont pas comptabilisés dans le bilan consolidé. Dans le cadre du programme CUEC, nous recevons des honoraires en guise de remboursement des coûts inhérents à l'administration des prêts. Pour plus de précisions sur le programme susmentionné ainsi que sur d'autres programmes de prêts du gouvernement, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

# Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 40 à 77 de notre Rapport annuel 2019.

## Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) En tant que première ligne de défense, les unités d'exploitation stratégique et les groupes fonctionnels de la CIBC sont responsables du recensement et de l'appréciation des risques inhérents à ses activités en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, ils doivent établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La première ligne de défense peut inclure des groupes de gouvernance relevant du secteur approprié pour faciliter les processus liés au cadre de contrôle et les autres processus relatifs aux risques. Les groupes de contrôle fournissent une expertise aux secteurs d'activité et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle. En plus de collaborer avec les secteurs d'activité pour recenser et gérer les risques, les groupes de contrôle remettent en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la Banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque, qui comprend le Groupe de lutte contre le blanchiment d'argent (LBA) et le groupe Conformité, constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours ou se fier à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex., des tiers ou des groupes de contrôle) pour mieux orienter ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC fournit une assurance raisonnable quant à la conception et à l'efficacité opérationnelle des contrôles, processus et systèmes de la CIBC. Le groupe Vérification interne communique les résultats de ses évaluations aux membres de la direction et du conseil.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

## Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 46 à 49 de notre Rapport annuel 2019 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque lié aux tiers
- Risque de désintermédiation
- Risque lié au changement climatique
- Blanchiment d'argent
- Réglementation bancaire aux États-Unis
- Risque lié aux acquisitions

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2019, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

## Pandémies

Les pandémies peuvent avoir des répercussions importantes à grande échelle partout dans le monde. Nous avons vu l'incidence de la pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter, qui ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale, les marchés des capitaux, les chaînes d'approvisionnement et la productivité des entreprises, et ont restreint l'activité économique au Canada, aux États-Unis et dans d'autres régions où nous menons nos activités. L'évolution rapide de la pandémie de COVID-19 s'est traduite par le repli des marchés des capitaux, une volatilité du marché exacerbée et un taux de chômage accru, et a eu des conséquences défavorables sur les attentes en matière de performance financière des entreprises à l'échelle mondiale.

La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 se répercutera sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, ainsi que sur notre situation de fonds propres réglementaires et de liquidité, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est particulièrement incertaine et donc très difficile à prévoir.

Une part importante de nos activités consiste à consentir du crédit ou autrement à fournir des ressources financières aux particuliers, aux entreprises, aux secteurs et aux gouvernements, lesquels pourraient vraisemblablement être malmenés par la pandémie, celle-ci pouvant les empêcher de respecter les dispositions initiales des prêts et éventuellement de rembourser leurs prêts. En outre, la demande de nos produits pourrait chuter sous l'effet du ralentissement de l'activité économique. Bien que nos estimations des pertes de crédit attendues sur les prêts productifs tiennent compte de la probabilité et de l'étendue des défauts de paiement et de la dépréciation futurs, les résultats réels pourraient différer considérablement des estimations actuelles, compte tenu de l'incertitude rattachée à la pandémie de COVID-19. Dans la mesure où l'activité économique n'augmenterait pas de façon importante par suite de l'assouplissement des mesures de distanciation sociale et que cette situation se traduirait par une fermeture prolongée des entreprises considérées non essentielles, un accroissement du taux de chômage et des défauts de paiement des prêts des clients bien supérieurs à ceux attendus, et ne serait donc pas conforme à nos attentes, nous pourrions avoir à comptabiliser des pertes de crédit plus élevées, en plus de celles inscrites au deuxième trimestre de 2020. L'efficacité des divers programmes d'allègement des gouvernements à l'intention des particuliers et des entreprises pourrait aussi avoir des répercussions sur nos attentes. Dans la même optique, compte tenu de l'évolution de la conjoncture du marché et de l'économie, nous pourrions avoir à comptabiliser des pertes, des dépréciations ou des réductions dans les autres éléments du résultat global relativement à d'autres actifs au cours des périodes ultérieures.

Les produits nets d'intérêts ont été durement touchés par les taux d'intérêt du marché. La réduction des taux d'intérêt de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine en réponse à la pandémie de COVID-19 ont eu une incidence défavorable sur nos produits d'intérêts nets. L'incidence globale des taux d'intérêt affaiblis, ou potentiellement négatifs, est imprévisible et dépendra des prochaines mesures que mettront éventuellement en place la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine pour augmenter ou abaisser les taux ciblés en réponse à la pandémie de COVID-19 et d'autres facteurs.

Nous avons mis en place de nombreuses mesures pour soutenir nos clients en cette période difficile (se reporter à la section Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19 pour plus de précisions). Les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation et les institutions financières ont également mis en place des mesures pour soutenir l'économie, accroître les liquidités, atténuer le chômage, offrir une aide financière provisoire, assouplir les attentes réglementaires et mettre en œuvre d'autres mesures en vue d'atténuer ou de contrebalancer les répercussions économiques néfastes de la pandémie. Nous travaillons avec les organismes de réglementation et les gouvernements des territoires où nous exerçons nos activités pour soutenir et aider nos clients devant s'inscrire aux programmes des gouvernements. La nature, l'étendue et la vitesse de mise en œuvre sans précédent des différentes mesures essentielles pour atténuer les contrecoups de la crise sur l'économie exposent la CIBC à des risques supplémentaires. Les programmes des gouvernements sont d'une grande complexité et le fait d'y participer peut accroître le risque opérationnel, le risque de conformité, les risques juridiques et de réputation, ce qui pourrait entraîner des litiges, des mesures gouvernementales ou d'autres formes de pertes. Par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance quant à l'efficacité de ces programmes.

Nous avons mis en œuvre nos plans de continuité des opérations lorsque l'OMS a déclaré la pandémie et établi des priorités d'affaires et un modèle opérationnel pour aider nos clients, nos employés et nos collectivités à traverser la crise. Nous continuons de mettre en priorité la santé et la sécurité de nos clients et de nos membres du personnel tout en répondant aux besoins de nos clients dans ce contexte difficile. Nous avons rapidement facilité la mise en place des modalités de travail à distance et étendu notre plateforme technologique pour servir nos clients en réponse aux mesures de distanciation sociale mises en place par les gouvernements et pour éviter une flambée encore plus grave de la maladie qui pourrait davantage nuire à nos activités. Nous avons instauré des mesures de sécurité pour protéger les clients qui se rendent dans nos centres bancaires ainsi que nos employés de première ligne ou occupant un rôle opérationnel qui assurent une présence sur place.

La pandémie de COVID-19 a exercé des pressions d'ordre opérationnel sur la Banque et accru les risques opérationnels relativement à l'interruption des activités, à la survenance de fraudes, à la cybersécurité et nous avons mis en place les contrôles appropriés pour réduire les risques opérationnels dans le contexte actuel. Nous surveillons aussi étroitement les relations cruciales avec des tiers en vue de cerner et de gérer de façon proactive le risque de perturbation quant à la prestation de services ou à l'offre de produits.

Dans l'ensemble, les mesures du risque opérationnel continuent de faire état d'un niveau acceptable et nos pratiques en matière de gestion du risque lié à la technologie maintiennent leur résilience et leur malléabilité au fur et à mesure qu'évolue la situation. Nous continuons à déployer nos outils et nos processus de gestion du risque opérationnel en vue de recenser, d'apprécier et d'atténuer les risques inhérents aux initiatives et aux mesures à l'appui de la mise en œuvre des programmes d'aide des gouvernements à l'intention des clients et des améliorations apportées à nos processus opérationnels pour soutenir nos clients. Pour mieux composer avec l'évolution rapide de la situation, nous avons en outre augmenté la fréquence des communications et le nombre de mécanismes de surveillance, en interne et à l'externe, à l'endroit de nos clients et des organismes de réglementation. Pour continuer à aller de l'avant, nous concentrerons nos efforts sur le maintien de notre environnement de continuité des affaires et sur l'élaboration d'un plan de sortie robuste pour la reprise des activités normales. Nous continuerons de surveiller notre position en matière de risque et les tendances pour assurer la gestion appropriée et opportune des risques opérationnels.

## Prix des marchandises

Tandis que l'incidence de la pandémie de COVID-19 continue de se répercuter sur les marchés financiers, les prix du pétrole brut ont atteint des creux historiques, encore plus bas que ceux affichés en décembre 2018, et sans précédent pour ce qui est de ceux inscrits vers la fin d'avril 2020 au titre des contrats à terme normalisés d'un mois sur les prix du pétrole brut West Texas Intermediate. La volatilité soutenue des prix demeure préoccupante, l'économie mondiale s'évertuant à composer avec la baisse marquée de la demande et les limites de capacité de stockage ainsi qu'avec la crainte que les réductions de la production annoncées jusqu'ici ne soient pas suffisantes pour stabiliser les prix. Même lorsque certaines pressions exercées par la pandémie de COVID-19 commenceront à se dissiper, il faudra du temps pour écouler les stocks de pétrole puisque la reprise de l'activité économique se fera sans doute progressivement et le fait que les consommateurs resteront vraisemblablement prudents dans un contexte de chômage élevé et d'incertitude à l'égard du virus. Nous évaluons actuellement les clients de notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente. Les métaux de base ont également subi une pression à la baisse, compte tenu de la disruption des activités des secteurs en aval et de la demande réduite liée à la faiblesse de la croissance mondiale, et les

autres catégories de marchandises font également les frais de la volatilité accrue du marché découlant de la pandémie de COVID-19. Nous continuons à surveiller étroitement notre exposition globale aux prix des marchandises du fait de la turbulence des marchés.

### **Risque géopolitique**

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, pourrait avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes. À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants :

- L'incertitude et les répercussions sur les marchés à l'échelle mondiale liées à la propagation du COVID-19
- Les répercussions du différend entre l'Arabie saoudite et la Russie quant à la production pétrolière
- Les enjeux commerciaux persistants et les relations tendues entre les États-Unis et la Chine
- Les tensions diplomatiques et le différend commercial entre le Canada et la Chine
- Les relations entre les États-Unis et l'Iran
- Les manifestations contre le gouvernement à Hong Kong
- L'incertitude quant à l'issue des négociations sur le Brexit, compte tenu du fait que la Grande-Bretagne doit actuellement négocier un accord commercial avec l'Union européenne

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

### **Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien**

La hausse historique du niveau d'endettement des consommateurs notamment attribuable à l'accroissement de l'endettement hypothécaire a été tempérée par les hausses des taux d'intérêt par la Banque du Canada en 2017 et en 2018, conjuguées aux mesures réglementaires, dont la révision des lignes directrices sur la souscription de prêts hypothécaires (ligne directrice B-20 du BSIF) et la taxe sur les investissements étrangers. Les mesures susmentionnées, jumelées à un faible taux de chômage ont eu l'effet escompté, les ratios de la dette au revenu s'étant par la suite aplanis en 2018 et en 2019. Comme il a été mentionné dans la section Pandémies, la pandémie de COVID-19 a ralenti l'activité économique et a entraîné une hausse du taux de chômage. Par conséquent, le gouvernement fédéral du Canada a instauré plusieurs programmes d'allègement, la Banque du Canada a abaissé son taux d'intérêt et, de notre côté, nous avons mis en place des mesures d'aide temporaires à l'égard de l'ensemble de nos produits de détail pour soutenir nos clients. Les prévisions à court terme sur le marché du logement devraient rester stables et, à l'heure actuelle, nous estimons que la probabilité d'un effondrement marqué du marché du logement qui ferait subir des pertes élevées à nos portefeuilles de prêts hypothécaires demeure faible. À l'heure actuelle, nous déterminons l'admissibilité des demandes de prêts hypothécaires à taux variable en fonction du taux d'intérêt fixe de référence à cinq ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ deux points de pourcentage par rapport au taux variable, lequel est requis dans le cadre de la ligne directrice B-20 du BSIF. Nous avons mené des simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise supposant une baisse des prix des habitations afin de déterminer les pertes directes potentielles, et nous avons également mené des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence d'une hausse du taux de chômage sur la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts.

### **Faits nouveaux en matière de réglementation**

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Impôt sur le résultat, Gestion des fonds propres, Risque de crédit, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

### **Faits nouveaux en matière de comptabilité**

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

## Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 30 avril 2020 :

CIBC					
					Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	
<b>Activités commerciales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôts</li> <li>Prêts hypothécaires à l'habitation</li> <li>Prêts personnels</li> <li>Cartes de crédit</li> <li>Prêts aux entreprises</li> <li>Assurance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe Entreprises</li> <li>Courtage de plein exercice</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe Entreprises</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> <li>Services bancaires personnels et PME</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produits de crédit</li> <li>Marchés CIBC, réseau mondial</li> <li>Services bancaires d'investissement</li> <li>Portefeuilles de placement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services bancaires internationaux</li> <li>Portefeuilles de placement</li> <li>Coentreprises</li> <li>Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 16)</li> </ul>
<b>Bilan</b>	(en millions de dollars) Actif moyen 260 942 Dépôts moyens 187 071	(en millions de dollars) Actif moyen 66 931 Dépôts moyens 67 345	(en millions de dollars) Actif moyen 55 981 Dépôts moyens 34 415	(en millions de dollars) Actif moyen 226 009 Dépôts moyens 41 272	(en millions de dollars) Actif moyen 115 838 Dépôts moyens 196 427
<b>APR</b>	(en millions de dollars) Risque de crédit 51 439 Risque de marché - Risque opérationnel 12 224	(en millions de dollars) Risque de crédit 48 963 Risque de marché - Risque opérationnel 6 295	(en millions de dollars) Risque de crédit <sup>1</sup> 48 418 Risque de marché 18 Risque opérationnel 3 405	(en millions de dollars) Risque de crédit <sup>2</sup> 55 739 Risque de marché 7 032 Risque opérationnel 6 355	(en millions de dollars) Risque de crédit <sup>3</sup> 20 300 Risque de marché 273 Risque opérationnel 1 302
<b>Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis<sup>4,5</sup></b>	(%) Proportion du total de la CIBC 19 Comprend : Risque de crédit 75 Risque de marché - Risque opérationnel 18 Autres risques <sup>6</sup> 7	(%) Proportion du total de la CIBC 17 Comprend : Risque de crédit 74 Risque de marché - Risque opérationnel 10 Autres risques <sup>6</sup> 16	(%) Proportion du total de la CIBC 25 Comprend : Risque de crédit <sup>6</sup> 49 Risque de marché - Risque opérationnel 4 Autres risques <sup>6</sup> 47	(%) Proportion du total de la CIBC 18 Comprend : Risque de crédit <sup>6</sup> 80 Risque de marché 10 Risque opérationnel 9 Autres risques <sup>6</sup> 1	(%) Proportion du total de la CIBC 21 Comprend : Risque de crédit <sup>6</sup> 66 Risque de marché 2 Risque opérationnel 7 Autres risques <sup>6</sup> 25
<b>Profil de risque</b>	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental et social.				

1) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 265 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 17 947 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 157 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, le capital est réparti entre les unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités. Auparavant, nous employons un modèle de capital économique pour attribuer le capital aux unités d'exploitation stratégique et pour calculer le RCP sectoriel. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière. Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR. Les montants de capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis présentés dans le tableau ci-dessus correspondent aux soldes moyens.

5) Aux termes du modèle de capital économique précédent, le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire était considéré comme une composante du risque de marché. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, la composition des risques inhérents aux capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis est fondée sur les définitions du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel de Bâle III.

6) Correspondent aux capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêts dans chacune de nos unités d'exploitation stratégique. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

### Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	30 avr. 2020	31 oct. 2019
<b>Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)</b>		
Engagements utilisés	241 776 \$	182 169 \$
Engagements non utilisés	55 042	52 924
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	211 341	169 652
Divers – hors bilan	86 997	77 696
Dérivés de gré à gré	19 908	26 574
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	615 064	509 015
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	195 597	157 415
<b>ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net</b>	<b>419 467</b>	<b>351 600</b>
<b>Portefeuille de détail – approche NI avancée</b>		
Engagements utilisés	256 450	256 195
Engagements non utilisés <sup>1</sup>	84 925	73 070
Divers – hors bilan	234	311
<b>ECD du portefeuille de détail, montant brut</b>	<b>341 609</b>	<b>329 576</b>
Portefeuilles normalisés <sup>2</sup>	76 533	64 286
Expositions de titrisation – approche NI avancée	11 414	10 688
<b>ECD, montant brut</b>	<b>1 044 620 \$</b>	<b>913 565 \$</b>
<b>ECD, montant net</b>	<b>849 023 \$</b>	<b>756 150 \$</b>

1) La hausse de l'ECD au cours de la période considérée reflète l'incidence de certaines mises à jour des paramètres des modèles réglementaires effectuées au cours du premier trimestre de 2020 dans le cadre de notre processus continu de suivi et d'examen.

2) Comprend un montant de 66,4 G\$ lié aux prêts aux entreprises et aux gouvernements (55,3 G\$ au 31 octobre 2019), un montant de 6,1 G\$ lié aux portefeuilles de détail (5,5 G\$ au 31 octobre 2019) et un montant de 4,0 G\$ (3,5 G\$ au 31 octobre 2019) lié aux expositions de titrisation. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis à l'approche standard comprennent un montant de 48,4 G\$ de prêts aux entreprises (40,1 G\$ au 31 octobre 2019), un montant de 16,5 G\$ aux entités souveraines (13,3 G\$ au 31 octobre 2019) et un montant de 1,5 G\$ de prêts aux banques (1,9 G\$ au 31 octobre 2019).

### Expositions liées aux entreprises et aux gouvernements par secteur d'activité

Le tableau suivant présente la répartition par secteur d'activité de nos expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée, déduction faite des garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres.

En millions de dollars, au						30 avr. 2020	31 oct. 2019
	Engagements utilisés	Engagements non utilisés	Transactions assimilées à des mises en pension de titres	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total	Total <sup>1</sup>
Prêts hypothécaires commerciaux	7 429 \$	49 \$	- \$	- \$	- \$	7 478 \$	7 544 \$
Institutions financières	76 190	7 161	15 053	78 717	9 994	187 115	140 284
Commerce de détail et de gros <sup>2</sup>	6 338	2 837	-	227	240	9 642	9 142
Services aux entreprises <sup>2</sup>	8 211	2 748	14	615	413	12 001	11 000
Fabrication – biens d'équipement	3 926	1 618	-	389	380	6 313	5 898
Fabrication – biens de consommation	4 598	1 556	-	198	164	6 516	6 024
Immobilier et construction	31 185	9 383	66	1 120	944	42 698	38 358
Agriculture	7 052	1 613	-	20	279	8 964	8 575
Pétrole et gaz	10 894	8 721	-	864	1 910	22 389	21 813
Mines	2 290	2 564	-	654	178	5 686	5 326
Produits forestiers	726	409	-	176	52	1 363	1 324
Matériel informatique et logiciels	1 081	940	-	46	36	2 103	1 751
Télécommunications et câblodistribution	627	941	-	418	349	2 335	2 234
Diffusion, édition et impression	551	111	-	2	56	720	801
Transport <sup>2</sup>	5 546	2 158	-	269	1 240	9 213	8 877
Services publics	9 470	6 336	-	2 375	1 336	19 517	15 747
Éducation, soins de santé et services	2 849	1 097	5	127	375	4 453	4 541
Gouvernements	62 813	4 800	606	780	1 962	70 961	62 361
	<b>241 776 \$</b>	<b>55 042 \$</b>	<b>15 744 \$</b>	<b>86 997 \$</b>	<b>19 908 \$</b>	<b>419 467 \$</b>	<b>351 600 \$</b>

1) Certaines informations ont été reclassées pour être conformes à la présentation adoptée au trimestre considéré. La présentation des prêts hypothécaires commerciaux a été modifiée pour faire état des prêts hypothécaires pondérés en fonction du risque. Auparavant, les prêts hypothécaires comprenaient seulement ceux assujettis à l'approche de classement.

2) Comprend les expositions liées à l'industrie du tourisme d'accueil. Se reporter à la section Expositions à certains secteurs.

Pour plus de précisions sur la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements de la CIBC, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

### Répartition géographique<sup>1</sup>

Le tableau suivant présente la répartition géographique des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée, déduction faite des garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres.

En millions de dollars, au 30 avril 2020	Canada	États-Unis	Europe	Autres	Total
<b>Engagements utilisés</b>	<b>166 983 \$</b>	<b>51 989 \$</b>	<b>9 372 \$</b>	<b>13 432 \$</b>	<b>241 776 \$</b>
<b>Engagements non utilisés</b>	<b>42 628</b>	<b>8 770</b>	<b>2 131</b>	<b>1 513</b>	<b>55 042</b>
<b>Transactions assimilées à des mises en pension de titres</b>	<b>8 957</b>	<b>3 719</b>	<b>719</b>	<b>2 349</b>	<b>15 744</b>
<b>Divers – hors bilan</b>	<b>70 460</b>	<b>9 508</b>	<b>6 373</b>	<b>656</b>	<b>86 997</b>
<b>Dérivés de gré à gré</b>	<b>11 258</b>	<b>3 828</b>	<b>3 105</b>	<b>1 717</b>	<b>19 908</b>
	<b>300 286 \$</b>	<b>77 814 \$</b>	<b>21 700 \$</b>	<b>19 667 \$</b>	<b>419 467 \$</b>
31 octobre 2019	237 234 \$	73 900 \$	23 150 \$	17 316 \$	351 600 \$

1) Le classement par pays repose principalement sur le lieu de résidence de l'emprunteur ou du client.

### Portefeuilles de détail canadiens

Le tableau suivant présente la répartition des ECD du portefeuille de détail aux termes de l'approche NI avancée.

En millions de dollars, au 30 avril 2020	Engagements utilisés		Engagements inutilisés et autres expositions hors bilan		Total			
	Garanti	Non garanti	Garanti	Non garanti	Garanti	Non garanti		
<b>Prêts personnels garantis par des biens immobiliers</b>	<b>224 531 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>29 093 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>253 624 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>- \$</b>	<b>- %</b>
<b>Prêts de détail renouvelables admissibles</b>	<b>-</b>	<b>18 265</b>	<b>-</b>	<b>53 224</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>71 489</b>	<b>100</b>
<b>Autres prêts de détail</b>	<b>8 785</b>	<b>4 869</b>	<b>912</b>	<b>1 930</b>	<b>9 697</b>	<b>59</b>	<b>6 799</b>	<b>41</b>
	<b>233 316 \$</b>	<b>23 134 \$</b>	<b>30 005 \$</b>	<b>55 154 \$</b>	<b>263 321 \$</b>	<b>77 %</b>	<b>78 288 \$</b>	<b>23 %</b>
31 octobre 2019	231 495 \$	24 700 \$	21 598 \$	51 783 \$	253 093 \$	77 %	76 483 \$	23 %

Pour plus de précisions sur la qualité du crédit du portefeuille de prêts de détail de la CIBC, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

### Politique en matière d'allégement

Nous utilisons des techniques d'allégement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allégement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la Banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent faire intervenir d'autres options spéciales de gestion.

Nous avons également offert certaines mesures d'aide à nos clients qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19. Pour plus de précisions, se reporter à la section Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19 ci-après.

## Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19

La CIBC s'est livrée diligemment à des activités de prêt pour appuyer les clients qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19.

Les programmes d'aide financière que nous offrons aux clients de nos services bancaires personnels touchés par la pandémie de COVID-19 sont les suivants :

- Cartes de crédit : Certains clients se sont vu accorder le report des paiements de carte de crédit pour une période allant jusqu'à trois mois et peuvent aussi bénéficier d'un taux d'intérêt effectif moins élevé de 10,99 % pendant la période de report.
- Prêts hypothécaires à l'habitation : Les clients peuvent demander le report de leurs versements hypothécaires pour une période allant jusqu'à six mois.
- Prêts et marges de crédit : Les clients peuvent demander le report des versements périodiques de leurs prêts et marges de crédit pour une période allant jusqu'à deux mois.
- Certificats de placement garanti (CPG) : Les clients peuvent procéder, à titre exceptionnel, à un retrait anticipé de fonds détenus dans les CPG admissibles.

Les programmes d'aide financière que nous offrons à nos clients des services financiers aux entreprises, des services commerciaux et des services bancaires aux entreprises au Canada, aux États-Unis et dans d'autres régions sont évalués au cas par cas pour chaque client et selon le type de produit :

- Nouvelles facilités de crédit pour obtenir un accès supplémentaire à des fonds
- Allègement des clauses restrictives pour bénéficier d'une plus grande souplesse sur le plan financier
- Report des paiements du principal et des intérêts quant aux prêts, aux prêts hypothécaires, aux marges de crédit, aux découverts autorisés et aux cartes de crédit
- Retrait anticipé de fonds détenus dans des CPG non enregistrés
- Allègement financier par l'entremise des programmes d'aide du gouvernement

Sous réserve de l'approbation du groupe de gestion du risque de crédit, il pourrait s'avérer que des modifications uniques qui respectent des normes prudentes soient prises en considération.

Au 30 avril 2020, l'encours des prêts bruts au titre desquels la CIBC a accordé le report des paiements était de 1,8 G\$ pour les cartes de crédit au Canada, de 35,5 G\$ pour les prêts hypothécaires à l'habitation au Canada, de 2,3 G\$ pour les prêts personnels consentis au Canada, de 1,3 G\$ pour divers prêts à la consommation dans les Caraïbes et de 10,7 G\$ pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, dont 8,6 G\$ au Canada, 1,6 G\$ aux États-Unis et 0,5 G\$ dans les Caraïbes.

## Programmes de prêts du gouvernement en réponse à la COVID-19

Au cours du deuxième trimestre de 2020, la CIBC a mis en action un certain nombre de programmes de prêts lancés par le gouvernement, notamment :

- le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC);
- le Programme de garantie et de prêts pour les petites et moyennes entreprises (programme de garantie de prêts d'EDC);
- le Programme de prêts conjoints à l'intention des petites et moyennes entreprises (programme de prêts conjoints de la BDC);
- le programme de protection des salaires (*Paycheck Protection Program* ou PPP).

L'agence américaine Small Business Administration a lancé le PPP, un programme de prêts pouvant être radiés aux termes duquel les prêts sont garantis par la Small Business Administration des États-Unis. Le gouvernement du Canada a lancé le Programme de crédit aux entreprises, qui se décline en deux sous-programmes, dont le programme de garantie de prêts d'EDC pour les petites et moyennes entreprises et le programme de prêts conjoints en partenariat avec la BDC. Aux termes du programme de garantie de prêts d'EDC, EDC garantira 80 % des prêts à terme admissibles aux petites et moyennes entreprises pour les aider à répondre à leurs obligations en matière de crédits d'exploitation et de flux de trésorerie opérationnels. Aux termes du programme de prêts conjoints de la BDC, la BDC, à titre de coprêteur, finance 80 % des prêts accordés dans le cadre de ce programme, tandis que la CIBC finance la tranche résiduelle de 20 %.

Au 30 avril 2020, des prêts de 1,9 G\$ avaient été accordés aux clients de la CIBC dans le cadre du programme CUEC, et ont été comptabilisés à titre de prêts hors bilan. Pour plus de précisions, se reporter à la section Arrangements hors bilan. Au 30 avril 2020, le financement des programmes de garantie de prêts d'EDC et de prêts conjoints de la BDC n'avait pas encore été lancé, tandis que des prêts totalisant 1,9 G\$ US avaient été accordés dans le cadre du PPP.

Pour plus de précisions sur les programmes susmentionnés, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

## Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels. Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 30 avril 2020	Prêts hypothécaires à l'habitation <sup>1</sup>				Marges de crédit hypothécaires <sup>2</sup>		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurés		Assurés		Non assurés	
Ontario <sup>3</sup>	26,6 \$	25 %	79,6 \$	75 %	10,8 \$	100 %	26,6 \$	23 %	90,4 \$	77 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>4</sup>	9,6	23	32,4	77	4,2	100	9,6	21	36,6	79
Alberta	13,1	52	12,1	48	2,5	100	13,1	47	14,6	53
Québec	5,4	36	9,7	64	1,3	100	5,4	33	11,0	67
Provinces des Prairies / du Centre <sup>5</sup>	3,5	49	3,7	51	0,7	100	3,5	44	4,4	56
Provinces de l'Atlantique <sup>6</sup>	4,0	49	4,2	51	0,8	100	4,0	44	5,0	56
Portefeuille canadien <sup>7,8</sup>	62,2	31	141,7	69	20,3	100	62,2	28	162,0	72
Portefeuille américain <sup>7</sup>	-	-	1,9	100	0,1	100	-	-	2,0	100
Autre portefeuille international <sup>7</sup>	-	-	2,4	100	-	-	-	-	2,4	100
Total des portefeuilles	62,2 \$	30 %	146,0 \$	70 %	20,4 \$	100 %	62,2 \$	27 %	166,4 \$	73 %
31 octobre 2019	66,2 \$	32 %	139,1 \$	68 %	21,3 \$	100 %	66,2 \$	29 %	160,4 \$	71 %

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019.

3) Comprend un montant de 12,9 G\$ (14,1 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 51,3 G\$ (49,0 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,3 G\$ (6,6 G\$ au 31 octobre 2019) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 4,3 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 22,5 G\$ (22,1 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,6 G\$ (2,7 G\$ au 31 octobre 2019) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) Comprend un montant de 1,8 G\$ (1,8 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 1,7 G\$ (1,7 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 0,4 G\$ (0,4 G\$ au 31 octobre 2019) de marges de crédit hypothécaires en Saskatchewan.

6) Comprend un montant de 1,3 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 1,4 G\$ (1,4 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 0,2 G\$ (0,2 G\$ au 31 octobre 2019) de marges de crédit hypothécaires à Terre-Neuve-et-Labrador.

7) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

8) Une tranche de 70 % (72 % au 31 octobre 2019) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie<sup>1</sup> moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2020.

	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2020		31 janv. 2020		30 avr. 2019		30 avr. 2020		30 avr. 2019	
	Prêts hypothé- caires à l'habitation									
Ontario <sup>2</sup>	64 %	67 %	63 %	67 %	64 %	67 %	63 %	67 %	64 %	67 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>3</sup>	60	64	60	64	61	64	60	64	61	64
Alberta	69	73	68	72	68	71	69	72	67	71
Québec	68	73	68	72	70	74	68	72	69	73
Provinces des Prairies / du Centre	69	74	69	73	70	73	69	74	69	73
Provinces de l'Atlantique	72	75	72	73	72	74	72	74	72	74
Portefeuille canadien <sup>4</sup>	64 %	68 %	64 %	68 %	65 %	67 %	64 %	68 %	64 %	67 %
Portefeuille américain <sup>4</sup>	67 %	68 %	65 %	61 %	74 %	60 %	66 %	65 %	72 %	59 %
Autre portefeuille international <sup>4</sup>	73 %	négl.	70 %	négl.	71 %	négl.	71 %	négl.	72 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 62 % (61 % au 31 janvier 2020 et 62 % au 30 avril 2019) et à 61 % (62 % au 30 avril 2019) au cours du semestre clos le 30 avril 2020.

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 58 % (57 % au 31 janvier 2020 et 58 % au 30 avril 2019) et à 57 % (57 % au 30 avril 2019) au cours du semestre clos le 30 avril 2020.

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
Au 30 avril 2020 <sup>1, 2</sup>	56 %	53 %
31 octobre 2019 <sup>1, 2</sup>	55 %	54 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 30 avril 2020 et le 31 octobre 2019 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'achèvement tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 mars 2020 et au 30 septembre 2019. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 49 % (50 % au 31 octobre 2019). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 46 % (47 % au 31 octobre 2019).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

#### En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
<b>30 avril 2020</b>	- %	1 %	2 %	6 %	51 %	40 %	- %	- %
31 octobre 2019	- %	1 %	2 %	6 %	49 %	42 %	- %	- %
Portefeuille américain								
<b>30 avril 2020</b>	- %	1 %	2 %	1 %	8 %	88 %	- %	- %
31 octobre 2019	- %	2 %	2 %	1 %	9 %	86 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
<b>30 avril 2020</b>	6 %	13 %	23 %	24 %	18 %	15 %	1 %	- %
31 octobre 2019	9 %	16 %	23 %	23 %	17 %	12 %	- %	- %

#### En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
<b>30 avril 2020</b>	2 %	4 %	7 %	17 %	44 %	26 %	- %	- %
31 octobre 2019	2 %	4 %	6 %	13 %	40 %	30 %	3 %	2 %
Portefeuille américain								
<b>30 avril 2020</b>	2 %	3 %	9 %	10 %	11 %	65 %	- %	- %
31 octobre 2019	1 %	4 %	11 %	10 %	13 %	61 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
<b>30 avril 2020</b>	7 %	14 %	23 %	24 %	18 %	13 %	1 %	- %
31 octobre 2019	7 %	13 %	23 %	24 %	18 %	14 %	1 %	- %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 30 avril 2020, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 26,3 G\$ (25,2 G\$ au 31 octobre 2019), et une tranche de 30 % (33 % au 31 octobre 2019) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,4 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2019) ou 0,9 % (1,0 % au 31 octobre 2019) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 4,0 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2019). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 103 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Le 18 février 2020, le ministère des Finances du Canada a annoncé un nouveau taux d'intérêt de référence qui remplacera le taux d'intérêt de référence des prêts hypothécaires de cinq ans publié par la Banque du Canada, lequel vise à déterminer l'admissibilité d'un emprunteur à un prêt hypothécaire assuré. Le même jour, le BSIF a invité les intéressés à répondre à son appel de commentaires sur l'adoption proposée de ce même critère pour déterminer l'admissibilité aux prêts hypothécaires non assurés. Le nouveau taux d'intérêt de référence des prêts hypothécaires assurés sera fondé sur la moyenne des taux hypothécaires réels pour les prêts hypothécaires assurés majoré de 2 % et devait entrer en vigueur le 6 avril 2020. Ce changement ainsi que la consultation du BSIF sur la proposition visant à adopter le même critère pour les prêts hypothécaires non assurés ont été reportés jusqu'à nouvel ordre en raison de la COVID-19 (pour plus de précisions, se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19). La CIBC continuera de surveiller étroitement les faits nouveaux à cet égard.

## Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (aussi appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 12 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2020		31 oct. 2019	
	Expositions <sup>1</sup>			
De première qualité	10,44 \$	78,7 %	5,40 \$	82,4 %
De qualité inférieure	2,77	20,8	1,12	17,1
Liste de surveillance	0,05	0,4	0,02	0,3
Défaut	0,01	0,1	0,01	0,2
	<b>13,27 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>6,55 \$</b>	<b>100,0 %</b>

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Le risque de crédit lié aux activités de négociation s'est accru de 6,7 G\$, ou 103 %, par rapport à celui au 31 octobre 2019 en raison de la volatilité du marché attribuable à la pandémie de COVID-19, ce qui concorde avec la hausse du total des actifs dérivés inscrite au bilan consolidé intermédiaire (se reporter à la section Situation financière).

## Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées et pour les six mois clos le					
	30 avr. 2020			31 janv. 2020			30 avr. 2019			30 avr. 2020			30 avr. 2019		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
<b>Prêts douteux bruts</b>															
Solde au début de la période	907 \$	995 \$	1 902 \$	911 \$	955 \$	1 866 \$	877 \$	917 \$	1 794 \$	911 \$	955 \$	1 866 \$	621 \$	859 \$	1 480 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	316	558	874	144	525	669	351	488	839	460	1 083	1 543	779	982	1 761
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(10)	(94)	(104)	(10)	(105)	(115)	(29)	(105)	(134)	(20)	(199)	(219)	(50)	(192)	(242)
Remboursements nets	(79)	(155)	(234)	(100)	(152)	(252)	(26)	(160)	(186)	(179)	(307)	(486)	(119)	(282)	(401)
Montants radiés	(16)	(228)	(244)	(40)	(229)	(269)	(50)	(237)	(287)	(56)	(457)	(513)	(98)	(463)	(561)
Recouvrements de prêts et avances auparavant radiés	-	-	-	-	-	-	-	-	(7)	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	(7)	-	(7)	-	-	-	(16)	-	(16)
Prêts dépréciés acquis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	26	12	38	2	1	3	19	5	24	28	13	41	18	4	22
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 144 \$</b>	<b>1 088 \$</b>	<b>2 232 \$</b>	<b>907 \$</b>	<b>995 \$</b>	<b>1 902 \$</b>	<b>1 135 \$</b>	<b>908 \$</b>	<b>2 043 \$</b>	<b>1 144 \$</b>	<b>1 088 \$</b>	<b>2 232 \$</b>	<b>1 135 \$</b>	<b>908 \$</b>	<b>2 043 \$</b>
<b>Provision pour pertes sur créances – prêts douteux</b>															
Solde au début de la période	391 \$	267 \$	658 \$	376 \$	268 \$	644 \$	258 \$	266 \$	524 \$	376 \$	268 \$	644 \$	230 \$	252 \$	482 \$
Montants radiés	(16)	(228)	(244)	(40)	(229)	(269)	(50)	(237)	(287)	(56)	(457)	(513)	(98)	(463)	(561)
Recouvrements de montants radiés au cours de périodes antérieures	3	42	45	3	49	52	5	43	48	6	91	97	6	92	98
Montant passé en charges au compte de résultat	134	209	343	58	186	244	52	198	250	192	395	587	133	392	525
Intérêts courus sur prêts douteux	(3)	(6)	(9)	(5)	(6)	(11)	(7)	(4)	(11)	(8)	(12)	(20)	(9)	(8)	(17)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	10	4	14	(1)	(1)	(2)	25	(1)	24	9	3	12	21	-	21
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>519 \$</b>	<b>288 \$</b>	<b>807 \$</b>	<b>391 \$</b>	<b>267 \$</b>	<b>658 \$</b>	<b>283 \$</b>	<b>265 \$</b>	<b>548 \$</b>	<b>519 \$</b>	<b>288 \$</b>	<b>807 \$</b>	<b>283 \$</b>	<b>265 \$</b>	<b>548 \$</b>
<b>Prêts douteux nets<sup>1</sup></b>															
Solde au début de la période	516 \$	728 \$	1 244 \$	535 \$	687 \$	1 222 \$	619 \$	651 \$	1 270 \$	535 \$	687 \$	1 222 \$	391 \$	607 \$	998 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	237	93	330	(4)	40	36	258	(9)	249	233	133	366	514	49	563
Variation nette de la provision	(128)	(21)	(149)	(15)	1	(14)	(25)	1	(24)	(143)	(20)	(163)	(53)	(13)	(66)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>625 \$</b>	<b>800 \$</b>	<b>1 425 \$</b>	<b>516 \$</b>	<b>728 \$</b>	<b>1 244 \$</b>	<b>852 \$</b>	<b>643 \$</b>	<b>1 495 \$</b>	<b>625 \$</b>	<b>800 \$</b>	<b>1 425 \$</b>	<b>852 \$</b>	<b>643 \$</b>	<b>1 495 \$</b>
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets	0,34 %			0,31 %			0,38 %			0,34 %			0,38 %		

1) Compte non tenu de la dotation à la provision pour pertes sur créances liées aux facilités de crédit inutilisées et aux autres expositions hors bilan considérées douteuses.

2) Les prêts douteux nets sont des prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

## Prêts douteux bruts

Au 30 avril 2020, les prêts douteux bruts s'élevaient à 2 232 M\$, soit une hausse de 189 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs du commerce au détail et de gros, des services aux entreprises, du pétrole et du gaz, d'une hausse dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain dans notre portefeuille existant. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution dans le secteur des services publics.

Les prêts douteux bruts ont connu une hausse de 330 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, compte tenu d'augmentations dans les secteurs du pétrole et du gaz et du commerce au détail et en gros, et d'une hausse enregistrée dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

67 % des prêts douteux bruts se rapportaient au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, au secteur du commerce au détail et de gros et au portefeuille de prêts personnels.

17 % des prêts douteux bruts étaient liés aux États-Unis, dont la majorité dans les secteurs des services aux entreprises, de l'immobilier et de la construction, et du pétrole et du gaz.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée au portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation, au secteur de l'immobilier et de la construction et au portefeuille de prêts personnels.

## Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est chiffrée à 807 M\$, soit une hausse de 259 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'augmentations dans les secteurs du commerce au détail et de gros, du pétrole et du gaz, et des services aux entreprises.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 149 M\$, en regard de celle du trimestre précédent, du fait surtout d'augmentations dans le secteur des services aux entreprises, du pétrole et du gaz, et du commerce au détail et de gros ainsi que d'une hausse liée à CIBC FirstCaribbean.

## Expositions à certains secteurs

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur les entreprises de l'ensemble des secteurs. La section ci-après présente des renseignements supplémentaires sur notre exposition à certains secteurs qui ont vraisemblablement été plus durement frappés que d'autres par la pandémie (se reporter à la section Événements importants) compte tenu de la nature de leurs activités.

### Expositions au secteur pétrolier et gazier

Le tableau suivant présente la répartition de nos expositions au secteur pétrolier et gazier en vertu de l'approche NI avancée. De ces expositions, une tranche de 67 % était liée, au 30 avril 2020, à des titres d'entités présentant une note de première qualité selon nos notations de risque internes, comprenant des titres donnés en garantie (équivalents à une note de BBB-/Baa3 ou supérieure attribuée par Standard & Poor's (S&P) ou Moody's Investors Service, Inc. (Moody's)).

En millions de dollars, au 30 avril 2020	Engagements utilisés	Engagements non utilisés	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total <sup>1</sup>
<b>Exploration et production</b>	<b>5 870 \$</b>	<b>3 062 \$</b>	<b>337 \$</b>	<b>616 \$</b>	<b>9 885 \$</b>
<b>Activités intermédiaires</b>	<b>2 594</b>	<b>2 773</b>	<b>74</b>	<b>480</b>	<b>5 921</b>
<b>Sociétés intégrées</b>	<b>279</b>	<b>1 505</b>	<b>283</b>	<b>664</b>	<b>2 731</b>
<b>Distribution de produits pétroliers</b>	<b>1 335</b>	<b>665</b>	<b>67</b>	<b>142</b>	<b>2 209</b>
<b>Services pétroliers et gaziers</b>	<b>429</b>	<b>413</b>	<b>68</b>	<b>3</b>	<b>913</b>
<b>Activités en aval</b>	<b>387</b>	<b>303</b>	<b>35</b>	<b>5</b>	<b>730</b>
	<b>10 894 \$</b>	<b>8 721 \$</b>	<b>864 \$</b>	<b>1 910 \$</b>	<b>22 389 \$</b>
31 octobre 2019	9 048 \$	8 606 \$	913 \$	3 246 \$	21 813

1) L'exposition au secteur pétrolier et gazier aux termes de l'approche standard est négligeable.

S'ajoute également une tranche de 39,6 G\$ (39,9 G\$ au 31 octobre 2019) au titre des expositions de détail dans les provinces d'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador, qui à elles trois représentent la grande partie de la production pétrolière au Canada.

### Expositions liées à l'industrie du tourisme d'accueil

Le tableau suivant présente la répartition de nos expositions à des entités de l'industrie du tourisme d'accueil en vertu de l'approche NI avancée et de l'approche standard. De ces expositions, une tranche de 48 % était liée, au 30 avril 2020, à des titres d'entités présentant une note de première qualité selon nos notations de risque internes, comprenant des titres donnés en garantie (équivalents à une note de BBB-/Baa3 ou supérieure attribuée par S&P ou Moody's).

En millions de dollars, au 30 avril 2020	Expositions assujetties à l'approche NI avancée <sup>1</sup>							Approche standard <sup>2</sup>	Total
	Engage- ments utilisés	Engagements non utilisés	Transactions assimilées à des mises en pension de titres	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total – approche NI avancée			
<b>Activités récréatives<sup>3</sup></b>	<b>1 082 \$</b>	<b>195 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>1 364 \$</b>	<b>653 \$</b>	<b>2 017 \$</b>	
<b>Restaurants</b>	<b>1 171</b>	<b>156</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>1 340</b>	<b>176</b>	<b>1 516</b>	
<b>Transport aérien</b>	<b>704</b>	<b>173</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>59</b>	<b>970</b>	<b>92</b>	<b>1 062</b>	
<b>Hôtels</b>	<b>443</b>	<b>47</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>506</b>	<b>530</b>	<b>1 036</b>	
	<b>3 400 \$</b>	<b>571 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>109 \$</b>	<b>4 180 \$</b>	<b>1 451 \$</b>	<b>5 631 \$</b>	
31 octobre 2019	3 070 \$	734 \$	- \$	109 \$	99 \$	4 012 \$	1 195 \$	5 207 \$	

1) ECD, déduction faite des garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Les montants comprennent les montants utilisés des prêts et ne comprennent pas les expositions hors bilan.

3) Comprennent les activités récréatives et de divertissement, dont les activités de jeu, les clubs sportifs, les courses de chevaux, les cinémas, les stations de ski, les centres de conditionnement physique, les terrains de golf.

### Expositions à l'immobilier commercial

Le tableau suivant présente la répartition de nos expositions à l'immobilier commercial en vertu de l'approche NI avancée et de l'approche standard. De ces expositions, une tranche de 74 % était liée, au 30 avril 2020, à des titres d'entités présentant une note de première qualité selon nos notations de risque internes, comprenant des titres donnés en garantie (équivalents à une note de BBB-/Baa3 ou supérieure attribuée par S&P ou Moody's).

En millions de dollars, au 30 avril 2020	Expositions assujetties à l'approche NI avancée <sup>1</sup>							Approche standard <sup>2</sup>	Total
	Engage- ments utilisés	Engagements non utilisés	Transactions assimilées à des mises en pension de titres	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total – approche NI avancée			
<b>Habitation multifamiliale</b>	<b>11 541 \$</b>	<b>4 279 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>146 \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>16 074 \$</b>	<b>2 856 \$</b>	<b>18 930 \$</b>	
<b>Détail</b>	<b>8 206</b>	<b>1 299</b>	<b>-</b>	<b>121</b>	<b>159</b>	<b>9 785</b>	<b>2 555</b>	<b>12 340</b>	
<b>Immeubles de bureaux</b>	<b>7 350</b>	<b>780</b>	<b>-</b>	<b>22</b>	<b>275</b>	<b>8 427</b>	<b>1 412</b>	<b>9 839</b>	
<b>Immobilier industriel</b>	<b>5 061</b>	<b>397</b>	<b>-</b>	<b>44</b>	<b>112</b>	<b>5 614</b>	<b>1 671</b>	<b>7 285</b>	
<b>Immobilier résidentiel</b>	<b>2 186</b>	<b>1 346</b>	<b>-</b>	<b>434</b>	<b>-</b>	<b>3 966</b>	<b>511</b>	<b>4 477</b>	
<b>Autres<sup>3</sup></b>	<b>4 270</b>	<b>1 331</b>	<b>66</b>	<b>353</b>	<b>290</b>	<b>6 310</b>	<b>1 346</b>	<b>7 656</b>	
	<b>38 614 \$</b>	<b>9 432 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>1 120 \$</b>	<b>944 \$</b>	<b>50 176 \$</b>	<b>10 351 \$</b>	<b>60 527 \$</b>	
31 octobre 2019	36 123 \$	7 901 \$	117 \$	1 111 \$	650 \$	45 902 \$	8 555 \$	54 457 \$	

1) ECD, déduction faite des garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Les montants comprennent les montants utilisés des prêts et ne comprennent pas les expositions hors bilan. Compte non tenu d'un montant de 837 M\$ (725 M\$ au 31 octobre 2019) au titre d'expositions à des prêts immobiliers dans CIBC FirstCaribbean.

Le poste Autres englobe les entrepreneurs spécialisés et la gestion de projets, les fiducies de placement immobilier (FPI) diversifiées, les soins de santé dans les résidences pour aînés et les projets

3) d'infrastructure comme la construction d'autoroutes et de centrales.

## Expositions à certains pays et à certaines régions

### Europe

Le tableau suivant présente nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 44 % (45 % au 31 octobre 2019) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou S&P.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2020	Expositions directes											Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
	Capitalisées				Non capitalisées			Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres <sup>1</sup>				
	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Prêts aux entreprises	Prêts aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Expositions nettes (C)	
Autriche	- \$	690 \$	292 \$	982 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$	- \$	2 \$	984 \$
Finlande	50	-	460	510	125	-	125	-	-	-	-	635
France	41	21	70	132	278	33	311	-	-	2	2	445
Allemagne	262	1 121	604	1 987	157	125	282	24	29	38	91	2 360
Irlande	288	-	227	515	28	28	56	13	-	125	138	709
Luxembourg	124	-	1 702	1 826	98	-	98	7	-	97	104	2 028
Pays-Bas	400	452	294	1 146	104	120	224	77	-	5	82	1 452
Norvège	231	397	197	825	693	-	693	-	-	-	-	1 518
Espagne	1	-	9	10	70	24	94	-	-	14	14	118
Suède	333	794	156	1 283	167	-	167	17	-	-	17	1 467
Suisse	287	-	18	305	1	-	1	4	-	115	119	425
Royaume-Uni	2 187	803	1 710	4 700	2 893	300	3 193	742	16	194	952	8 845
Autres pays d'Europe	64	70	164	298	12	86	98	1	1	-	2	398
<b>Total pour l'Europe</b>	<b>4 268 \$</b>	<b>4 348 \$</b>	<b>5 903 \$</b>	<b>14 519 \$</b>	<b>4 626 \$</b>	<b>716 \$</b>	<b>5 342 \$</b>	<b>885 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>590 \$</b>	<b>1 523 \$</b>	<b>21 384 \$</b>
31 octobre 2019	3 033 \$	3 781 \$	5 320 \$	12 134 \$	5 235 \$	580 \$	5 815 \$	789 \$	116 \$	462 \$	1 367 \$	19 316 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,6 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2019), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 18,7 G\$ (20,5 G\$ au 31 octobre 2019), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Nous avons des expositions indirectes à des entités européennes de 758 M\$ (589 M\$ au 31 octobre 2019) puisque nous avons reçu, de la part de contreparties qui ne sont pas établies en Europe, des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos transactions de dérivés et de nos activités d'emprunts de valeurs et de prêts de valeurs.

### Expositions à certaines activités

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur une activité choisie dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 60 de notre Rapport annuel 2019.

#### Prêts immobiliers aux États-Unis

Dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, nous exploitons une plateforme immobilière de services complets. Après la phase de construction et une fois que les biens seront productifs, nous pourrions à l'occasion offrir du financement à taux fixe dans le contexte d'un programme permanent (généralement assorti d'une échéance moyenne de 10 ans). Ce portefeuille d'expositions sur financement permanent, qui représente une petite tranche du total de notre portefeuille de prêts immobiliers aux États-Unis a auparavant servi de dispositif de conservation de titres et sera intégré à des programmes futurs de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Au cours du trimestre, nous avons pris la décision de nous retirer du marché des TACHC. Nous ne conservons aucune exposition à l'égard de ces programmes de TACHC une fois les prêts vendus. Au 30 avril 2020, le portefeuille d'expositions sur financement permanent s'élevait à 289 M\$ (114 M\$ au 31 octobre 2019).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et aux activités de placement.

## Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	30 avr. 2020				31 oct. 2019				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché <sup>1</sup>		Non exposés au risque de marché		Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché		
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation		Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	37 768 \$	- \$	2 627 \$	35 141 \$	3 840 \$	- \$	1 711 \$	2 129 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	17 703	1 300	16 403	-	13 519	641	12 878	-	de taux d'intérêt lié aux actions, de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	133 806	41 732	92 074	-	121 310	42 403	78 907	-	
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 732	-	5 732	-	3 664	-	3 664	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	65 974	-	65 974	-	56 111	-	56 111	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	213 254	-	213 254	-	208 652	-	208 652	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	42 327	-	42 327	-	43 651	-	43 651	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	11 214	-	11 214	-	12 755	-	12 755	-	de taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	147 855	21 818 <sup>2</sup>	126 037	-	125 798	20 226 <sup>2</sup>	105 572	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(3 064)	-	(3 064)	-	(1 915)	-	(1 915)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	40 319	38 312	2 007	-	23 895	22 610	1 285	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 993	-	8 993	-	9 167	-	9 167	-	de taux d'intérêt, de taux d'intérêt lié aux actions, de change
Autres actifs	37 255	2 750	26 501	8 004	31 157	1 957	17 985	11 215	
	<b>759 136 \$</b>	<b>105 912 \$</b>	<b>610 079 \$</b>	<b>43 145 \$</b>	<b>651 604 \$</b>	<b>87 837 \$</b>	<b>550 423 \$</b>	<b>13 344 \$</b>	
Dépôts	543 788 \$	364 <sup>3</sup> \$	490 818 \$	52 606 \$	485 712 \$	44 <sup>3</sup> \$	437 634 \$	48 034 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	14 939	12 931	2 008	-	15 635	14 721	914	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 572	-	1 572	-	1 822	-	1 822	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	79 777	-	79 777	-	51 801	-	51 801	-	de taux d'intérêt
Dérivés	41 188	39 033	2 155	-	25 113	23 679	1 434	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	9 051	-	9 051	-	9 188	-	9 188	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	23 750	2 259	13 168	8 323	19 069	2 096	8 111	8 862	de taux d'intérêt
Titres secondaires	4 818	-	4 818	-	4 684	-	4 684	-	de taux d'intérêt
	<b>718 883 \$</b>	<b>54 587 \$</b>	<b>603 367 \$</b>	<b>60 929 \$</b>	<b>613 024 \$</b>	<b>40 540 \$</b>	<b>515 588 \$</b>	<b>56 896 \$</b>	

1) Les expositions aux REF sont exclues des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes liés aux expositions aux REF étant également exclus du calcul, mais seulement à partir du deuxième trimestre de 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires – Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19).

2) Exclut des prêts de 300 M\$ (115 M\$ au 31 octobre 2019) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

## Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de taux de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

## Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux ci-après présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 30 avril 2020 a augmenté de 6,1 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, hausse essentiellement portée par l'augmentation du risque d'écart de taux et du risque lié aux actions du fait de la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19. Cette augmentation a été en partie neutralisée par la baisse du risque de taux d'intérêt et du risque de change.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 30 avril 2020 a augmenté de 2,7 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, hausse portée par une augmentation du risque lié aux actions et une diminution de l'avantage de la diversification, en partie neutralisées par une baisse du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque lié aux marchandises. La hausse des risques découle essentiellement du positionnement au sein du portefeuille de négociation. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 2 septembre 2008 au 31 août 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 30 avril 2020 ont augmenté de 1,4 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, en raison surtout d'une hausse des titres à revenu fixe détenus à des fins de négociation.

### VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020			31 janv. 2020			30 avr. 2019			30 avr. 2020	30 avr. 2019
	Élevé	Faible	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne	
Risque de taux d'intérêt	8,4 \$	3,5 \$	7,4 \$	5,3 \$	8,8 \$	6,5 \$	4,6 \$	4,2 \$	5,9 \$	4,1 \$	
Risque d'écart de taux	12,2	1,7	8,7	6,4	3,0	1,9	1,4	1,3	4,1	1,3	
Risque lié aux actions	13,5	2,0	4,7	5,0	3,1	2,3	1,8	3,2	3,7	3,4	
Risque de change	3,0	0,4	1,7	1,4	2,4	2,5	1,2	1,4	2,0	1,4	
Risque lié aux marchandises	7,9	1,1	7,9	2,6	1,3	2,9	2,1	1,8	2,8	1,6	
Risque spécifique de la dette	3,4	1,6	2,5	2,2	1,9	1,9	1,6	1,7	2,1	1,6	
Effet de diversification <sup>1</sup>	négl.	négl.	(19,8)	(11,9)	(12,8)	(12,2)	(8,8)	(8,5)	(11,7)	(8,2)	
Total de la VAR (mesure de un jour)	22,0 \$	3,8 \$	13,1 \$	11,9 \$	7,7 \$	5,8 \$	3,9 \$	5,1 \$	8,9 \$	5,2 \$	

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

### VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020			31 janv. 2020			30 avr. 2019			30 avr. 2020	30 avr. 2019
	Élevé	Faible	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne	
Risque de taux d'intérêt	24,9 \$	12,0 \$	18,2 \$	17,7 \$	23,0 \$	27,8 \$	15,8 \$	18,5 \$	22,7 \$	17,1 \$	
Risque d'écart de taux	14,9	7,7	9,2	10,1	8,8	10,0	13,5	13,5	10,1	13,5	
Risque lié aux actions	26,3	0,2	3,7	7,2	3,0	2,2	1,5	2,9	4,7	4,0	
Risque de change	19,5	1,2	11,8	6,7	12,0	11,1	16,7	10,3	8,9	8,8	
Risque lié aux marchandises	6,3	2,5	3,6	4,4	4,4	6,5	3,5	2,7	5,4	2,7	
Risque spécifique de la dette	6,5	4,2	4,6	5,4	5,1	5,0	5,3	5,4	5,2	5,7	
Effet de diversification <sup>1</sup>	négl.	négl.	(28,8)	(29,8)	(32,4)	(43,6)	(46,8)	(42,1)	(36,7)	(37,1)	
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	34,1 \$	10,7 \$	22,3 \$	21,7 \$	23,9 \$	19,0 \$	9,5 \$	11,2 \$	20,3 \$	14,7 \$	

1) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

### Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020			31 janv. 2020			30 avr. 2019			30 avr. 2020	30 avr. 2019
	Élevé	Faible	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne	
Risque de défaut	203,2 \$	123,4 \$	128,9 \$	146,9 \$	153,4 \$	157,6 \$	200,2 \$	194,9 \$	152,2 \$	194,4 \$	
Risque de migration	104,9	66,5	79,7	82,3	79,0	70,2	80,5	69,0	76,3	63,1	
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice) <sup>1</sup>	279,5 \$	196,5 \$	208,6 \$	229,2 \$	232,4 \$	227,8 \$	280,7 \$	263,9 \$	228,5 \$	257,5 \$	

1) La valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) ne sont pas la somme de tous les montants, car ces valeurs peuvent se présenter pendant des jours différents.

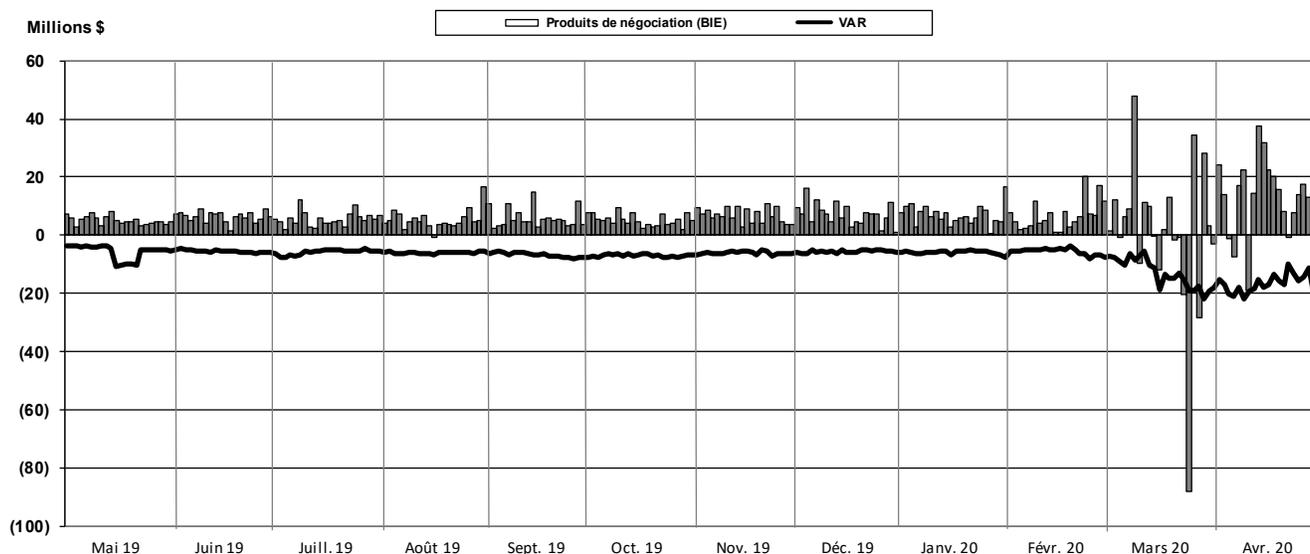
## Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 78 % des jours. Le profit le plus important, qui a totalisé 47,7 M\$, a été enregistré le 9 mars 2020 et a été réparti dans plusieurs secteurs d'activité. La perte la plus importante, qui a totalisé 88,2 M\$, a été enregistrée le 24 mars 2020 et était essentiellement attribuable à nos activités de négociation liées aux métaux précieux. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 4,8 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 0,7 M\$. La hausse importante de la VAR enregistrée en mars et en avril 2020 est attribuable à la volatilité du marché découlant de la pandémie de COVID-19.

### Produits de négociation (BIE)<sup>1</sup> c. la VAR<sup>2</sup>



1) Exclut certains rajustements de prix de transfert de fin de mois et d'autres rajustements divers.

2) Les expositions aux REF sont exclues des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes liés aux expositions aux REF étant également exclus du calcul, mais seulement à partir du deuxième trimestre de 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires – Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19).

## Activités autres que de négociation

### Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écart entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement des engagements hypothécaires et du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des dépôts sans échéance et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse immédiate et soutenue de 100 points de base sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés potentiels et une baisse de 25 points de base de tous les taux d'intérêt. Un choc immédiat et soutenu de 100 points de base est généralement appliqué. Cependant, nonobstant la possibilité de taux négatifs, en raison du contexte de faibles taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis à la fin du trimestre, un choc à la baisse immédiat de 25 points de base a été appliqué tout en maintenant les taux d'intérêt pour le marché et les clients à un niveau plancher de zéro. Les montants des périodes antérieures ont été révisés pour refléter l'incidence d'une baisse de 25 points de base sur l'ensemble des taux d'intérêt.

### Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), au	30 avr. 2020		31 janv. 2020		30 avr. 2019	
	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US
<b>Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	296 \$	47 \$	240 \$	49 \$	289 \$	18 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(579)	(257)	(494)	(299)	(455)	(215)
<b>Baisse de 25 points de base des taux d'intérêt</b>						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(92)	(70)	(60)	(10)	(78)	(2)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	107	(12)	95	58	112	18

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

L'approche de la CIBC en matière de gestion du risque de liquidité appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

## Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et à son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité, tels que l'horizon de liquidité, sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des activités commerciales de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément au cadre d'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) approuve la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un niveau de tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

## Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, au		Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés <sup>1</sup>
<b>30 avr. 2020</b>	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	<b>55 471 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>55 471 \$</b>	<b>139 \$</b>	<b>55 332 \$</b>
	<b>Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement</b>	<b>98 398</b>	<b>95 961</b>	<b>194 359</b>	<b>118 064</b>	<b>76 295</b>
	<b>Autres titres de créance</b>	<b>5 445</b>	<b>3 358</b>	<b>8 803</b>	<b>2 188</b>	<b>6 615</b>
	<b>Titres de participation</b>	<b>25 926</b>	<b>16 362</b>	<b>42 288</b>	<b>28 227</b>	<b>14 061</b>
	<b>Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien</b>	<b>41 074</b>	<b>1 203</b>	<b>42 277</b>	<b>12 387</b>	<b>29 890</b>
	<b>Autres actifs liquides<sup>2</sup></b>	<b>15 062</b>	<b>1 325</b>	<b>16 387</b>	<b>10 433</b>	<b>5 954</b>
		<b>241 376 \$</b>	<b>118 209 \$</b>	<b>359 585 \$</b>	<b>171 438 \$</b>	<b>188 147 \$</b>
<b>31 oct. 2019</b>	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	<b>17 359 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>17 359 \$</b>	<b>784 \$</b>	<b>16 575 \$</b>
	<b>Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement</b>	<b>85 881</b>	<b>86 205</b>	<b>172 086</b>	<b>100 203</b>	<b>71 883</b>
	<b>Autres titres de créance</b>	<b>4 928</b>	<b>3 139</b>	<b>8 067</b>	<b>1 838</b>	<b>6 229</b>
	<b>Titres de participation</b>	<b>26 441</b>	<b>15 766</b>	<b>42 207</b>	<b>23 623</b>	<b>18 584</b>
	<b>Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien</b>	<b>41 378</b>	<b>876</b>	<b>42 254</b>	<b>11 627</b>	<b>30 627</b>
	<b>Autres actifs liquides<sup>2</sup></b>	<b>11 196</b>	<b>463</b>	<b>11 659</b>	<b>6 864</b>	<b>4 795</b>
		<b>187 183 \$</b>	<b>106 449 \$</b>	<b>293 632 \$</b>	<b>144 939 \$</b>	<b>148 693 \$</b>

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, au	<b>30 avr. 2020</b>	<b>31 oct. 2019</b>
CIBC (société mère)	<b>138 912 \$</b>	108 878 \$
Filiales canadiennes	<b>2 196</b>	8 588
Filiales étrangères	<b>47 039</b>	31 227
	<b>188 147 \$</b>	148 693 \$

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la Réserve fédérale des États-Unis, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 39,5 G\$ depuis le 31 octobre 2019, en raison surtout d'investissements dans des actifs liquides issus du produit de financement, dont la croissance des dépôts.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

### Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, au	Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
	Donnés en garantie	Autres <sup>1</sup>	Disponibles à titre de garantie	Autres <sup>2</sup>	
30 avr. Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	139 \$	55 332 \$	- \$	55 471 \$
2020 Valeurs mobilières	143 578	1 143	103 699	-	248 420
Prêts, nets de la provision <sup>3</sup>	8 050	43 266	35 223	325 047	411 586
Autres actifs	9 627	-	2 523	74 417	86 567
	<b>161 255 \$</b>	<b>44 548 \$</b>	<b>196 777 \$</b>	<b>399 464 \$</b>	<b>802 044 \$</b>
31 oct. Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	784 \$	16 575 \$	- \$	17 359 \$
2019 Valeurs mobilières	121 349	283	102 867	-	224 499
Prêts, nets de la provision <sup>3</sup>	2 000	40 204	35 073	310 688	387 965
Autres actifs	6 186	-	1 815	56 218	64 219
	<b>129 535 \$</b>	<b>41 271 \$</b>	<b>156 330 \$</b>	<b>366 906 \$</b>	<b>694 042 \$</b>

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

### Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

### Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits pour le LCR et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 30 avril 2020	Valeur non pondérée totale <sup>1</sup>	Valeur pondérée totale <sup>2</sup>
<b>HQLA</b>		
1 HQLA	s. o.	137 868 \$
<b>Sorties de trésorerie</b>		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	171 393 \$	14 615
3 Dépôts stables	54 511	1 635
4 Dépôts moins stables	116 882	12 980
5 Financement de gros non garanti, dont :	155 127	76 060
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	51 145	12 426
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	83 001	42 653
8 Dettes non garanties	20 981	20 981
9 Financement de gros garanti	s. o.	3 938
10 Exigences supplémentaires, dont :	113 912	27 828
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	18 372	8 801
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	4 391	4 391
13 Facilités de crédit et de liquidité	91 149	14 636
14 Autres obligations de financement contractuelles	3 206	3 206
15 Autres obligations de financement conditionnelles	302 056	5 623
16 Total des sorties de trésorerie	s. o.	131 270
<b>Entrées de trésorerie</b>		
17 Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres)	73 448	7 781
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	19 904	9 537
19 Autres entrées de trésorerie	8 383	8 383
20 Total des entrées de trésorerie	101 735 \$	25 701 \$
		<b>Valeur ajustée totale</b>
21 Total des HQLA	s. o.	137 868 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	105 569 \$
23 LCR	s. o.	131 %
<b>En millions de dollars, moyenne du trimestre clos le 31 janvier 2020</b>		
24 Total des HQLA	s. o.	124 297 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	99 553 \$
26 LCR	s. o.	125 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.  
s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 30 avril 2020, notre LCR moyen avait augmenté, passant de 125 % au trimestre précédent à 131 %, les augmentations enregistrées au titre du produit du financement à terme ayant été investies dans les HQLA.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC transige principalement dans les grandes monnaies assorties de marchés des changes larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels.

## Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer son bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

La CIBC évalue constamment les occasions de diversification au titre du financement dans de nouveaux produits et d'éventuels secteurs de placement afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles des sources de financement de gros de la CIBC, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 30 avril 2020	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques <sup>1</sup>	2 313 \$	319 \$	576 \$	268 \$	3 476 \$	- \$	- \$	3 476 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	8 946	16 028	22 824	11 054	58 852	422	-	59 274
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	1 387	549	2 088	115	4 139	-	-	4 139
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>2</sup>	762	2 035	4 212	8 255	15 264	5 089	29 036	49 389
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	261	-	261	35	-	296
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation de créances hypothécaires	-	369	353	1 408	2 130	3 940	11 611	17 681
Obligations sécurisées	-	1 947	-	997	2 944	3 807	13 786	20 537
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	856	-	856	898	1 439	3 193
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	4 818	4 818
Divers	-	-	-	-	-	10	287	297
	<b>13 408 \$</b>	<b>21 247 \$</b>	<b>31 170 \$</b>	<b>22 097 \$</b>	<b>87 922 \$</b>	<b>14 201 \$</b>	<b>60 977 \$</b>	<b>163 100 \$</b>
Dont :								
Garanti	- \$	2 316 \$	1 209 \$	2 405 \$	5 930 \$	8 645 \$	26 836 \$	41 411 \$
Non garanti	13 408	18 931	29 961	19 692	81 992	5 556	34 141	121 689
	<b>13 408 \$</b>	<b>21 247 \$</b>	<b>31 170 \$</b>	<b>22 097 \$</b>	<b>87 922 \$</b>	<b>14 201 \$</b>	<b>60 977 \$</b>	<b>163 100 \$</b>
31 octobre 2019	12 037 \$	14 736 \$	25 065 \$	27 679 \$	79 517 \$	17 163 \$	51 113 \$	147 793 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Gestion des fonds propres.

Le tableau ci-après présente les financements de gros de la CIBC répartis par devises :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2020		31 oct. 2019	
\$ CA	51,9 \$	32 %	49,2 \$	33 %
\$ US	83,8	51	73,0	50
Divers	27,4	17	25,6	17
	<b>163,1 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>147,8 \$</b>	<b>100 %</b>

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des cas graves de situation de crise pouvant tarir les liquidités. Le financement de gros peut présenter un risque de remboursement plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

## Notes de crédit

L'accès de la CIBC à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité. Le 3 avril 2020, Fitch a revu les notes de crédit de sept banques canadiennes, dont celle de la CIBC, faisant passer la perspective de sa notation de stable à négative du fait des perturbations de l'activité économique et des marchés financiers dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Le même jour, Fitch a annoncé la mise en œuvre officielle d'un nouveau critère de notation à l'endroit des banques. En ce qui a trait à la CIBC, ce changement s'est traduit par une hausse des notes de crédit attribuées aux dépôts et des anciennes créances de premier rang, soit de AA- à AA, et par une baisse des notes de crédit attribuées aux titres secondaires et aux titres secondaires – instruments de FPUNV, soit de A+ à A. Les modifications aux notes de crédit sont uniquement attribuables à la prise en compte du nouveau critère et ne reflètent aucun changement de la part de Fitch quant aux données fondamentales sous-jacentes de la CIBC.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 30 avril 2020	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie <sup>1</sup>	AA	AA	Aa2	A+
Anciennes créances de premier rang <sup>2</sup>	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang <sup>3</sup>	AA(bas)	AA-	A2	BBB+
Titres secondaires	A(élevé)	A	Baa1	BBB+
Titres secondaires – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	A(bas)	A	Baa1	BBB
Actions privilégiées – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-3(élevé)
Créances à court terme	R-1(élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Valeur	Stable	Stable

1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's, note de crédit de l'émetteur attribuée par S&P, et note de contrepartie à des dérivés et de défaut de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch).

2) Comprennent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprennent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Gestion des fonds propres.

4) Comprend les instruments traités comme des instruments de FPUNV conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres publiée par le BSIF.

s. o. Sans objet.

## Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2020	31 oct. 2019
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,3	0,2
Baisse de trois crans	0,4	0,3

## Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité

En avril 2019, le BSIF a publié la version définitive des lignes directrices sur le ratio de liquidité à long terme (NSFR) par suite d'une consultation publique et avec des participants du secteur, pour fournir des précisions sur la mise en œuvre du NSFR et son application dans le secteur canadien des services financiers. Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en veillant à ce que les banques maintiennent une structure de financement durable correspondant à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les BSN devaient se conformer aux lignes directrices définitives sur le NSFR à partir de janvier 2020. En avril 2019, le BSFI a également publié les *Exigences de communication financière du ratio de liquidité à long terme*, qui exigent la divulgation publique à compter du premier trimestre de 2021. Conformément aux exigences, nous présentons le rapport sur le NSFR au BSFI chaque trimestre et au CBCB deux fois par an.

En décembre 2019, le BSIF avait publié des révisions à la ligne directrice B-6, *Principes de liquidité*. La ligne directrice a été mise en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et énonce les principes qui établissent le cadre sur lequel le BSIF s'appuie pour évaluer la teneur et l'efficacité du programme de gestion du risque de liquidité d'une institution. Les modifications visent à faire en sorte que la ligne directrice demeure à jour et pertinente et qu'elle précise les attentes du BSIF à l'égard des pratiques de gestion du risque de liquidité des institutions. La CIBC maintient un cadre de gestion de sa liquidité qui est régulièrement réévalué pour s'assurer qu'il s'harmonise avec son appétit pour le risque et les normes prudentielles énoncées dans la ligne directrice.

## Faits nouveaux dans le contexte de pandémie de COVID-19

En raison de l'instabilité de l'économie découlant de la pandémie de COVID-19, la Banque du Canada instauré une série de mesures visant à soutenir le fonctionnement efficace des marchés financiers par l'apport de liquidités. Ces mesures comprennent notamment le lancement de la Facilité d'achat des acceptations bancaires, l'élargissement du programme de rachat d'obligations et l'élargissement des garanties admissibles aux opérations de prise en pension à plus d'un jour, ainsi que la majoration de certains critères liés à ces opérations, à savoir la taille et la fréquence. En outre, la Banque du Canada a procédé au lancement d'un mécanisme permanent d'octroi de liquidités qui s'ajoute à ses outils existants d'octroi de liquidités conçus pour renforcer la résilience du système financier canadien.

De plus, dans le cadre du plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19 du gouvernement du Canada, une version révisée du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) a été mise en place pour acheter jusqu'à 150 G\$ de blocs de prêts hypothécaires assurés par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

La participation à ces programmes, s'il y a lieu et au moment opportun, s'inscrit de façon complémentaire dans la stratégie en matière de financement et de liquidités de la CIBC, qui consiste notamment à maintenir la robustesse et la solidité de son bilan consolidé. La CIBC demeure en bonne position pour répondre aux attentes en matière de flux de trésorerie et aux besoins de ses clients durant la pandémie de COVID-19.

Pour plus de précisions sur les annonces du BSIF et du CBCB en réponse à la conjoncture des marchés dans le contexte de la pandémie de COVID-19, se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

## Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

### Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 30 avril 2020	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	37 768 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	37 768 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	17 703	-	-	-	-	-	-	-	-	17 703
Valeurs mobilières	2 903	4 554	3 428	2 649	5 094	15 018	41 037	32 332	26 791	133 806
Garantie au comptant au titre de valeurs	5 732	-	-	-	-	-	-	-	-	5 732
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	40 094	17 398	5 690	1 694	1 098	-	-	-	-	65 974
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 908	7 531	12 510	10 169	9 392	45 160	116 050	8 931	603	213 254
Prêts personnels	732	773	967	1 029	1 326	453	2 859	2 699	31 489	42 327
Cartes de crédit	235	471	706	706	706	2 826	5 564	-	-	11 214
Entreprises et gouvernements	15 033	6 137	5 179	5 627	8 976	24 821	54 248	16 483	11 351	147 855
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 064)	(3 064)
Dérivés	4 186	4 396	2 233	2 991	1 729	4 053	7 809	12 922	-	40 319
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 762	1 072	148	1	10	-	-	-	-	8 993
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	37 255	37 255
	135 056 \$	42 332 \$	30 861 \$	24 866 \$	28 331 \$	92 331 \$	227 567 \$	73 367 \$	104 425 \$	759 136 \$
31 octobre 2019	86 873 \$	37 026 \$	27 740 \$	26 478 \$	23 115 \$	78 483 \$	201 231 \$	59 883 \$	110 775 \$	651 604 \$
<b>Passif</b>										
Dépôts <sup>1</sup>	23 669 \$	34 099 \$	46 654 \$	28 466 \$	31 171 \$	24 858 \$	59 649 \$	12 215 \$	283 007 \$	543 788 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	14 939	-	-	-	-	-	-	-	-	14 939
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 572	-	-	-	-	-	-	-	-	1 572
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	41 023	13 922	5 971	49	17 312	1 500	-	-	-	79 777
Dérivés	3 990	4 851	2 595	5 160	2 254	4 920	6 575	10 843	-	41 188
Acceptations	7 820	1 072	148	1	10	-	-	-	-	9 051
Autres passifs	22	46	68	68	68	264	634	462	22 118	23 750
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	-	4 818	-	4 818
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	40 253	40 253
	93 035 \$	53 990 \$	55 436 \$	33 744 \$	50 815 \$	31 542 \$	66 858 \$	28 338 \$	345 378 \$	759 136 \$
31 octobre 2019	88 803 \$	43 539 \$	44 607 \$	33 034 \$	26 078 \$	31 643 \$	54 407 \$	22 781 \$	306 712 \$	651 604 \$

1) Comprendent des dépôts des particuliers totalisant 194,1 G\$ (178,1 G\$ au 31 octobre 2019); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 332,2 G\$ (296,4 G\$ au 31 octobre 2019); et des dépôts bancaires totalisant 17,5 G\$ (11,2 G\$ au 31 octobre 2019).

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

### Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements au titre du crédit (montants notionnels). Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements soient effectués.

En millions de dollars, au 30 avril 2020	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise <sup>1</sup>	Total
Engagements de crédit inutilisés	1 069 \$	7 734 \$	3 404 \$	3 912 \$	5 390 \$	14 217 \$	50 380 \$	2 177 \$	165 578 \$	253 861 \$
Prêts de valeurs <sup>2</sup>	38 527	3 520	1 450	-	-	-	-	-	-	43 497
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	2 446	2 116	2 107	3 434	2 115	613	897	108	-	13 836
Facilités de garantie de liquidité	3	85	1 001	9 560	92	419	14	-	-	11 174
Lettres de crédit documentaires et commerciales	43	61	65	23	-	-	27	-	-	219
Divers	1 321	-	-	-	-	-	-	-	-	1 321
	43 409 \$	13 516 \$	8 027 \$	16 929 \$	7 597 \$	15 249 \$	51 318 \$	2 285 \$	165 578 \$	323 908 \$
31 octobre 2019	42 113 \$	21 669 \$	9 059 \$	8 063 \$	5 825 \$	14 784 \$	50 210 \$	2 979 \$	158 076 \$	312 778 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 127,5 G\$ (122,0 G\$ au 31 octobre 2019).

2) Excluent les prêts de valeurs de 1,6 G\$ (1,8 G\$ au 31 octobre 2019) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

## Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 30 avril 2020 <sup>1</sup>	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations d'achat <sup>2</sup>	105 \$	274 \$	228 \$	169 \$	147 \$	489 \$	747 \$	241 \$	2 400 \$
Engagements au titre de contrats de location futurs	-	-	4	8	11	44	130	1 237	1 434
Engagements de prise ferme	258	-	-	-	-	-	-	-	258
Engagements d'investissement	-	-	2	5	-	1	9	216	233
Cotisations de retraite <sup>3</sup>	100	-	-	-	-	-	-	-	100
	463 \$	274 \$	234 \$	182 \$	158 \$	534 \$	886 \$	1 694 \$	4 425 \$
31 octobre 2019	222 \$	335 \$	399 \$	365 \$	344 \$	981 \$	1 882 \$	3 582 \$	8 110 \$

1) Ce tableau exclut, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, les obligations liées aux contrats de location simple qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16, ce qui a donné lieu à une comptabilisation au bilan pour la plupart des engagements au titre de contrats de location simple. Les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation, sont toujours comptabilisées dans le présent tableau. Compte tenu de l'adoption de l'IFRS 16, le tableau ci-dessus ne présente ni les charges d'exploitation ni les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location simple. Pour plus de précisions sur la transition à l'IFRS 16, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

3) Comprennent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

## Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 74 à 77 de notre Rapport annuel 2019.

## Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

### Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2019 et pour l'exercice clos à cette date, hormis le fait que, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, la CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et de l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (IFRIC 23), et, de façon anticipée, celles du document *Réforme des taux d'intérêt de référence* (Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7) (les « modifications du taux interbancaire offert »).

L'incidence financière de l'IFRS 16 est décrite à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires. L'adoption de l'IFRS 16 s'est également traduite par une diminution de deux points de base du ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires au moment de la transition (se reporter à la section Gestion des fonds propres – Fonds propres réglementaires).

L'adoption de l'IFRIC 23 n'a eu aucune incidence.

L'adoption anticipée des modifications du taux interbancaire offert décrite dans la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation ci-après a exigé que nous fournissions des informations supplémentaires à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question aux pages 78 à 83 de notre Rapport annuel 2019 pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Comme il a été mentionné précédemment à la section Événements importants, la propagation de la COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter, y compris la fermeture obligatoire des entreprises considérées non essentielles et diverses mesures de distanciation sociale, ont ébranlé l'économie mondiale et se sont traduites par le repli des marchés des capitaux, une volatilité exacerbée et des conséquences défavorables sur les attentes en matière de performance financière des entreprises à l'échelle mondiale. L'incertitude persistante découlant de cette situation se répercute sur nos méthodes comptables critiques et estimations et conclut d'autant plus à la nécessité d'exercer un jugement judicieux lorsqu'il s'agit d'évaluer l'environnement de l'économie et du marché et son incidence sur les estimations importantes. Cela est particulièrement vrai pour les estimations liées à la dépréciation des actifs financiers, à la détermination de la juste valeur des instruments financiers et à la dépréciation des actifs. Nous avons donc mis à jour les sections portant sur ces aspects pour tenir compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Nos méthodes comptables critiques et estimations n'ont fait l'objet d'aucun autre changement important depuis la publication de notre Rapport annuel 2019.

### Dépréciation d'actifs financiers

Les dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9) relatives à la dépréciation fondée sur les pertes de crédit attendues exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations concernant des questions incertaines. En particulier, les dispositions de l'IFRS 9 relatives aux pertes de crédit attendues intègrent les éléments suivants qui nécessitent un niveau élevé de jugement :

- Déterminer à quel moment une augmentation importante du risque de crédit lié à un prêt est survenue
- Calculer les pertes de crédit pour les 12 mois à venir et pour la durée de vie
- Établir des prévisions sur les informations prospectives applicables à de multiples scénarios et déterminer la pondération probabiliste pour chaque scénario

En outre, l'interrelation entre ces éléments nécessite également un niveau élevé de jugement. Tout changement dans les jugements et estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Tout changement au cours d'une période donnée pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers.

L'incertitude liée à la pandémie de COVID-19 a augmenté la part de jugement qu'il convient d'appliquer à l'égard de chacun des aspects précités. Pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

### **Détermination de la juste valeur des instruments financiers**

Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. La part de jugement qu'il convient d'appliquer dépend en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. En raison de l'importante incertitude sur les marchés découlant de la pandémie de COVID-19, les cours de négociation de certains instruments financiers ont été négativement touchés et la volatilité du marché a considérablement augmenté au cours du trimestre. Dans le cadre de notre processus de détermination de la juste valeur des instruments financiers, et en réponse à l'absence de processus de détermination du prix et à l'élargissement des écarts cours acheteur-cours vendeur, nous avons dû faire davantage appel au jugement dans l'évaluation d'un éventail plus large d'instruments financiers que ce qui serait autrement généralement requis dans le but de déterminer la juste valeur la plus représentative de ces instruments financiers dans les conditions actuelles du marché.

Pour plus de précisions sur l'évaluation des actifs et des passifs financiers, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

Au 30 avril 2020, le total des ajustements de valeur liés aux instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire était de 447 M\$ (260 M\$ au 31 octobre 2019), surtout en lien avec le risque de crédit, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur et l'incertitude associée aux paramètres de nos actifs et passifs dérivés, ainsi qu'avec les ajustements comptabilisés pour évaluer nos actifs et passifs dérivés non garantis selon une courbe du coût estimatif de financement établi en fonction du marché.

### **Dépréciation des actifs**

Au 30 avril 2020, nous présentons un goodwill de 5 671 M\$ (5 449 M\$ au 31 octobre 2019). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au moins une fois par année, au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), à laquelle le goodwill a été affecté, et sa valeur comptable, y compris le goodwill. Tout écart défavorable est comptabilisé à titre de perte de valeur du goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Le goodwill doit être soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe des indices que l'actif ait pu perdre de la valeur.

Il faut faire preuve de jugement important dans l'estimation de la valeur recouvrable. Les valeurs recouvrables sont estimées en fonction de modèles internes selon lesquels il faut poser des hypothèses importantes, notamment au sujet des résultats attendus, des taux d'actualisation, des taux de croissance, des exigences prévues en matière de fonds propres réglementaires et des multiples d'évaluation. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou des taux de croissance finaux, pris isolément ou selon une combinaison de ces facteurs. Si la valeur recouvrable que nous avons estimée n'excède pas considérablement la valeur comptable de l'UGT, il faut davantage faire appel au jugement, et des réductions à la valeur recouvrable sont plus susceptibles d'entraîner la comptabilisation d'une perte de valeur.

Compte tenu de la disruption de l'activité économique et sur les marchés liée à la pandémie de COVID-19, nous avons évalué s'il existait des indices d'une éventuelle perte de valeur du goodwill. Pour ce faire, nous avons appliqué une part de jugement plus importante compte tenu de l'incertitude découlant de l'incidence sans pareil de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, notamment aux fins d'évaluation de cette incidence sur les résultats prévus à moyen et à long terme. Nos perspectives économiques sont fondées sur l'hypothèse que nous assisterons, au cours de la deuxième moitié de 2020 et en 2021, à la réouverture éventuelle des entreprises considérées non essentielles dont la fermeture avait été imposée et à un assouplissement des mesures de distanciation sociale, qui pourront favoriser la reprise de l'économie par suite de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à un retour à des niveaux de croissance économique plus proches de la normale. Comme en fait état la note 4 de nos états financiers consolidés intermédiaires, nous avons comptabilisé une dépréciation du goodwill de 28 M\$ dans notre unité d'exploitation stratégique CIBC FirstCaribbean. Pour ce qui est des autres unités d'exploitation stratégique, nous avons établi qu'il n'existait pas d'indicateurs de dépréciation du goodwill au 30 avril 2020. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats attendus, y compris pour ce qui est de la durée et de la gravité de la contraction de l'économie et du moment et de l'ampleur de la reprise éventuelle, ce qui pourrait entraîner une diminution de la valeur recouvrable de nos UGT et, par conséquent, une dépréciation.

### **Faits nouveaux en matière de comptabilité**

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires et à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2019.

### **Autres faits nouveaux en matière de réglementation**

#### **Réforme des taux d'intérêt de référence**

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » (y compris le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)) sont assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. La Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après décembre 2021. Cette annonce pourrait faire en sorte que les taux LIBOR et autres taux d'intérêt de référence actuels disparaissent complètement ou donnent des résultats différents de ceux dégagés dans le passé, dissuadent les participants au marché de continuer d'administrer certains taux d'intérêt de référence et d'y contribuer ou puissent avoir d'autres répercussions que nous ne pouvons pas prédire. Par conséquent, cette incertitude relative aux taux d'intérêt de référence pertinents pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur ou le rendement du marché de la négociation des contrats liés à ces taux d'intérêt de référence.

Un nombre important de contrats de dérivés, de prêts et de dépôts de la CIBC font référence à divers taux d'intérêt de référence, y compris des contrats dont les échéances vont au-delà de décembre 2021. La CIBC détient aussi des valeurs mobilières faisant référence à des taux interbancaires offerts.

En réponse à la réforme proposée des taux d'intérêt de référence, la CIBC a instauré un programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts à l'échelle de l'entreprise qui s'appuie sur une structure de gouvernance officielle et des groupes de travail spécialisés formés de parties prenantes provenant des principaux secteurs d'activité ainsi que des groupes fonctionnels comme Technologie et opérations, Gestion du risque, Affaires

juridiques, Finance et Trésorerie. Ce programme a pour objectif d'évaluer l'incidence de la réforme sur tous nos produits et d'assurer la gestion du processus au cours de la transition. Une première évaluation complète des incidences sur les contrats faisant référence à différents taux interbancaires offerts a été réalisée afin d'élaborer un plan à l'échelle de l'entreprise visant la réalisation du programme. Les principaux objectifs du plan comprennent :

- l'élaboration de plans de mesures correctrices exhaustifs au niveau des activités pour les contrats, les processus et les systèmes touchés
- la mise en œuvre d'une stratégie de communication à l'échelle de l'entreprise visant entre autres les parties prenantes internes et externes
- la mise en place d'un processus formel de gestion de l'exposition à l'échelle de l'entreprise

Un comité de direction chargé des taux interbancaires offerts a été formé dont la responsabilité est de superviser et de réaliser le programme, nommément en :

- veillant à ce que les principaux jalons du projet soient atteints
- donnant des directives et des lignes directrices générales
- passant en revue les problèmes et risques importants et en trouvant des solutions à ceux-ci
- veillant à ce que nos stratégies de transition et toutes les mesures à prendre liées à la transition demeurent conformes à l'ensemble de la stratégie à l'intérêt à l'égard du risque et au cadre de contrôle de la CIBC

Le programme prévoit que la haute direction, y compris le comité de direction, sera informée régulièrement du progrès réalisé.

### *Changements actuels et futurs des méthodes comptables dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence*

L'IASB examine actuellement, en deux phases, la réforme des taux d'intérêt de référence et ses incidences sur la présentation de l'information financière. La première phase traite principalement des questions ayant une incidence sur l'information financière au cours de la période précédant la réforme des taux d'intérêt de référence, et la seconde phase, des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière lorsque le taux existant sera remplacé par un autre taux. En septembre 2019, l'IASB a mis fin à la première phase en publiant le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence* (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7), qui prévoit des allègements relativement à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture afin d'apaiser ces incertitudes au cours de la période précédant la réforme des taux d'intérêt de référence et qui énonce des exigences spécifiques en matière de divulgation pour les relations de couverture touchées.

Comme l'autorise l'IFRS 9, nous avons auparavant choisi de continuer d'appliquer les dispositions de la comptabilité de couverture de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et, par conséquent, seules les modifications apportées à l'IAS 39 et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, s'appliquent en ce qui nous concerne. Les modifications s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Nous avons choisi d'adopter de façon anticipée les modifications à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour nous préparer à d'éventuelles incertitudes plus importantes à l'égard de la réforme des taux interbancaires offerts. Cela a nécessité que nous fournissions des informations supplémentaires à l'égard des dérivés de couvertures pouvant être touchés par la réforme des taux interbancaires offerts. Ces informations se trouvent à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

En avril 2020, l'IASB a publié un exposé-sondage sur la seconde phase du projet.

La CIBC continue de s'investir activement au sein du secteur en prenant part à différents groupes de travail afin d'assurer la concordance du programme avec l'évolution du marché dans les territoires pertinents et continuera de suivre cette évolution, notamment les faits nouveaux en matière de comptabilité visant à traiter la réforme des taux d'intérêt de référence.

## Contrôles et procédures

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 30 avril 2020 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

### **Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2020, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

## Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2019. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 85 à 181 de notre Rapport annuel 2019.

# États financiers consolidés intermédiaires

(non audité)

## Table des matières

<b>53</b>	<b>Bilan consolidé</b>
<b>54</b>	<b>Compte de résultat consolidé</b>
<b>55</b>	<b>État du résultat global consolidé</b>
<b>56</b>	<b>État des variations des capitaux propres consolidé</b>
<b>57</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie consolidé</b>
<b>58</b>	<b>Note des états financiers consolidés intermédiaires</b>

58	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	79	Note 8	–	Capital-actions
60	Note 2	–	Incidence de la COVID-19	80	Note 9	–	Avantages postérieurs à l'emploi
62	Note 3	–	Évaluation de la juste valeur	81	Note 10	–	Impôt sur le résultat
67	Note 4	–	Transactions importantes	82	Note 11	–	Résultat par action
68	Note 5	–	Valeurs mobilières	82	Note 12	–	Passifs éventuels et provisions
70	Note 6	–	Prêts	83	Note 13	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
79	Note 7	–	Dépôts	83	Note 14	–	Informations sectorielles

# Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, au	30 avr. 2020	31 oct. 2019
<b>ACTIF</b>		
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>37 768 \$</b>	<b>3 840 \$</b>
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>17 703</b>	<b>13 519</b>
<b>Valeurs mobilières (note 5)</b>	<b>133 806</b>	<b>121 310</b>
<b>Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées</b>	<b>5 732</b>	<b>3 664</b>
<b>Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres</b>	<b>65 974</b>	<b>56 111</b>
<b>Prêts (note 6)</b>		
Prêts hypothécaires à l'habitation	213 254	208 652
Prêts personnels	42 327	43 651
Cartes de crédit	11 214	12 755
Entreprises et gouvernements	147 855	125 798
Provision pour pertes sur créances	(3 064)	(1 915)
	<b>411 586</b>	<b>388 941</b>
<b>Divers</b>		
Dérivés	40 319	23 895
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 993	9 167
Terrains, bâtiments et matériel	3 064	1 813
Goodwill	5 671	5 449
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 968	1 969
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	614	586
Actifs d'impôt différé	548	517
Autres actifs	25 390	20 823
	<b>86 567</b>	<b>64 219</b>
	<b>759 136 \$</b>	<b>651 604 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Dépôts (note 7)</b>		
Particuliers	194 080 \$	178 091 \$
Entreprises et gouvernements	290 800	257 502
Banques	17 497	11 224
Emprunts garantis	41 411	38 895
	<b>543 788</b>	<b>485 712</b>
<b>Engagements liés à des valeurs vendues à découvert</b>	<b>14 939</b>	<b>15 635</b>
<b>Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées</b>	<b>1 572</b>	<b>1 822</b>
<b>Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres</b>	<b>79 777</b>	<b>51 801</b>
<b>Divers</b>		
Dérivés	41 188	25 113
Acceptations	9 051	9 188
Passif d'impôt différé	36	38
Autres passifs	23 714	19 031
	<b>73 989</b>	<b>53 370</b>
<b>Titres secondaires</b>	<b>4 818</b>	<b>4 684</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Actions privilégiées (note 8)	2 825	2 825
Actions ordinaires (note 8)	13 722	13 591
Surplus d'apport	119	125
Résultats non distribués	21 238	20 972
Cumul des autres éléments du résultat global	2 165	881
<b>Total des capitaux propres applicables aux actionnaires</b>	<b>40 069</b>	<b>38 394</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	184	186
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>40 253</b>	<b>38 580</b>
	<b>759 136 \$</b>	<b>651 604 \$</b>

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Compte de résultat consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
<b>Produits d'intérêts</b> (note 13) <sup>1</sup>					
Prêts	3 658 \$	3 986 \$	3 875 \$	7 644 \$	7 888 \$
Valeurs mobilières	698	730	697	1 428	1 352
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	278	364	357	642	721
Dépôts auprès d'autres banques	68	102	96	170	188
	4 702	5 182	5 025	9 884	10 149
<b>Charges d'intérêts</b> (note 13)					
Dépôts	1 608	1 983	2 123	3 591	4 265
Valeurs vendues à découvert	63	75	76	138	147
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	207	295	312	502	570
Titres secondaires	44	46	45	90	92
Divers	18	22	9	40	19
	1 940	2 421	2 565	4 361	5 093
<b>Produits nets d'intérêts</b>	2 762	2 761	2 460	5 523	5 056
<b>Produits autres que d'intérêts</b>					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	116	126	155	242	258
Frais sur les dépôts et les paiements	197	222	221	419	448
Commissions sur crédit	240	254	232	494	461
Honoraires d'administration de cartes	85	122	114	207	231
Honoraires de gestion de placements et de garde	339	350	314	689	629
Produits tirés des fonds communs de placement	384	409	396	793	789
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	95	102	109	197	221
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	110	81	75	191	158
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	73	265	237	338	413
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	(16)	11	19	(5)	23
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	68	58	70	126	161
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de contreparties comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	24	18	23	42	45
Divers	101	76	117	177	214
	1 816	2 094	2 082	3 910	4 051
<b>Total des produits</b>	4 578	4 855	4 542	9 433	9 107
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b> (note 6)	1 412	261	255	1 673	593
<b>Charges autres que d'intérêts</b>					
Salaires et avantages du personnel (note 12)	1 479	1 897	1 421	3 376	2 821
Frais d'occupation	215	206	222	421	442
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	479	470	461	949	905
Communications	82	75	81	157	156
Publicité et expansion des affaires	72	77	90	149	171
Honoraires	49	50	51	99	100
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	29	36	24	65	56
Divers	299	254	238	553	697
	2 704	3 065	2 588	5 769	5 348
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	462	1 529	1 699	1 991	3 166
<b>Impôt sur le résultat</b>	70	317	351	387	636
<b>Résultat net</b>	392 \$	1 212 \$	1 348 \$	1 604 \$	2 530 \$
<b>Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	(8) \$	7 \$	7 \$	(1) \$	11 \$
Porteurs d'actions privilégiées	30 \$	31 \$	28 \$	61 \$	51 \$
Porteurs d'actions ordinaires	370	1 174	1 313	1 544	2 468
<b>Résultat net applicable aux actionnaires</b>	400 \$	1 205 \$	1 341 \$	1 605 \$	2 519 \$
<b>Résultat par action (en dollars)</b> (note 11)					
de base	0,83 \$	2,64 \$	2,96 \$	3,47 \$	5,56 \$
dilué	0,83	2,63	2,95	3,46	5,55
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>	1,46	1,44	1,40	2,90	2,76

1) Comprend des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 4,2 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2020 (4,7 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 et 4,6 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019) et de 8,9 G\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 (9,2 G\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
Résultat net	392 \$	1 212 \$	1 348 \$	1 604 \$	2 530 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Écart de change, montant net</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	1 795	162	616	1 957	550
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(990)	(85)	(333)	(1 075)	(295)
	805	77	283	882	255
<b>Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	47	44	50	91	148
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(4)	(6)	(14)	(10)	(20)
	43	38	36	81	128
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	43	(11)	55	32	99
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	150	14	(13)	164	(14)
	193	3	42	196	85
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>					
	248	(105)	(8)	143	(143)
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>					
	37	(22)	(6)	15	4
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG</b>					
	(38)	36	(3)	(2)	(1)
<b>Total des autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>	<b>1 288</b>	<b>27</b>	<b>344</b>	<b>1 315</b>	<b>328</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 680 \$</b>	<b>1 239 \$</b>	<b>1 692 \$</b>	<b>2 919 \$</b>	<b>2 858 \$</b>
<b>Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>					
Porteurs d'actions privilégiées	30 \$	31 \$	28 \$	61 \$	51 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 658	1 201	1 657	2 859	2 796
<b>Résultat global applicable aux actionnaires</b>	<b>1 688 \$</b>	<b>1 232 \$</b>	<b>1 685 \$</b>	<b>2 920 \$</b>	<b>2 847 \$</b>

1) Comprend des profits de 28 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2020 (pertes de 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 et profits de 18 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019) et des profits de 24 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 (profits de 31 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019), ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
<b>(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global</b>					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Écart de change, montant net</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(14) \$	(1) \$	(4) \$	(15) \$	(4) \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	22	-	4	22	2
	8	(1)	-	7	(2)
<b>Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	1	(12)	(2)	(11)	(20)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	2	2	5	4	7
	3	(10)	3	(7)	(13)
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(15)	4	(20)	(11)	(36)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(54)	(5)	5	(59)	6
	(69)	(1)	(15)	(70)	(30)
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>					
	(88)	36	3	(52)	45
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>					
	(14)	8	2	(6)	(2)
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG</b>					
	13	(13)	1	-	1
	(147) \$	19 \$	(6) \$	(128) \$	(1) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
<b>Actions privilégiées</b> (note 8)					
Solde au début de la période	2 825 \$	2 825 \$	2 575 \$	2 825 \$	2 250
Émission d'actions privilégiées	-	-	-	-	325
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>2 825 \$</b>	<b>2 825 \$</b>	<b>2 575 \$</b>	<b>2 825 \$</b>	<b>2 575 \$</b>
<b>Actions ordinaires</b> (note 8)					
Solde au début de la période	13 669 \$	13 591 \$	13 350	13 591 \$	13 243
Émission d'actions ordinaires	78	123	96	201	200
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(22)	(46)	-	(68)	-
Actions autodétenues	(3)	1	(3)	(2)	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>13 722 \$</b>	<b>13 669 \$</b>	<b>13 443 \$</b>	<b>13 722 \$</b>	<b>13 443 \$</b>
<b>Surplus d'apport</b>					
Solde au début de la période	123 \$	125 \$	131 \$	125 \$	136 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	4	3	5	7	9
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(7)	(4)	(11)	(11)	(20)
Divers	(1)	(1)	-	(2)	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>119 \$</b>	<b>123 \$</b>	<b>125 \$</b>	<b>119 \$</b>	<b>125 \$</b>
<b>Résultats non distribués</b>					
Solde au début de la période avant les modifications de méthodes comptables	21 543 \$	20 972 \$	s. o.	20 972 \$	18 537 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 <sup>er</sup> novembre 2018	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	6
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 le 1 <sup>er</sup> novembre 2019 (note 1)	21 <sup>1</sup>	127	s. o.	148	s. o.
Solde au début de la période après les modifications de méthodes comptables	21 564	21 099	19 101 \$	21 120	18 543
Résultat net applicable aux actionnaires	400	1 205	1 341	1 605	2 519
Dividendes					
Actions privilégiées	(30)	(31)	(28)	(61)	(51)
Actions ordinaires	(649)	(641)	(621)	(1 290)	(1 224)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(47)	(119)	-	(166)	-
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés des autres éléments du résultat global	2	29	2	31	11
Divers	(2)	1	(2)	(1)	(5)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>21 238 \$</b>	<b>21 543 \$</b>	<b>19 793 \$</b>	<b>21 238 \$</b>	<b>19 793 \$</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat</b>					
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Écart de change, montant net</b>					
Solde au début de la période	1 070 \$	993 \$	996 \$	993 \$	1 024 \$
Variation nette de l'écart de change	805	77	283	882	255
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 875 \$</b>	<b>1 070 \$</b>	<b>1 279 \$</b>	<b>1 875 \$</b>	<b>1 279 \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG</b>					
Solde au début de la période	115 \$	77 \$	(47) \$	77 \$	(139) \$
Variation nette des valeurs évaluées à la JVAERG	43	38	36	81	128
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>158 \$</b>	<b>115 \$</b>	<b>(11) \$</b>	<b>158 \$</b>	<b>(11) \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie</b>					
Solde au début de la période	116 \$	113 \$	25 \$	113 \$	(18) \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	193	3	42	196	85
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>309 \$</b>	<b>116 \$</b>	<b>67 \$</b>	<b>309 \$</b>	<b>67 \$</b>
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>					
Solde au début de la période	(468) \$	(363) \$	(278) \$	(363) \$	(143) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	248	(105)	(8)	143	(143)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>(220) \$</b>	<b>(468) \$</b>	<b>(286) \$</b>	<b>(220) \$</b>	<b>(286) \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>					
Solde au début de la période	(6) \$	16 \$	(2) \$	16 \$	(12) \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	37	(22)	(6)	15	4
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>31 \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>(8) \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG</b>					
Solde au début de la période	52 \$	45 \$	58 \$	45 \$	65 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	(38)	36	(3)	(2)	(1)
(Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(e)s en résultats non distribués	(2)	(29)	(2)	(31)	(11)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>12 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>53 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>53 \$</b>
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat</b>	<b>2 165 \$</b>	<b>879 \$</b>	<b>1 094 \$</b>	<b>2 165 \$</b>	<b>1 094 \$</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>					
Solde au début de la période	191 \$	186 \$	174 \$	186 \$	173 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	(8)	7	7	(1)	11
Dividendes	(9)	(2)	(2)	(11)	(4)
Divers	10	-	4	10	3
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>184 \$</b>	<b>191 \$</b>	<b>183 \$</b>	<b>184 \$</b>	<b>183 \$</b>
<b>Capitaux propres à la fin de la période</b>	<b>40 253 \$</b>	<b>39 230 \$</b>	<b>37 213 \$</b>	<b>40 253 \$</b>	<b>37 213 \$</b>

1) Révisé par rapport au montant présenté précédemment.  
s. o. sans objet.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>					
Résultat net	392 \$	1 212 \$	1 348 \$	1 604 \$	2 530 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 412	261	255	1 673	593
Amortissement et perte de valeur <sup>1</sup>	280	246	178	526	349
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	4	3	5	7	9
Impôt différé	(67)	(93)	85	(160)	85
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	16	(11)	(19)	5	(23)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	3	1	(1)	4	(1)
Autres éléments hors caisse, montant net	(624)	(68)	(181)	(692)	(365)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(1 726)	(2 458)	2 255	(4 184)	3 082
Prêts nets des remboursements	(18 853)	(4 116)	(8 051)	(22 969)	(11 352)
Dépôts nets des retraits	43 555	12 718	11 433	56 273	13 783
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(2 487)	1 791	(1 247)	(696)	406
Intérêts courus à recevoir	(98)	151	(171)	53	(106)
Intérêts courus à payer	3	(112)	199	(109)	141
Actifs dérivés	(15 084)	(1 356)	(935)	(16 440)	(693)
Passifs dérivés	15 675	252	(531)	15 927	1 797
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	5 859	(9 009)	(8 865)	(3 150)	(10 283)
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	879	(1 050)	860	(171)	722
Impôt exigible	(26)	1 242	(135)	1 216	(287)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(50)	(200)	(772)	(250)	(843)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	22 637	5 339	7 027	27 976	18 668
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	896	(2 964)	(317)	(2 068)	209
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(8 414)	(807)	3 201	(9 221)	(4 682)
Divers montant net	(143)	(297)	(1 320)	(440)	(3 622)
	44 039	675	4 301	44 714	10 117
<b>Flux de trésorerie de financement</b>					
Émission d'actions privilégiées, nette des frais liés à l'émission	-	-	-	-	321
Émission d'actions ordinaires au comptant	35	83	38	118	76
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(69)	(165)	-	(234)	-
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	(3)	1	(3)	(2)	-
Dividendes versés	(643)	(636)	(602)	(1 279)	(1 171)
Remboursement des obligations locatives	(77)	(75)	-	(152)	-
	(757)	(792)	(567)	(1 549)	(774)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>					
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(17 997)	(9 821)	(9 067)	(27 818)	(20 291)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	1 621	3 757	3 665	5 378	7 420
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	6 028	7 145	1 777	13 173	3 404
Vente (achat) de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(49)	(62)	(57)	(111)	(112)
	(10 397)	1 019	(3 682)	(9 378)	(9 579)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	129	12	38	141	34
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période</b>	<b>33 014</b>	<b>914</b>	<b>90</b>	<b>33 928</b>	<b>(202)</b>
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	4 754	3 840	4 088	3 840	4 380
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période<sup>2</sup></b>	<b>37 768 \$</b>	<b>4 754 \$</b>	<b>4 178 \$</b>	<b>37 768 \$</b>	<b>4 178 \$</b>
Intérêts versés au comptant	1 937 \$	2 533 \$	2 366 \$	4 470 \$	4 952 \$
Intérêts reçus au comptant	4 384	5 139	4 681	9 523	9 700
Dividendes reçus au comptant	220	194	173	414	343
Impôt sur le résultat payé (reçu) au comptant	163	(832)	401	(669)	838

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) Comprennent des soldes soumis à restrictions de 698 M\$ (493 M\$ au 31 janvier 2020 et 439 M\$ au 30 avril 2019).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Note des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. À l'exception de ce qui est indiqué ci-après, les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2019 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 27 mai 2020.

## Note 1. Changements de méthodes comptables

### a) Changements de méthodes comptables pour la période considérée

#### *IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16)*

La CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 16 le 1<sup>er</sup> novembre 2019 en remplacement des lignes directrices précédentes, IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17). Pour les preneurs, la nouvelle norme a exigé la comptabilisation au bilan de la plupart des contrats de location qui étaient considérés comme des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, ce qui a donné lieu à une majoration du bilan par la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative correspondante au titre des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative a remplacé la charge au titre du contrat de location simple. La comptabilisation des contrats de location du point de vue du bailleur demeure pratiquement inchangée par rapport à l'IAS 17. Cependant, les bailleurs intermédiaires sont tenus de réapprécier les contrats de sous-location par rapport à l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal, ce qui pourrait entraîner la comptabilisation au bilan de certains contrats de sous-location auparavant classés comme des contrats de sous-location simple. L'application de l'IFRS 16 a eu une incidence principalement sur nos contrats de location de bureaux et de centres bancaires ainsi que sur certains contrats de sous-location auparavant classés comme des contrats de sous-location simple.

Nous avons adopté l'IFRS 16 selon l'approche rétrospective modifiée, sans retraitement des chiffres des périodes présentées à titre comparatif. Au 1<sup>er</sup> novembre 2019, l'adoption de l'IFRS 16 a entraîné la comptabilisation, au bilan consolidé, d'obligations locatives d'un montant d'environ 1,7 G\$ et d'actifs au titre de droits d'utilisation d'un montant d'environ 1,6 G\$. Le montant des actifs au titre de droits d'utilisation a été établi en fonction du montant des obligations locatives diminué des passifs liés aux loyers différés existants au 31 octobre 2019. En outre, la réappréciation d'un certain nombre de contrats de sous-location liés à un immeuble visé par un contrat de location-financement déjà comptabilisé, dont une partie est louée et considérée comme un immeuble de placement, s'est traduite par une augmentation des actifs nets en raison de la comptabilisation d'actifs additionnels associés à des contrats de sous-location, nets de la décomptabilisation des montants liés au contrat de location principal. L'incidence après impôts de l'adoption de l'IFRS 16 sur les résultats non distribués a été une augmentation de 0,1 G\$.

En outre, les exemptions relatives à la comptabilisation et les mesures de simplification autorisées suivantes seront appliquées :

- Une courbe de taux d'actualisation unique est appliquée aux portefeuilles de contrats de location comportant des caractéristiques raisonnablement similaires à la date de l'application. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué à notre portefeuille existant de contrats de location était 2,31 %.
- En ce qui a trait aux contrats que nous avons conclus à titre de preneur, nous n'avons pas réévalué ceux qui étaient désignés comme des contrats de location-financement selon la norme comptable antérieure (IAS 17).
- Nous avons choisi de ne pas tenir compte des contrats de location dont les actifs sont réputés être de faible valeur et de contrats de location à court terme avec une durée résiduelle de moins de douze mois.
- Nous avons utilisé les provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisées au 31 octobre 2019 plutôt que de réaliser un test de dépréciation de l'actif au titre du droit d'utilisation au 1<sup>er</sup> novembre 2019. Chaque fois qu'une provision pour contrat déficitaire a été comptabilisée à l'égard d'un contrat de location, l'actif au titre du droit d'utilisation a été réduit du montant de cette provision au moment de la transition et aucun test de dépréciation n'a été réalisé.
- Nous avons choisi de ne pas séparer les composantes locatives et non locatives des contrats de location aux fins du calcul de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant pour certaines catégories d'actifs. Les composantes non locatives peuvent inclure, sans s'y limiter, les charges engagées pour l'entretien des aires communes et les coûts des services publics. Les autres frais d'occupation qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'IFRS 16 continueront d'être comptabilisés à titre de charges d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des engagements au titre des contrats de location simple au 31 octobre 2019, présentés selon l'IAS 17, et des soldes d'ouverture des obligations locatives à la date de première application, le 1<sup>er</sup> novembre 2019 :

En millions de dollars

<b>Engagements au titre de contrats de location simple au 31 octobre 2019</b>	5 547 \$
Moins : charges d'exploitation et charge d'impôt liées aux engagements au titre des contrats de location	(2 477)
Moins : incidence des engagements futurs au titre des contrats de location qui n'ont pas encore débuté <sup>1</sup>	(1 434)
Ajustements découlant des hypothèses de renouvellement et de résiliation	306
Incidence de l'actualisation	(230)
<b>Obligation locative comptabilisée au 1<sup>er</sup> novembre 2019</b>	<b>1 712 \$</b>

1) Essentiellement lié aux engagements au titre des contrats de location de la Place de la CIBC qui devraient entrer en vigueur au quatrième trimestre de 2020.

Nos méthodes comptables révisées conformément à l'adoption de cette norme sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2019 et sont présentées ci-dessous.

À titre de preneur, nous comptabilisons un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante en fonction de la valeur actualisée des paiements futurs au titre de la location, moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, lorsque le bailleur met l'actif loué à la disposition de la CIBC, selon la partie non résiliable de la durée du contrat de location, ajusté pour tenir compte des options de renouvellement et de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer. L'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation comprend également les coûts directs initiaux pour mettre en place le contrat de location, et les paiements de loyers versés ou les avantages incitatifs à la location reçus avant la date de début du contrat de location. Les taux d'actualisation sont établis à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location, s'il est possible de le déterminer, ou sur le taux d'emprunt marginal de la CIBC. Lorsqu'un contrat de location contient à la fois une composante locative et non locative, nous avons choisi de ne pas répartir la contrepartie prévue au contrat entre chacune des composantes. Après l'évaluation initiale, la CIBC évalue l'obligation locative en augmentant la valeur comptable pour tenir compte de l'intérêt sur l'obligation locative en fonction du taux d'actualisation au moment de la comptabilisation et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers versés au cours de la période, déduction faite de toute réévaluation pour la réappréciation ou la modification du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué en utilisant le modèle du coût, et amorti selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. Les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives correspondantes sont inclus respectivement dans les postes Terrains, bâtiments et matériel et Autres passifs au bilan consolidé.

L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative correspondante sont réévalués lorsqu'il y a une modification de la durée du contrat de location, un changement dans l'appréciation d'une option d'achat d'un actif loué, un changement dans les sommes que la CIBC s'attend à devoir payer au titre de la garantie de valeur résiduelle (le cas échéant), ou un changement dans les paiements futurs au titre de la location découlant d'une variation d'un indice ou d'un taux d'intérêt applicable au paiement. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation comme exigé par l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*.

Les paiements de loyers au titre de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme et les paiements de loyers variables sont comptabilisés sur une base systématique dans les charges autres que d'intérêts selon la nature de la charge.

À titre de bailleur intermédiaire, nous classons un contrat de sous-location en tant que contrat de location simple ou contrat de location-financement selon que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif au titre du droit d'utilisation sous-jacent sont transférés ou non au sous-locataire. Si un contrat de sous-location est classé comme un contrat de location-financement, l'actif au titre du droit d'utilisation qui y est lié est décomptabilisé et un investissement dans le contrat de sous-location est comptabilisé, et la différence est comptabilisée à l'état du résultat consolidé à titre de gain ou perte. Dans l'évaluation de l'investissement dans le contrat de sous-location, nous appliquons le taux d'actualisation du contrat de location principal, à moins qu'il soit possible de déterminer le taux d'intérêt implicite du contrat de sous-location. Si un contrat de sous-location classé comme un contrat de location-financement comprend des composantes locatives et des composantes non locatives, nous répartissons la contrepartie totale dans le contrat à chacune des composantes en fonction du prix de vente spécifique de chacune de ces composantes. L'investissement dans le contrat de sous-location est inclus dans le poste Autres actifs au bilan consolidé et ultérieurement évalué selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les produits d'intérêts étant comptabilisés sur la durée du contrat de sous-location. Les produits locatifs tirés des contrats de sous-location simple sont comptabilisés de manière systématique sur la durée du contrat de location.

#### **Réforme des taux d'intérêt de référence – Modifications de l'IFRS 9, de l'IAS 39 et de l'IFRS 7**

En septembre 2019, l'IASB a publié le document intitulé Réforme des taux d'intérêt de référence (Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7), qui prévoit des allègements relativement à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture afin d'apaiser les incertitudes au cours de la période précédant la réforme des taux d'intérêt de référence et qui énonce des exigences en matière de divulgation liée à la réforme des taux d'intérêt de référence.

Seules les modifications apportées à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, s'appliquent en ce qui nous concerne parce que nous avons choisi de continuer d'appliquer les dispositions de l'IAS 39 portant sur la comptabilité de couverture au moment d'adopter l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La CIBC a choisi d'adopter les modifications de manière anticipée à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019 afin de se préparer à d'éventuelles incertitudes en lien avec le calendrier ou le montant des flux de trésorerie fondés sur un taux d'intérêt de référence des éléments couverts ou des instruments de couverture. Les modifications prévoient des allègements qui permettent de maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude avant le remplacement des taux de référence actuels par un taux alternatif. Un jugement important est requis pour la détermination des relations de couverture qui sont directement touchées par la réforme des taux d'intérêt de référence étant donné que différents territoires font la transition à différents moments et peuvent adopter des approches différentes à la transition.

La *Financial Conduct Authority* du Royaume-Uni a annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) après décembre 2021. Cette annonce pourrait faire en sorte que les taux LIBOR et autres taux d'intérêt de référence actuels disparaissent complètement ou donnent des résultats différents de ceux dégagés dans le passé, dissuadent les participants au marché de continuer d'administrer certains taux d'intérêt de référence et d'y contribuer ou pourraient avoir d'autres répercussions que nous ne pouvons pas prédire. Au 1<sup>er</sup> novembre 2019, le montant notionnel de nos dérivés dans des relations de couverture désignées qui étaient indexées au LIBOR en dollars américains, à l'EURIBOR et au LIBOR en livres sterling dont les échéances vont au-delà du 31 décembre 2021 était de 58 G\$. Nous continuons également à surveiller l'évolution des taux de référence dans les autres territoires qui, eux aussi, continuent à évaluer la réforme des taux d'intérêt de référence.

En avril 2020, l'IASB a publié un exposé-sondage sur la seconde phase du projet de réforme des taux d'intérêt de référence qui traite des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière lorsqu'un taux existant sera remplacé par un autre taux. Nous continuerons de suivre les développements dans ce domaine.

Nous avons déjà instauré un programme de transition à l'échelle de l'entreprise pour évaluer l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence et gérer le processus de transition vers des taux de référence alternatifs. Pour plus de précisions sur le programme, se reporter à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation du rapport de gestion.

**Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23)**  
La CIBC a adopté les dispositions de l'IFRIC 23 le 1<sup>er</sup> novembre 2019. L'IFRIC 23 donne des indications sur la comptabilisation des incertitudes relatives à l'impôt. L'adoption de l'IFRIC 23 n'a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés et n'a entraîné aucun changement dans nos méthodes comptables.

## b) Modifications de méthodes comptables futures

### *Transition à l'IFRS 17*

L'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), publiée en mai 2017, remplace l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et devait initialement s'appliquer aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage qui propose un certain nombre de modifications à l'IFRS 17, dont le report d'un an de la date d'entrée en vigueur. Après la période de consultation et d'autres délibérations par les permanents de l'IASB en 2019 et au début de 2020, l'IASB a pris des décisions provisoires à l'égard de chacune des modifications proposées, et la date cible pour la publication de la version modifiée de la norme IFRS 17 a été fixée à la mi-2020. Les décisions provisoires de mars 2020 comprennent le report de la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 17 à des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit un report de deux ans par rapport à la date initiale d'entrée en vigueur, ce qui pour nous sera le 1<sup>er</sup> novembre 2023. L'IFRS 17 fournit des lignes directrices complètes en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir à l'égard de contrats d'assurance.

Nous continuons à évaluer l'incidence de l'IFRS 17 sur nos états financiers consolidés.

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2019. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2020.

## Note 2. Incidence de la COVID-19

Au cours du deuxième trimestre de 2020, la pandémie de nouvelle maladie à coronavirus (COVID-19) et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour limiter sa propagation, notamment la fermeture forcée des entreprises considérées non essentielles et diverses mesures de distanciation sociale, ont ébranlé l'économie mondiale et se sont traduites par le repli des marchés des capitaux, une volatilité exacerbée et des conséquences défavorables sur les attentes en matière de performance financière des entreprises à l'échelle mondiale. Ces facteurs ont accru l'incertitude inhérente à nos estimations et hypothèses importantes, et entraîné la mise en place de nouveaux arrangements et programmes.

### **Incidence sur les estimations et hypothèses**

Comme présenté dans notre Rapport annuel 2019, pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations fournies connexes. Des estimations importantes sont faites et des hypothèses significatives sont formulées afin d'évaluer les instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la dépréciation des actifs, l'impôt sur le résultat, les provisions et les passifs éventuels, les programmes de fidélisation autogérés et les hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi que pour évaluer si les entités structurées doivent être consolidées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses.

La pandémie de COVID-19 a accru le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et augmente la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes. Ceci touche particulièrement les estimations et les hypothèses qui concernent la provision pour pertes sur créances, l'évaluation des instruments financiers et la dépréciation des actifs.

### *Provision pour pertes sur créances*

L'incertitude liée à la pandémie mondiale de COVID-19 a accru la part de jugement dont il faut faire preuve dans l'estimation de la provision pour pertes sur créances. Se reporter à la note 6 pour plus de précisions.

### *Évaluation des instruments financiers*

Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. Les types et les niveaux de jugements dont il faut faire preuve dépendent en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. En raison de l'importante incertitude sur les marchés découlant de la pandémie de COVID-19, les cours de négociation de certains instruments financiers ont été négativement touchés et la volatilité du marché a considérablement augmenté au cours du trimestre. Dans le cadre de notre processus de détermination de la juste valeur des instruments financiers, et en réponse à l'absence de processus de détermination du prix et à l'élargissement des écarts cours acheteur-cours vendeur, nous avons dû faire davantage appel au jugement dans l'évaluation d'un éventail plus large d'instruments financiers que ce qui serait autrement généralement requis dans le but de déterminer la juste valeur la plus représentative de ces instruments financiers dans les conditions actuelles du marché.

Pour plus de précisions sur l'évaluation de nos actifs et passifs financiers, se reporter à la note 3.

Au 30 avril 2020, le total des ajustements de valeur liés aux instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé était de 447 M\$ (260 M\$ au 31 octobre 2019), surtout en lien avec le risque de crédit, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur et l'incertitude associée aux paramètres de nos actifs et passifs dérivés, ainsi qu'avec les ajustements comptabilisés pour évaluer nos actifs et passifs dérivés non garantis selon une courbe du coût estimatif de financement établi en fonction du marché.

### *Dépréciation des actifs*

Compte tenu de la disruption de l'activité économique et sur les marchés liée à la pandémie de COVID-19, nous avons évalué s'il existait des indices d'une éventuelle perte de valeur du goodwill. Pour ce faire, nous avons appliqué une part de jugement plus importante compte tenu de l'incertitude entourant l'incidence définitive de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, notamment aux fins d'évaluation des effets sur les résultats prévus à moyen et à long terme. Nos perspectives économiques sont fondées sur l'hypothèse que nous assisterons, au cours du deuxième semestre de 2020 et en 2021, à la réouverture éventuelle des entreprises considérées non essentielles dont la fermeture avait été imposée et à un assouplissement des mesures de distanciation sociale, qui pourront favoriser la reprise de l'économie par suite de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à un retour à des niveaux de croissance économique plus proches de la normale. Comme en fait état la note 4, nous avons comptabilisé une dépréciation du goodwill de 28 M\$ dans notre unité génératrice de trésorerie (UGT) FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean). Pour ce qui est des autres UGT, nous avons conclu qu'il n'existait pas d'indicateurs de dépréciation du goodwill au 30 avril 2020. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats attendus, y compris pour ce qui est de la durée et de la gravité de la contraction de l'économie et du moment définitif et de l'ampleur de la reprise éventuelle, qui pourrait entraîner une diminution future de la valeur recouvrable de nos UGT et, par conséquent, une dépréciation.

## **Programmes de prêts du gouvernement en réponse à la COVID-19**

Au cours du trimestre, le gouvernement du Canada a annoncé le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et le Programme de crédit aux entreprises (PCE) afin de favoriser l'accès au crédit et au financement pour les entreprises canadiennes qui ont des difficultés de flux de trésorerie opérationnels et de liquidités pendant la période actuelle de grande incertitude causée par la pandémie de COVID-19. En outre, le gouvernement fédéral américain a présenté le programme de protection des salaires en vertu de la loi intitulée *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* (loi CARES). Ces programmes, et les incidences comptables qui y sont liées, concernent la CIBC et d'autres institutions financières à divers titres et sont décrits plus en détail ci-après.

### ***Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes***

L'objectif du CUEC est d'accorder des prêts sans intérêt assortis d'une radiation partielle pouvant atteindre 40 000 \$ aux petites entreprises admissibles et aux organismes sans but lucratif en vue de les aider à payer leurs coûts d'exploitation pendant une période où leurs revenus sont temporairement réduits. Le programme CUEC est garanti par Exportation et développement Canada (EDC), et utilise les infrastructures des institutions financières admissibles, dont la CIBC, afin d'accorder des prêts assortis d'une radiation partielle aux clients existants de ces institutions financières, notamment ceux de la CIBC, qui répondent aux critères d'octroi d'EDC. Les prêts accordés aux termes du programme CUEC ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé étant donné qu'ils sont financés par EDC, et l'ensemble des flux de trésorerie et des risques et des avantages qui en découlent, y compris l'exposition aux défauts de paiement et à la radiation du principal incombent à EDC. EDC verse des honoraires aux institutions financières participantes, destinés à rembourser les coûts liés à l'administration des prêts, que nous portons en diminution des charges autres que d'intérêts. Au 30 avril 2020, des prêts de 1,9 G\$ avaient été accordés aux clients de la CIBC aux termes du programme CUEC.

### ***Programme de garantie et de prêts pour les petites et moyennes entreprises aux termes du PCE***

Ce programme est conçu pour encourager les prêts aux clients existants. Aux termes de ce programme, qui est un sous-programme du PCE, EDC garantira 80 % des nouveaux crédits d'exploitation et des prêts à terme de flux de trésorerie admissibles consentis aux PME jusqu'à concurrence de 6,25 M\$. Les prêts accordés dans le cadre de ce programme sont comptabilisés dans notre bilan consolidé à titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements classés au coût amorti. Comme pour les accords de garantie existants, la garantie d'EDC sur ces prêts est reflétée dans nos estimations des pertes de crédit attendues. Les frais connexes versés ou reçus aux termes du programme sont comptabilisés sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Au 30 avril 2020, aucun prêt n'avait été accordé à nos clients dans le cadre de ce programme.

### ***Programme de prêts conjoints à l'intention des petites et moyennes entreprises (« programme de prêts conjoints ») aux termes du PCE***

Aux termes du programme de prêts conjoints, qui est un sous-programme du PCE, la Banque de développement du Canada (BDC) et les institutions financières participantes accordent conjointement des prêts à terme pour aider les entreprises admissibles à répondre à leurs obligations en matière de flux de trésorerie opérationnels. La BDC finance 80 % des prêts, la CIBC finançant la tranche résiduelle de 20 %. Le programme prévoit des montants de financement maximum différents en fonction des revenus de l'entreprise. Les prêts accordés dans le cadre de ce programme ne courent que les intérêts pour les 12 premiers mois. Nous comptabilisons notre participation de 20 % dans les prêts accordés en vertu de ce programme dans notre bilan consolidé à titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements classés au coût amorti, auxquels les pertes de crédit attendues sont appliquées. La participation de 80 % dans les prêts qui est financée par la BDC n'est pas comptabilisée dans notre bilan consolidé étant donné que les risques et les avantages, y compris l'ensemble des intérêts et des pertes sur créances, sont transférés à la BDC. Les frais de gestion versés par la BDC à la CIBC pour l'administration de sa part des prêts seront comptabilisés sur la période de service et présentés à titre de commissions sur crédit dans notre compte de résultat consolidé. Au 30 avril 2020, aucun prêt n'avait été accordé à nos clients dans le cadre de ce programme.

### ***Programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP)***

Aux États-Unis, le PPP a été temporairement ajouté au programme de prêt de l'agence américaine Small Business Administration (SBA), aux termes de la loi CARES du gouvernement fédéral américain afin d'aider les entreprises à conserver leurs effectifs pendant la pandémie de COVID-19. Les prêts accordés par la SBA aux termes du PPP pourront être radiés si le nombre d'employés et le niveau de rémunération sont maintenus, et si le produit tiré du prêt est principalement affecté aux salaires, aux loyers, aux intérêts hypothécaires ou aux services publics. La SBA remboursera la CIBC pour tous les prêts radiés aux termes du programme et pour l'ensemble des défauts de paiement. Les prêts accordés dans le cadre du PPP sont comptabilisés dans notre bilan consolidé à titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements classés au coût amorti. Comme la garantie de la SBA fait partie intégrante du montage de ces prêts, elle est reflétée dans nos estimations des pertes de crédit attendues liées à ces prêts. Lorsque les conditions de radiation des prêts seront remplies, l'obligation de l'emprunteur de rembourser la partie radiée du prêt s'éteindra. Parallèlement, nous comptabiliserons un encours à recevoir de la SBA à la hauteur du montant du principal du prêt radié, majoré de l'intérêt couru. Au 30 avril 2020, le solde des prêts accordés à nos clients aux termes de ce programme était de 1,9 G\$ US.

## **Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19**

Se reporter à la note 6 pour des précisions sur les programmes offerts par la CIBC en réponse à la pandémie COVID-19.

## Note 3. Évaluation de la juste valeur

### Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, au 30 avril 2020	Valeur comptable					Total	Juste valeur Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire- ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur		
<b>Actifs financiers</b>							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	54 376 \$	1 095 \$	- \$	- \$	55 471 \$	55 471 \$	- \$
Valeurs mobilières	26 140	57 053	494	50 119	133 806	134 240	434
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 732	-	-	-	5 732	5 732	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	60 134	5 840	-	-	65 974	65 974	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	212 923	41	-	-	212 964	215 596	2 632
Prêts personnels	41 559	-	-	-	41 559	41 631	72
Cartes de crédit	10 582	-	-	-	10 582	10 582	-
Entreprises et gouvernements	123 377	23 104	-	-	146 481	146 767	286
Dérivés	-	40 319	-	-	40 319	40 319	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 993	-	-	-	8 993	8 993	-
Autres actifs	18 124	-	-	-	18 124	18 124	-
<b>Passifs financiers</b>							
Dépôts							
Particuliers	192 318 \$	- \$	1 762 \$	- \$	194 080 \$	194 272 \$	192 \$
Entreprises et gouvernements	281 855	-	8 945	-	290 800	291 237	437
Banques	17 497	-	-	-	17 497	17 497	-
Emprunts garantis	41 056	-	355	-	41 411	41 715	304
Dérivés	-	41 188	-	-	41 188	41 188	-
Acceptations	9 051	-	-	-	9 051	9 051	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	14 939	-	-	14 939	14 939	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 572	-	-	-	1 572	1 572	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres <sup>1</sup>	61 536	-	18 241	-	79 777	79 777	-
Autres passifs	17 818	114	5	-	17 937	17 937	-
Titres secondaires	4 818	-	-	-	4 818	4 985	167

En millions de dollars, au 31 octobre 2019	Valeur comptable					Total	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire- ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur		
<b>Actifs financiers</b>							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	16 720 \$	639 \$	- \$	- \$	17 359 \$	17 359 \$	- \$
Valeurs mobilières	20 115	53 984	413	46 798	121 310	121 453	143
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 664	-	-	-	3 664	3 664	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	50 913	5 198	-	-	56 111	56 111	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	208 381	60	-	-	208 441	208 693	252
Prêts personnels	43 098	-	-	-	43 098	43 120	22
Cartes de crédit	12 335	-	-	-	12 335	12 335	-
Entreprises et gouvernements	103 885	21 182	-	-	125 067	125 160	93
Dérivés	-	23 895	-	-	23 895	23 895	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 167	-	-	-	9 167	9 167	-
Autres actifs	13 829	-	-	-	13 829	13 829	-
<b>Passifs financiers</b>							
Dépôts							
Particuliers	176 340 \$	- \$	1 751 \$	- \$	178 091 \$	178 046 \$	(45) \$
Entreprises et gouvernements	248 367	-	9 135	-	257 502	257 872	370
Banques	11 224	-	-	-	11 224	11 224	-
Emprunts garantis	38 680	-	215	-	38 895	39 223	328
Dérivés	-	25 113	-	-	25 113	25 113	-
Acceptations	9 188	-	-	-	9 188	9 188	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	15 635	-	-	15 635	15 635	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 822	-	-	-	1 822	1 822	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	51 801	-	-	-	51 801	51 801	-
Autres passifs	14 066	114	12	-	14 192	14 192	-
Titres secondaires	4 684	-	-	-	4 684	4 925	241

1) Comprennent des engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titre soutenus par des billets de dépôt au porteur qui sont donnés en garantie aux termes du mécanisme de prise en pension à plus d'un jour de la Banque du Canada.

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

En millions de dollars, au	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 30 avr. 2020	Total 31 oct. 2019
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données non observables sur le marché			
	30 avr. 2020	31 oct. 2019	30 avr. 2020	31 oct. 2019	30 avr. 2020	31 oct. 2019		
<b>Actifs financiers</b>								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	1 095 \$	639 \$	- \$	- \$	1 095 \$	639 \$
Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	4 000	2 372	21 426 <sup>1</sup>	19 306 <sup>1</sup>	-	-	25 426	21 678
Titres de participation de sociétés	26 020	25 852	157	684	7	7	26 184	26 543
Titres de créance de sociétés	-	-	3 273	3 760	25	23	3 298	3 783
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 361 <sup>2</sup>	2 220 <sup>2</sup>	278	173	2 639	2 393
	30 020	28 224	27 217	25 970	310	203	57 547	54 397
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN								
Entreprises et gouvernements	-	-	22 186	20 351	918	831	23 104	21 182
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	41	60	-	-	41	60
	-	-	22 227	20 411	918	831	23 145	21 242
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	4 506	2 369	36 041	35 460	-	-	40 547	37 829
Titres de créance de sociétés	-	-	5 975	5 621	18	-	5 993	5 621
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 972	2 746	-	-	2 972	2 746
	4 506	2 369	44 988	43 827	18	-	49 512	46 196
Titres de participation évalués à la JVAERG								
Titres de participation de sociétés	45	45	319	266	243	291	607	602
	45	45	319	266	243	291	607	602
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN	-	-	5 840	5 198	-	-	5 840	5 198
Dérivés								
De taux d'intérêt	14	4	14 408	9 086	76	56	14 498	9 146
De change	-	-	17 043	8 939	-	-	17 043	8 939
De crédit	-	-	6	1	105	104	111	105
Sur actions	2 433	2 383	2 669	1 111	221	252	5 323	3 746
Sur métaux précieux	-	-	552	356	-	-	552	356
Autres dérivés sur marchandises	1 013	383	1 779	1 220	-	-	2 792	1 603
	3 460	2 770	36 457	20 713	402	412	40 319	23 895
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>38 031 \$</b>	<b>33 408 \$</b>	<b>138 143 \$</b>	<b>117 024 \$</b>	<b>1 891 \$</b>	<b>1 737 \$</b>	<b>178 065 \$</b>	<b>152 169 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>								
Dépôts et autres passifs <sup>3</sup>	- \$	- \$	(11 338) \$	(10 626) \$	157 \$	(601) \$	(11 181) \$	(11 227) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(6 929)	(7 258)	(8 010)	(8 377)	-	-	(14 939)	(15 635)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	-	-	18 241	-	-	-	(18 241)	-
Dérivés								
De taux d'intérêt	(2)	-	(11 509)	(8 322)	-	(1)	(11 511)	(8 323)
De change	-	-	(17 689)	(10 291)	-	-	(17 689)	(10 291)
De crédit	-	-	(4)	(19)	(113)	(112)	(117)	(131)
Sur actions	(3 321)	(1 824)	(3 483)	(2 407)	(111)	(155)	(6 915)	(4 386)
Sur métaux précieux	-	-	(673)	(212)	-	-	(673)	(212)
Autres dérivés sur marchandises	(674)	(300)	(3 609)	(1 470)	-	-	(4 283)	(1 770)
	(3 997)	(2 124)	(36 967)	(22 721)	(224)	(268)	(41 188)	(25 113)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(10 926) \$</b>	<b>(9 382) \$</b>	<b>(74 556) \$</b>	<b>(41 724) \$</b>	<b>(67) \$</b>	<b>(869) \$</b>	<b>(85 549) \$</b>	<b>(51 975) \$</b>

1) Comprennent 61 M\$ liés à des valeurs désignées à la JVRN (56 M\$ au 31 octobre 2019).

2) Comprennent 433 M\$ liés à des titres adossés à des créances mobilières désignés à la JVRN (357 M\$ au 31 octobre 2019).

3) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 11 641 M\$ (10 458 M\$ au 31 octobre 2019), les actifs dérivés incorporés séparés nets de 579 M\$ (passifs dérivés incorporés séparés nets de 643 M\$ au 31 octobre 2019), les autres passifs désignés à la JVRN de 5 M\$ (12 M\$ au 31 octobre 2019) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 114 M\$ (114 M\$ au 31 octobre 2019).

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dans les conditions actuelles du marché, nous avons accru l'utilisation d'indices de marché comparables pour nos sociétés en commandite de capital-investissement et utilisé d'autres méthodes d'évaluation, y compris un modèle de flux de trésorerie actualisé fondé sur des écarts de crédit comparables et observables sur le marché pour certaines valeurs désignées à la JVRN et certaines valeurs désignées à leur juste valeur. Il n'en a pas résulté de transferts entre les niveaux de juste valeur. L'application de la méthode fondée sur les indices de marché comparables à l'évaluation de nos sociétés en commandite de capital-investissement de niveau 3 classées comme étant à la JVAERG a entraîné une réduction de la juste valeur de 30 M\$, comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global. Ceci représente l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée non observable à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable de la juste valeur de nos sociétés en commandite de capital-investissement. Sauf indication contraire, aucun autre changement important n'a été apporté aux données non observables utilisées pour évaluer nos actifs et passifs financiers de niveau 3, et l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée non observable à l'intérieur d'une

fourchette possible raisonnable de la juste valeur de nos actifs et passifs financiers de niveau 3 au 30 avril 2020 n'avait également pas changé de façon significative par rapport à celle présentée dans notre Rapport annuel 2019.

Conformément aux trimestres précédents, les transferts entre les niveaux peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant l'observabilité. Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2020, nous avons transféré un montant de 2 017 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 1 248 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison de changements concernant l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 janvier 2020, un montant de 359 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 2 au niveau 1 et un montant de 351 M\$ du niveau 1 au niveau 2, et 1 737 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, et, pour le trimestre clos le 30 avril 2019, un montant de 411 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 844 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours des trimestres clos le 30 avril 2020, le 31 janvier 2020 et le 30 avril 2019, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués, principalement en raison de changements concernant l'observabilité de certaines données liées à la volatilité du marché utilisées pour évaluer la juste valeur des dérivés incorporés, et une moins grande observabilité des écarts de taux utilisés pour évaluer les titres de créance de sociétés, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net <sup>1</sup>			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net <sup>4</sup>	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s <sup>2</sup>	Latent(e)s <sup>2,3</sup>						
<b>30 avril 2020</b>									
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN									
Titres de participation de sociétés	14	\$ -	(7)	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	7
Titres de créance de sociétés	23	-	2	-	-	-	-	-	25
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	160	-	-	-	-	-	118	-	278
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Entreprises et gouvernements	506	-	-	17	-	-	574	(179)	918
Titres de créance évalués à la JVAERG									
Titres de créance de sociétés	23	-	-	(6)	-	-	1	-	18
Titres de participation évalués à la JVAERG									
Titres de participation de sociétés	283	-	-	(44)	-	-	10	(6)	243
Dérivés									
De taux d'intérêt	47	-	21	-	-	-	-	8	76
De crédit	104	(4)	5	-	-	-	-	-	105
Sur actions	266	-	(36)	-	-	-	1	(10)	221
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 426</b>	<b>\$ (4)</b>	<b>(15)</b>	<b>\$ (33)</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>704</b>	<b>\$ (187)</b>	<b>1 891</b>
Dépôts et autres passifs <sup>5</sup>	(647)	\$ -	679	\$ -	(6)	29	53	49	157
Dérivés									
De taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(112)	4	(5)	-	-	-	-	-	(113)
Sur actions	(121)	-	34	-	-	-	(29)	5	(111)
<b>Total du passif</b>	<b>(880)</b>	<b>\$ 4</b>	<b>708</b>	<b>\$ -</b>	<b>(6)</b>	<b>29</b>	<b>24</b>	<b>\$ 54</b>	<b>(67)</b>
<b>31 janv. 2020</b>									
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN									
Titres de participation de sociétés	7	\$ -	-	\$ -	7	\$ -	\$ -	\$ -	14
Titres de créance de sociétés	23	-	-	-	-	-	-	-	23
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	173	-	-	-	-	-	-	(13)	160
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Entreprises et gouvernements	831	-	-	4	-	-	-	(329)	506
Titres de créance évalués à la JVAERG									
Titres de créance de sociétés	-	-	-	3	20	-	-	-	23
Titres de participation évalués à la JVAERG									
Titres de participation de sociétés	291	-	-	49	(7)	-	10	(60)	283
Dérivés									
De taux d'intérêt	56	-	3	-	-	-	1	(13)	47
De crédit	104	(1)	1	-	-	-	-	-	104
Sur actions	252	-	12	-	-	-	44	(42)	266
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 737</b>	<b>\$ (1)</b>	<b>16</b>	<b>\$ 56</b>	<b>20</b>	<b>\$ -</b>	<b>55</b>	<b>\$ (457)</b>	<b>1 426</b>
Dépôts et autres passifs <sup>5</sup>	(601)	\$ -	(52)	\$ -	(37)	31	(102)	114	(647)
Dérivés									
De taux d'intérêt	(1)	-	(2)	-	-	-	-	3	-
De crédit	(112)	1	(1)	-	-	-	-	-	(112)
Sur actions	(155)	-	21	-	-	-	(10)	23	(121)
<b>Total du passif</b>	<b>(869)</b>	<b>\$ 1</b>	<b>(34)</b>	<b>\$ -</b>	<b>(37)</b>	<b>31</b>	<b>(112)</b>	<b>140</b>	<b>(880)</b>
<b>30 avril 2019</b>									
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN									
Titres de participation de sociétés	7	\$ -	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	7
Titres de créance de sociétés	24	-	-	-	-	-	-	-	24
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	239	-	1	-	-	-	74	(68)	246
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Entreprises et gouvernements	793	-	1	15	-	-	316	(191)	934
Titres de participation évalués à la JVAERG									
Titres de participation de sociétés	281	-	-	(4)	-	-	27	(8)	296
Dérivés									
De taux d'intérêt	-	-	24	-	-	-	1	-	25
De crédit	112	(1)	3	-	-	-	-	-	114
Sur actions	264	-	25	-	-	(17)	5	(4)	273
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 720</b>	<b>\$ (1)</b>	<b>54</b>	<b>\$ 11</b>	<b>\$ -</b>	<b>(17)</b>	<b>423</b>	<b>\$ (271)</b>	<b>1 919</b>
Dépôts et autres passifs <sup>5</sup>	(461)	\$ -	(111)	\$ -	(2)	15	(67)	33	(593)
Dérivés									
De taux d'intérêt	(24)	-	7	-	-	-	-	-	(17)
De crédit	(128)	1	(3)	-	-	-	-	6	(124)
Sur actions	(141)	-	(53)	-	-	53	(31)	5	(167)
<b>Total du passif</b>	<b>(754)</b>	<b>\$ 1</b>	<b>(160)</b>	<b>\$ -</b>	<b>(2)</b>	<b>68</b>	<b>(98)</b>	<b>44</b>	<b>(901)</b>

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 146 M\$ (135 M\$ au 31 janvier 2020 et 118 M\$ au 30 avril 2019) et des actifs dérivés incorporés séparés nets de 303 M\$ (passifs dérivés incorporés séparés nets de 512 M\$ au 31 janvier 2020 et 475 M\$ au 30 avril 2019).

En millions de dollars, pour les six mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net <sup>1</sup>			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net <sup>4</sup>		Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s <sup>2</sup>	Latent(e)s <sup>2,3</sup>							
<b>30 avril 2020</b>										
<b>Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN</b>										
Titres de participation de sociétés	7 \$	- \$	(7) \$	- \$	7 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Titres de créance de sociétés	23	-	2	-	-	-	-	-	-	25
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	173	-	-	-	-	-	118	(13)	-	278
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>										
Entreprises et gouvernements	831	-	-	21	-	-	574	(508)	-	918
<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>										
Titres de créance de sociétés	-	-	-	(3)	20	-	1	-	-	18
<b>Titres de participation évalués à la JVAERG</b>										
Titres de participation de sociétés	291	-	-	5	-	-	20	(73)	-	243
<b>Dérivés</b>										
De taux d'intérêt	56	-	24	-	-	-	1	(5)	-	76
De crédit	104	(5)	6	-	-	-	-	-	-	105
Sur actions	252	-	(24)	-	-	-	45	(52)	-	221
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 737 \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>759 \$</b>	<b>(651) \$</b>	<b>(52) \$</b>	<b>1 891 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>	<b>(601) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>627 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(43) \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>(49) \$</b>	<b>163 \$</b>	<b>(52) \$</b>	<b>157 \$</b>
<b>Dérivés</b>										
De taux d'intérêt	(1)	-	(2)	-	-	-	-	3	-	-
De crédit	(112)	5	(6)	-	-	-	-	-	-	(113)
Sur actions	(155)	-	55	-	-	-	(39)	28	-	(111)
<b>Total du passif</b>	<b>(869) \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>674 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(43) \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>(88) \$</b>	<b>194 \$</b>	<b>(52) \$</b>	<b>(67) \$</b>
<b>30 avril 2019</b>										
<b>Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN</b>										
Titres de participation de sociétés	6 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Titres de créance de sociétés	26	-	(2)	-	-	-	-	-	-	24
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	319	-	1	-	-	-	74	(148)	-	246
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>										
Entreprises et gouvernements	482	-	-	15	-	-	822	(385)	-	934
<b>Titres de participation évalués à la JVAERG</b>										
Titres de participation de sociétés	285	-	-	1	-	-	39	(29)	-	296
<b>Dérivés</b>										
De taux d'intérêt	-	-	24	-	-	-	1	-	-	25
De crédit	115	(2)	1	-	-	-	-	-	-	114
Sur actions	107	-	39	-	-	(17)	151	(7)	-	273
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 340 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(17) \$</b>	<b>1 087 \$</b>	<b>(569) \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>1 919 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>	<b>(423) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(117) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>(112) \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>(593) \$</b>
<b>Dérivés</b>										
De taux d'intérêt	(109)	-	109	-	-	-	-	(17)	-	(17)
De crédit	(131)	2	(1)	-	-	-	-	6	-	(124)
Sur actions	(119)	-	(75)	-	-	53	(53)	27	-	(167)
<b>Total du passif</b>	<b>(782) \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(84) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>(165) \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>(901) \$</b>

- 1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.
- 2) Comprend les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.
- 3) Comprend les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.
- 4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.
- 5) Comprend les dépôts désignés à la JVRN de 146 M\$ (118 M\$ au 30 avril 2019) et des actifs dérivés incorporés séparés nets de 303 M\$ (passifs dérivés incorporés séparés net de 475 M\$ au 30 avril 2019).

### Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Un profit net de 36 M\$, net des couvertures, pour le trimestre clos le 30 avril 2020 (profit net de respectivement 6 M\$ et 4 M\$ pour les trimestres clos le 31 janvier 2020 et le 30 avril 2019) qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisé sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur. Un profit net de 42 M\$, net des couvertures, a été comptabilisé sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour le semestre clos le 30 avril 2020 (profit net de 7 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019).

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

## Note 4. Transactions importantes

### Vente de FirstCaribbean International Bank Limited

Le 8 novembre 2019, nous avons annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean à GNB Financial Group Limited (GNB). Aux termes de l'entente, GNB se porte acquéreur de 66,73 % des actions en circulation de CIBC FirstCaribbean détenues par la CIBC pour une contrepartie totale d'environ 797 M\$ US, sous réserve d'ajustements de clôture reflétant certaines modifications apportées à la valeur comptable de CIBC FirstCaribbean avant la clôture. La contrepartie totale est composée d'environ 200 M\$ US en espèces et d'un financement garanti consenti par la CIBC pour la partie restante. La CIBC fournira également un financement garanti pour faciliter l'achat d'actions déposées par des actionnaires minoritaires de CIBC FirstCaribbean aux termes de l'offre publique d'achat comme l'exigent les lois régionales sur les valeurs mobilières. Nous prévoyons conserver une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 24,9 % dans CIBC FirstCaribbean après la clôture, qui sera comptabilisée à titre de placements dans des entreprises associées selon la méthode de mise en équivalence. La transaction est soumise aux approbations réglementaires et devrait se conclure au cours de la deuxième moitié de 2020.

Par suite de cette annonce, les actifs et les passifs de CIBC FirstCaribbean, qui sont comptabilisés dans Siège social et autres, ont été traités comme détenus en vue de la vente et sont évalués à leur valeur comptable totale ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux. Compte tenu de l'évaluation découlant de la vente prévue par la CIBC d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean, nous avons auparavant comptabilisé une dépréciation du goodwill de 135 M\$ au quatrième trimestre de 2019. Les précisions sur notre test annuel de dépréciation du goodwill figurent à la note 8 des états financiers consolidés inclus dans notre Rapport annuel 2019. Au deuxième trimestre de 2020, nous avons comptabilisé une dépréciation du goodwill supplémentaire de 28 M\$.

L'actif et le passif détenus en vue de la vente de CIBC FirstCaribbean inclus dans notre bilan consolidé intermédiaire sont comme suit :

En millions de dollars, au	30 avr. 2020 <sup>1</sup>
<b>Actif</b>	
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 396 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 220
Valeurs mobilières	3 789
Prêts, nets de la provision <sup>2</sup>	8 635
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	397
Autres actifs <sup>3</sup>	586
<b>Total de l'actif</b>	<b>16 023 \$</b>
<b>Passif</b>	
Dépôts	14 677 \$
Autres passifs <sup>3</sup>	391
<b>Total du passif</b>	<b>15 068 \$</b>

1) Compte non tenu d'un montant à recevoir de 689 M\$ au titre de montants intersociétés.

2) Net de la provision pour pertes sur créances de 412 M\$.

3) Terrains, bâtiments et matériel comprend un actif au titre du droit d'utilisation de 62 M\$ et Autres passifs comprend une obligation locative de 63 M\$.

Les profits de change cumulés découlant de la conversion, nets de couvertures désignées, liés à notre placement dans CIBC FirstCaribbean d'environ 310 M\$ après impôt ont été inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global au 30 avril 2020. Nos profits de change cumulés découlant de la conversion liés à CIBC FirstCaribbean seront reclassés en résultat à la clôture, et resteront soumis aux variations du taux de change jusqu'à la clôture.

## Note 5. Valeurs mobilières

### Valeurs mobilières

En millions de dollars, au	30 avr. 2020	31 oct. 2019
	Valeur comptable	
Titres de créance évalués à la JVAERG	49 512 \$	46 196 \$
Titres de participation évalués à la JVAERG	607	602
Valeurs évaluées au coût amorti <sup>1</sup>	26 140	20 115
Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	57 547	54 397
	<b>133 806 \$</b>	<b>121 310 \$</b>

1) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre (au cours du trimestre clos le 31 octobre 2019, des titres de créances évalués au coût amorti de 110 M\$ ont été cédés peu de temps avant l'échéance, donnant lieu à une perte réalisée de 1 M\$).

### Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, au	30 avr. 2020				31 oct. 2019			
	Coût amorti <sup>1</sup>	Produits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Produits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	10 354 \$	6 \$	(8) \$	10 352 \$	10 842 \$	12 \$	(3) \$	10 851 \$
Autres gouvernements canadiens	13 668	29	(35)	13 662	12 252	22	(3)	12 271
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	10 111	94	(1)	10 204	9 353	25	(7)	9 371
Gouvernements d'autres pays	6 305	37	(13)	6 329	5 318	25	(7)	5 336
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 771	49	(10)	2 810	2 688	15	(4)	2 699
Titres adossés à des créances mobilières	172	-	(10)	162	47	-	-	47
Titres de créance de sociétés	5 979	26	(12)	5 993	5 608	16	(3)	5 621
	<b>49 360</b>	<b>241</b>	<b>(89)</b>	<b>49 512</b>	<b>46 108</b>	<b>115</b>	<b>(27)</b>	<b>46 196</b>
Titres de participation de sociétés ouvertes <sup>2</sup>	40	16	(9)	47	40	15	(9)	46
Titres de participation de sociétés fermées	541	73	(54)	560	493	85	(22)	556
	<b>581</b>	<b>89</b>	<b>(63)</b>	<b>607</b>	<b>533</b>	<b>100</b>	<b>(31)</b>	<b>602</b>
	<b>49 941 \$</b>	<b>330 \$</b>	<b>(152) \$</b>	<b>50 119 \$</b>	<b>46 641 \$</b>	<b>215 \$</b>	<b>(58) \$</b>	<b>46 798 \$</b>

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 32 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2019).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre a été de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2020 et le 30 avril 2019), et néant pour le semestre clos le 30 avril 2020 (1 M\$ le 30 avril 2019).

Des profits réalisés cumulatifs après impôt, montant net, de 2 M\$ ont été reclassés des autres éléments du résultat global en résultats non distribués pour le trimestre clos le 30 avril 2020 (29 M\$ et 2 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2020 et le 30 avril 2019) et de 31 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 (11 M\$ le 30 avril 2019) dont un montant de néant (profits de néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2020 et le 30 avril 2019) et néant pour le semestre clos le 30 avril 2020 (pertes de 2 M\$ le 30 avril 2019) résultant de cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et 2 M\$ (29 M\$ et 2 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2020 et le 30 avril 2019) et 31 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 (13 M\$ le 30 avril 2019) résultant de remboursements de capital provenant des sociétés en commandite désignés à la JVAERG.

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 30 avril 2020 a été de 1 M\$ (4 M\$ et 2 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2020 et le 30 avril 2019) et de 5 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 (3 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019). Le revenu de dividendes comptabilisé à l'égard des titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 30 avril 2020 a été de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2020 et le 30 avril 2019) et de néant pour le semestre clos le 30 avril 2020 (néant pour le semestre clos le 30 avril 2019).

## Provision pour pertes sur créances

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG.

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	Total
En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le					
<b>30 avr. 2020</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	14 \$	2 \$	6 \$	22 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1,2</sup>	5	4	-	9
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	1	1
	<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>19 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>32 \$</b>
<b>31 janv. 2020</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	14 \$	3 \$	6 \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	(1)	-	-	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	1	(1)	-	-
	<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>14 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>22 \$</b>
<b>30 avr. 2019</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	-	-	-	-
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	1	1
	<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>15 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>24 \$</b>

1) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

2) Compte non tenu des provisions de stade 3 pour pertes de crédit de 13 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 relativement aux valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti qui sont comptabilisées dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	Total
En millions de dollars, pour les six mois clos le					
<b>30 avr. 2020</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	14 \$	3 \$	6 \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1,2</sup>	4	4	-	8
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	1	(1)	1	1
	<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>19 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>32 \$</b>
<b>30 avr. 2019</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	-	-	4	4
	Radiations	-	-	(4)	(4)
	Change et autres	-	-	1	1
	<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>15 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>24 \$</b>

1) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

2) Compte non tenu des provisions de stade 3 pour pertes de crédit de 13 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2020 relativement aux valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti qui sont comptabilisées dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

## Note 6. Prêts

### Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendue :

	30 avr. 2020			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés <sup>1</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>				
Solde au début de la période	28 \$	40 \$	146 \$	214 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	2	(2)	(5)	(5)
Changements apportés au modèle	(1)	2	-	1
Réévaluation nette <sup>2</sup>	23	35	25	83
Transferts <sup>2</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	8	(6)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(10)	14	(4)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	22	41	16	79
Radiations	-	-	(3)	(3)
Recouvrements	-	-	1	1
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)
Change et autres	-	1	2	3
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>50 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>158 \$</b>	<b>290 \$</b>
<b>Prêts personnels</b>				
Solde au début de la période	182 \$	268 \$	121 \$	571 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	8	(9)	(4)	(5)
Changements apportés au modèle	(44)	79	-	35
Réévaluation nette <sup>2</sup>	31	168	81	280
Transferts <sup>2</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	43	(42)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(35)	40	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(20)	20	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	3	216	91	310
Radiations	-	-	(97)	(97)
Recouvrements	-	-	15	15
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(2)	(2)
Change et autres	-	-	2	2
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>185 \$</b>	<b>484 \$</b>	<b>130 \$</b>	<b>799 \$</b>
<b>Cartes de crédit</b>				
Solde au début de la période	159 \$	347 \$	- \$	506 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	(2)	(28)	-	(30)
Changements apportés au modèle	(19)	54	-	35
Réévaluation nette <sup>2</sup>	(7)	264	43	300
Transferts <sup>2</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	45	(45)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(31)	31	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(59)	59	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	(14)	217	102	305
Radiations	-	-	(128)	(128)
Recouvrements	-	-	26	26
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-
Change et autres	-	1	-	1
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>145 \$</b>	<b>565 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>710 \$</b>
<b>Entreprises et gouvernements</b>				
Solde au début de la période	231 \$	163 \$	393 \$	787 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	24	(1)	(5)	18
Changements apportés au modèle	14	(5)	-	9
Réévaluation nette <sup>2</sup>	314	246	131	691
Transferts <sup>2</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	13	(11)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(131)	133	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(12)	12	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	234	350	134	718
Radiations	-	-	(16)	(16)
Recouvrements	-	-	3	3
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(3)	(3)
Change et autres	9	4	10	23
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>474 \$</b>	<b>517 \$</b>	<b>521 \$</b>	<b>1 512 \$</b>
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendues<sup>4</sup></b>	<b>854 \$</b>	<b>1 648 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>3 311 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>				
Prêts	704 \$	1 553 \$	807 \$	3 064 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>5</sup>	150	95	2	247

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

3) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance classés au coût amorti de 15 M\$ au 30 avril 2020 (2 M\$ au 31 janvier 2020), dont 13 M\$ correspondait à une provision pour pertes de crédit attendues de stade 3 sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (néant au 31 janvier 2020). Les provisions pour pertes de crédit attendues pour les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 30 avril 2020 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés <sup>1</sup>		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés <sup>1</sup>	
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
Solde au début de la période	28 \$	43 \$	140 \$	211 \$	29 \$	46 \$	149 \$	224 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	1	(3)	(5)	(7)	1	(2)	(4)	(5)
Changements apportés au modèle	(1)	-	-	(1)	(1)	(6)	-	(7)
Réévaluation nette <sup>2</sup>	(12)	7	22	17	(10)	9	18	17
Transferts <sup>2</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	12	(10)	(2)	-	11	(9)	(2)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(1)	5	(4)	-	(1)	5	(4)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	(1)	(3)	13	9	-	(5)	10	5
Radiations	-	-	(3)	(3)	-	-	(8)	(8)
Recouvrements	-	-	1	1	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(5)	(5)	-	-	(3)	(3)
Change et autres	1	-	-	1	1	1	-	2
Solde à la fin de la période	28 \$	40 \$	146 \$	214 \$	30 \$	42 \$	148 \$	220 \$
<b>Prêts personnels</b>								
Solde au début de la période	174 \$	271 \$	128 \$	573 \$	182 \$	226 \$	117 \$	525 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	9	(13)	(3)	(7)	8	(13)	-	(5)
Changements apportés au modèle	11	(7)	-	4	(1)	-	-	(1)
Réévaluation nette <sup>2</sup>	(71)	90	64	83	(46)	55	79	88
Transferts <sup>2</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	67	(65)	(2)	-	54	(53)	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(8)	11	(3)	-	(11)	16	(5)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(19)	19	-	-	(13)	13	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	8	(3)	75	80	4	(8)	86	82
Radiations	-	-	(100)	(100)	-	-	(98)	(98)
Recouvrements	-	-	20	20	-	-	14	14
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)
Solde à la fin de la période	182 \$	268 \$	121 \$	571 \$	186 \$	218 \$	117 \$	521 \$
<b>Cartes de crédit</b>								
Solde au début de la période	145 \$	340 \$	- \$	485 \$	103 \$	369 \$	- \$	472 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	-	(17)	-	(17)	-	(11)	-	(11)
Changements apportés au modèle	13	5	-	18	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>2</sup>	(77)	156	40	119	(34)	117	44	127
Transferts <sup>2</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	87	(87)	-	-	46	(46)	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(9)	9	-	-	(8)	8	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(58)	58	-	-	(58)	58	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	14	8	98	120	4	10	102	116
Radiations	-	-	(126)	(126)	-	-	(131)	(131)
Recouvrements	-	-	28	28	-	-	29	29
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	(1)	-	(1)	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	159 \$	347 \$	- \$	506 \$	107 \$	379 \$	- \$	486 \$
<b>Entreprises et gouvernements</b>								
Solde au début de la période	239 \$	158 \$	378 \$	775 \$	212 \$	134 \$	278 \$	624 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	7	(5)	(5)	(3)	8	(8)	(5)	(5)
Changements apportés au modèle	-	4	(1)	3	6	3	2	11
Réévaluation nette <sup>2</sup>	(29)	22	59	52	(18)	17	47	46
Transferts <sup>2</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	24	(22)	(2)	-	18	(17)	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(11)	12	(1)	-	(3)	4	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(8)	8	-	(1)	(9)	10	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	(9)	3	58	52	10	(10)	52	52
Radiations	-	-	(40)	(40)	-	-	(50)	(50)
Recouvrements	-	-	3	3	-	-	5	5
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(5)	(5)	-	-	(7)	(7)
Change et autres	1	2	(1)	2	2	2	5	9
Solde à la fin de la période	231 \$	163 \$	393 \$	787 \$	224 \$	126 \$	283 \$	633 \$
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendues<sup>4</sup></b>	<b>600 \$</b>	<b>818 \$</b>	<b>660 \$</b>	<b>2 078 \$</b>	<b>547 \$</b>	<b>765 \$</b>	<b>548 \$</b>	<b>1 860 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>								
Prêts	537 \$	753 \$	658 \$	1 948 \$	491 \$	712 \$	548 \$	1 751 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>5</sup>	63	65	2	130	56	53	-	109

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

3) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 janvier 2020 et au 30 avril 2019 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés <sup>1</sup>		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés <sup>1</sup>	
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
Solde au début de la période	28 \$	43 \$	140 \$	211 \$	27 \$	44 \$	143 \$	214 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	3	(5)	(10)	(12)	2	(6)	(12)	(16)
Changements apportés au modèle	(2)	2	-	-	(1)	(6)	-	(7)
Réévaluation nette <sup>2</sup>	11	42	47	100	(21)	20	47	46
Transferts <sup>2</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	20	(16)	(4)	-	22	(16)	(6)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(11)	19	(8)	-	(1)	10	(9)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(4)	4	-	-	(3)	3	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	21	38	29	88	1	(1)	23	23
Radiations	-	-	(6)	(6)	-	-	(13)	(13)
Recouvrements	-	-	2	2	-	-	1	1
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(9)	(9)	-	-	(6)	(6)
Change et autres	1	1	2	4	2	(1)	-	1
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>50 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>158 \$</b>	<b>290 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>148 \$</b>	<b>220 \$</b>
<b>Prêts personnels</b>								
Solde au début de la période	174 \$	271 \$	128 \$	573 \$	190 \$	199 \$	109 \$	498 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	17	(22)	(7)	(12)	18	(26)	-	(8)
Changements apportés au modèle	(33)	72	-	39	-	-	1	1
Réévaluation nette <sup>2</sup>	(40)	258	145	363	(100)	144	151	195
Transferts <sup>2</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	110	(107)	(3)	-	103	(101)	(2)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(43)	51	(8)	-	(25)	34	(9)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(39)	39	-	-	(32)	32	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	11	213	166	390	(4)	19	173	188
Radiations	-	-	(197)	(197)	-	-	(194)	(194)
Recouvrements	-	-	35	35	-	-	31	31
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(3)	(3)	-	-	(2)	(2)
Change et autres	-	-	1	1	-	-	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>185 \$</b>	<b>484 \$</b>	<b>130 \$</b>	<b>799 \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>218 \$</b>	<b>117 \$</b>	<b>521 \$</b>
<b>Cartes de crédit</b>								
Solde au début de la période	145 \$	340 \$	- \$	485 \$	102 \$	370 \$	- \$	472 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	(2)	(45)	-	(47)	-	(23)	-	(23)
Changements apportés au modèle	(6)	59	-	53	1	-	-	1
Réévaluation nette <sup>2</sup>	(84)	420	83	419	(82)	218	93	229
Transferts <sup>2</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	132	(132)	-	-	103	(103)	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(40)	40	-	-	(18)	18	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(117)	117	-	-	(103)	103	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	-	225	200	425	4	7	196	207
Radiations	-	-	(254)	(254)	-	-	(256)	(256)
Recouvrements	-	-	54	54	-	-	60	60
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	1	1	1	2	-	3
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>145 \$</b>	<b>565 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>710 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>379 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>486 \$</b>
<b>Entreprises et gouvernements</b>								
Solde au début de la période	239 \$	158 \$	378 \$	775 \$	180 \$	147 \$	230 \$	557 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	31	(6)	(10)	15	14	(13)	(12)	(11)
Changements apportés au modèle	14	1	(1)	12	6	3	3	12
Réévaluation nette <sup>2</sup>	285	268	190	743	(2)	32	144	174
Transferts <sup>2</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	37	(33)	(4)	-	33	(31)	(2)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(142)	145	(3)	-	(5)	7	(2)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(20)	20	-	(1)	(21)	22	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	225	353	192	770	45	(23)	153	175
Radiations	-	-	(56)	(56)	-	-	(98)	(98)
Recouvrements	-	-	6	6	-	-	6	6
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(8)	(8)	-	-	(9)	(9)
Change et autres	10	6	9	25	(1)	2	1	2
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>474 \$</b>	<b>517 \$</b>	<b>521 \$</b>	<b>1 512 \$</b>	<b>224 \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>283 \$</b>	<b>633 \$</b>
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendue<sup>4</sup></b>	<b>854 \$</b>	<b>1 648 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>3 311 \$</b>	<b>547 \$</b>	<b>765 \$</b>	<b>548 \$</b>	<b>1 860 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>								
Prêts	704 \$	1 553 \$	807 \$	3 064 \$	491 \$	712 \$	548 \$	1 751 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>5</sup>	150	95	2	247	56	53	-	109

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

3) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance classés au coût amorti de 15 M\$ au 30 avril 2020 (1 M\$ au 30 avril 2019), dont 13 M\$ correspondait à une provision pour pertes de crédit attendues de stade 3 sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (néant au 30 avril 2019). Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 30 avril 2020 et au 30 avril 2019 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

## **Données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles**

Nos provisions pour pertes de crédit attendues sont estimées au moyen de modèles complexes qui reposent sur des données, des hypothèses et des techniques fondées sur des modèles qui font largement appel au jugement de la direction. Plus particulièrement, les éléments de pertes de crédit attendues suivants nécessitent un niveau élevé de jugement qui peut avoir une incidence importante sur le montant présenté au titre des provisions pour pertes de crédit attendues :

- Déterminer à quel moment une augmentation importante du risque de crédit (AIRC) lié à un prêt est survenue
- Calculer les pertes de crédit pour les 12 mois à venir et pour la durée de vie
- Établir les prévisions sur les informations prospectives applicables à de multiples scénarios et déterminer la pondération probabiliste de chaque scénario en fonction des changements dans l'environnement macroéconomique

En outre, l'interrelation entre ces éléments nécessite également un niveau élevé de jugement qui peut aussi avoir une incidence importante sur le niveau des provisions pour pertes de crédit attendues comptabilisés.

Les incertitudes découlant de la pandémie de COVID-19 ont augmenté la part de jugement appliqué à l'égard de ces éléments, comme présenté ci-après. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles présentées dans nos estimations.

## **Déterminer à quel moment une augmentation importante du risque de crédit est survenue**

La question de savoir si un prêt a subi une AIRC a une incidence importante sur le niveau des provisions pour pertes de crédit attendues étant donné que les prêts de premier stade sont évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir et que les prêts de deuxième stade sont évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La migration des prêts entre le premier stade et le deuxième stade peut occasionner une importante volatilité des montants comptabilisés au titre des provisions pour pertes de crédit attendues et des provisions pour pertes sur créances pour une période donnée.

Dans la plupart de nos portefeuilles de prêts de détail, nous déterminons s'il y a une AIRC en fonction des variations relatives de la probabilité de défaut (PD) sur la durée de vie du prêt depuis sa comptabilisation initiale. Les PD utilisées à cette fin sont la valeur attendue des PD pour la durée de vie obtenues de notre scénario optimiste, de notre scénario pessimiste et de notre scénario de référence. La détermination des PD sur la durée de vie du scénario optimiste, du scénario pessimiste et du scénario de référence au moyen de l'incorporation d'informations prospectives dans les PD à long terme, la détermination de la pondération des probabilités des scénarios et la détermination des variations relatives des PD qui indiquent une AIRC pour nos divers produits de détail font largement appel au jugement. Les augmentations des PD attendues ou les diminutions des seuils pour les variations de la PD qui indiquent une AIRC peuvent causer une importante migration des prêts du premier vers le deuxième stade, qui à son tour peut entraîner une importante augmentation du montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues. À l'inverse, des diminutions des PD attendues ou des augmentations des seuils pour les variations de la PD qui indiquent une AIRC peuvent entraîner une importante migration des prêts du deuxième vers le premier stade.

Pour la plupart de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, nous déterminons s'il y a une AIRC en fonction des variations relatives de la notation interne du risque depuis la comptabilisation initiale. Un jugement important est requis pour la détermination de la notation interne du risque. La détérioration ou l'amélioration de la notation du risque ou des ajustements au seuil d'abaissement des notations du risque utilisés pour déterminer si une AIRC peut entraîner une migration importante des prêts et des valeurs du premier vers le deuxième stade, qui à son tour peut avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues. Bien qu'ils soient potentiellement importants pour le niveau des provisions pour pertes de crédit attendues qui sont comptabilisés, les seuils pour les variations de PD qui indiquent une AIRC pour nos portefeuilles de détail et les seuils d'abaissement des notations de crédit utilisés pour déterminer une AIRC pour nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements ne devraient pas changer fréquemment.

Tous les prêts dont le remboursement de principal ou le versement d'intérêts est en souffrance depuis 30 jours et l'ensemble des prêts aux entreprises et aux gouvernements qui figurent maintenant sur la liste des prêts surveillés migrent automatiquement du premier stade vers le deuxième stade.

## ***Incidence de la pandémie de COVID-19***

La question de savoir si une AIRC est survenue dans le cadre de la pandémie de COVID-19 a nécessité une part plus importante de jugement dans un certain nombre de domaines, notamment à l'égard de l'évaluation de l'évolution du contexte macroéconomique et des divers programmes d'allègement pour les clients que nous avons offerts à nos clients et du niveau sans précédent de soutien gouvernemental proposé aux particuliers et aux entreprises.

Conformément aux lignes directrices publiées par l'IASB, les reports d'intérêts ou de paiement du principal dans le cadre de divers programmes d'allègement que nous avons proposés à nos clients du secteur du commerce de détail et à nos clients d'entreprises et de gouvernements n'ont pas automatiquement entraîné une AIRC qui aurait déclenché une migration au stade 2 du seul fait qu'un report aux termes du programme a été accordé. Cependant, l'inclusion d'un prêt dans un programme d'allègement n'a pas empêché sa migration au stade 2 si nous avons déterminé qu'il y avait une AIRC.

Pour nos clients du secteur du commerce de détail et conformément à nos pratiques antérieures, l'AIRC a été déterminée en fonction d'une évaluation d'une augmentation relative de la PD sur la durée de vie au moyen d'indicateurs prospectifs correspondant à nos attentes. Cependant, nous avons fait preuve de jugement quant à la mesure selon laquelle nos prévisions à l'égard de certains indicateurs prospectifs pour le reste de l'année 2020, y compris le chômage, devraient entraîner une AIRC compte tenu de nos attentes relatives à une durée relativement courte du creux du ralentissement économique et au niveau de soutien gouvernemental fourni.

Pour la majorité de nos clients d'entreprises et de gouvernements, nous avons continué à utiliser la notation du risque comme principal déterminant d'une AIRC. Nous avons fait preuve de jugement dans la détermination des secteurs les plus touchés par la pandémie de COVID-19 et évalué les incidences connexes sur la notation du risque, après avoir considéré les avantages du soutien gouvernemental.

## **Calculer les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir et pour la durée de vie**

Nos modèles de provisions pour pertes de crédit attendues intègrent les paramètres de la PD, de perte en cas de défaut (PCD) et d'exposition en cas de défaut (ECD), ainsi que la segmentation des portefeuilles qui sert au calcul des ajustements réglementaires pour les pertes attendues selon Bâle pour la tranche de nos portefeuilles de détail et de prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis à l'approche fondée sur les notations internes (NI) avancée. Les ajustements appropriés sont apportés aux paramètres de Bâle afin qu'ils soient conformes aux dispositions de l'IFRS 9, notamment afin de les faire passer de paramètres fondés sur le cycle économique et de paramètres liés au ralentissement économique appliqués dans les calculs réglementaires selon Bâle à des paramètres fondés sur un moment dans le temps appliqués en vertu de l'IFRS 9, lesquels prennent en considération des informations prospectives. Pour les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements normalisés, les PD, les PCD et les ECD à long terme sont également converties en paramètres fondés sur un moment dans le temps en incorporant les informations prospectives aux fins de l'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en vertu de l'IFRS 9.

Un jugement important est requis pour déterminer les variables d'informations prospectives qui sont pertinentes pour des portefeuilles donnés et pour déterminer la portée d'ajustement des paramètres tout au long du cycle selon les informations prospectives en vue d'établir des paramètres fondés sur un moment dans le temps. Alors que les changements dans l'ensemble des variables d'informations prospectives utilisées pour convertir les PD, PCD et les ECD tout au long du cycle en paramètres fondés sur un moment dans le temps peuvent faire augmenter ou diminuer les provisions pour pertes de crédit attendues pour une période donnée, les changements de la correspondance des variables d'informations prospectives à des portefeuilles donnés devraient être rares. Cependant, les changements dans les paramètres d'informations prospectives donnés utilisés pour quantifier les paramètres fondés sur un moment dans le temps seront fréquents, car nos prévisions sont mises à jour tous les trimestres. Des augmentations du niveau de pessimisme dans les variables d'informations prospectives entraîneront une augmentation des pertes de crédit attendues, tandis que des augmentations du niveau d'optimisme dans les variables d'informations prospectives entraîneront une diminution des pertes de crédit attendues. Ces hausses et baisses pourraient être importantes au cours d'une période donnée et commenceront à se produire au cours de la période où nos perspectives d'avenir changeront.

En ce qui concerne la durée de vie d'un instrument financier, la période maximale prise en compte pour évaluer les pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale pendant laquelle nous sommes exposés au risque de crédit. Pour les facilités de crédit renouvelables, comme les cartes de crédit, la durée de vie d'un compte de carte de crédit correspond au cycle de vie comportemental attendu. Un jugement important est requis pour estimer le cycle de vie comportemental attendu. Des hausses du cycle de vie comportemental attendu feront augmenter les provisions pour pertes de crédit attendues, plus particulièrement pour les prêts renouvelables de deuxième stade.

### *Incidence de la pandémie de COVID-19*

L'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre de la pandémie de COVID-19 a nécessité une part plus importante de jugement à l'égard d'un certain nombre de domaines, y compris en ce qui a trait à nos attentes quant au degré de corrélation entre les informations prospectives et les pertes de crédit attendues dans le contexte de ralentissement économique actuel, caractérisé par le niveau sans précédent d'aide gouvernementale, en regard des données historiques de nos modèles. Nous avons fait preuve de jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle certains secteurs et portefeuilles subiront les répercussions défavorables de la pandémie de COVID-19 et de la mesure dans laquelle les divers nouveaux programmes d'allègement du gouvernement limiteront les pertes de crédit.

### **Établir les prévisions des informations prospectives applicables à plusieurs scénarios et déterminer la pondération des probabilités pour chaque scénario.**

Tel qu'indiqué précédemment, les informations prospectives sont incorporées dans notre évaluation de la question de savoir si un actif financier a connu une AIRC depuis sa comptabilisation initiale et dans notre estimation des provisions pour pertes de crédit attendues. À partir de l'analyse des données historiques, notre fonction de gestion du risque a cerné et reflété dans nos provisions pour pertes de crédit attendues les variables d'informations prospectives pertinentes qui contribuent au risque de crédit et aux pertes dans nos portefeuilles de détail et de prêts aux entreprises et aux gouvernements. Au sein de notre portefeuille de détail, les principales variables d'information prospective comprennent les taux de chômage, le prix des logements et la croissance du produit intérieur brut (PIB). Dans de nombreux cas, ces variables sont prévues au niveau provincial. Le prix des logements est également prévu au niveau municipal dans certains cas. Au sein de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, les taux de croissance de l'indice S&P 500 et du crédit aux entreprises, le taux de chômage et les écarts de taux font partie des principaux indicateurs de la qualité du crédit pour l'intégralité du portefeuille, tandis que les variables d'informations prospectives comme le prix des produits de base et l'activité minière sont importantes pour certains portefeuilles.

Pour la majorité de nos portefeuilles de prêts, notre prévision des variables d'informations prospectives est établie à partir d'un « scénario de référence » ou du scénario le plus probable qui est utilisé à l'interne aux fins de planification et de prévision. Pour la plupart des variables d'informations prospectives liées à nos activités au Canada, nous avons des scénarios de prévision par province. Pour établir le scénario de référence, nous tenons compte des prévisions des organisations internationales et des autorités monétaires telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque du Canada, ainsi que d'économistes du secteur privé. Nous en tirons ensuite des scénarios « optimistes » et « pessimistes » raisonnablement possibles au moyen de prévisions externes, qui sont supérieurs ou inférieurs à notre scénario de référence, et en faisant appel au jugement de la direction. Une pondération des probabilités fondée sur le jugement de la direction est attribuée à nos scénarios de référence, optimistes et pessimistes.

Le processus de prévision est supervisé par un comité de gouvernance qui est composé de parties prenantes internes à l'échelle de la Banque, y compris de nos fonctions gestion du risque, économie et finances et des unités d'exploitation stratégique touchées, et nécessite l'exercice d'un jugement important pour déterminer à la fois les prévisions des informations prospectives pour nos différents scénarios et la pondération des probabilités affectée à chacun des scénarios. En général, une détérioration de nos perspectives en matière d'informations prospectives prévues pour chaque scénario, une augmentation de la probabilité d'occurrence du scénario pessimiste, ou une diminution de la probabilité d'occurrence du scénario optimiste augmentera le nombre de prêts migrés du premier au deuxième stade ainsi que l'estimation des provisions pour perte de crédit attendues. À l'inverse, une amélioration de nos perspectives en matière d'informations prospectives prévues, une augmentation de la probabilité d'occurrence du scénario optimiste ou une diminution de la probabilité d'occurrence du scénario pessimiste aura l'effet contraire. Il n'est pas possible d'isoler de manière significative l'incidence des changements dans les différentes variables d'informations prospectives pour un scénario donné en raison de l'interrelation entre les variables et l'interrelation entre le niveau de pessimisme inhérent à un scénario donné et sa probabilité d'occurrence.

### *Incidence de la pandémie de COVID-19*

L'établissement de prévisions sur les informations prospectives et la détermination de la pondération pour les scénarios dans le cadre de la pandémie de COVID-19 ont nécessité une part plus importante de jugement dans un certain nombre de domaines, nos prévisions reflétant de nombreuses hypothèses et incertitudes concernant les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, qui dépendront au final de la vitesse à laquelle un vaccin ou traitement efficace pourra être mis au point et administré à très grande échelle et de la capacité des gouvernements, des entreprises et des systèmes de soins de santé à limiter, dans l'intervalle, les conséquences épidémiologiques et économiques des prochaines vagues potentielles du virus.

Des changements importants ont été apportés à nos prévisions au trimestre considéré. Le tableau suivant présente les prévisions pour le scénario de référence, et pour les scénarios optimiste et pessimiste à l'égard des variables d'informations prospectives sélectionnées utilisées dans notre estimation des pertes de crédit attendues.

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>2</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>2</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>2</sup>
Au 30 avril 2020						
Croissance du PIB réel canadien d'une année à l'autre <sup>1</sup>	(6,6) %	5,3 %	(2,1) %	6,4 %	(9,5) %	1,4 %
Taux de chômage canadien <sup>1</sup>	10,9 %	7,1 %	8,9 %	6,0 %	12,8 %	8,7 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier <sup>1</sup>	(3,0) %	0,8 %	(0,1) %	4,3 %	(5,9) %	(2,1) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500	(5,7) %	4,8 %	10,3 %	16,6 %	(34,8) %	(17,1) %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (en dollars US)	36 \$	47 \$	51 \$	67 \$	30 \$	32 \$

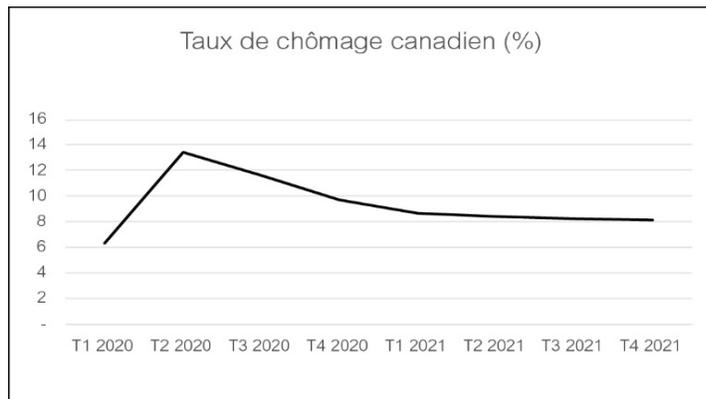
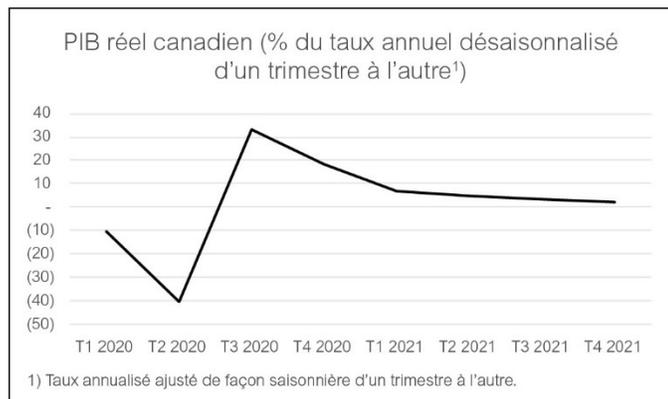
	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>2</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>2</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>2</sup>
Au 31 octobre 2019						
Croissance réelle du PIB canadien d'une année à l'autre <sup>1</sup>	1,5 %	1,8 %	2,3 %	2,5 %	0,6 %	0,8 %
Taux de chômage canadien <sup>1</sup>	6,1 %	5,9 %	5,5 %	5,5 %	6,4 %	6,5 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier <sup>1</sup>	1,6 %	2,2 %	4,8 %	4,0 %	(2,2) %	(0,8) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500	5,0 %	4,7 %	8,2 %	6,6 %	(3,7) %	(10,3) %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (en dollars US)	60 \$	60 \$	67 \$	74 \$	47 \$	43 \$

1) Le tableau ci-dessus présente les prévisions des informations prospectives au niveau national, soit le regroupement des prévisions provinciales utilisées pour estimer nos pertes de crédit attendues. Dans certains cas, les taux de croissance de l'indice des prix de l'immobilier au niveau municipal font également l'objet de prévisions. Par conséquent, les prévisions pour chacune des provinces ou des municipalités reflétées dans nos pertes de crédit attendues seront différentes des prévisions nationales présentées ci-dessus.

2) La période de prévision restante est généralement de deux ans.

Les montants pour les scénarios de référence, optimiste et pessimiste, présentés représentent la valeur moyenne des prévisions sur toute leur période de projection respective. La projection trimestrielle sous-jacente du scénario de référence pour 2020 est caractérisée par un important repli économique au deuxième trimestre de l'année civile 2020 suivi d'une reprise relativement rapide à la deuxième moitié de 2020 et au début de 2021, bien que le niveau de croissance de l'activité économique ne sera pas le même que celui de la période d'avant la pandémie de COVID-19 au moins jusqu'à 2022. Les hypothèses quant à l'assouplissement des restrictions gouvernementales, y compris la réouverture éventuelle des entreprises considérées non essentielles dont la fermeture avait été imposée et diverses mesures de distanciation sociale, sont cruciales à ces prévisions. Les prévisions du scénario pessimiste reflètent également une reprise du creux sévère attendu au deuxième trimestre de l'année civile 2020, mais à un rythme beaucoup plus lent et à un niveau beaucoup plus faible d'activité économique soutenue.

Les graphiques ci-après permettent de comparer la projection trimestrielle du PIB réel canadien et du taux de chômage canadien pour le scénario de référence pour la période allant jusqu'à la fin du quatrième trimestre de l'année civile 2021.



Comme il est mentionné précédemment, le fait d'établir les prévisions des informations prospectives applicables à de multiples scénarios et de déterminer la pondération des probabilités pour chaque scénario fait largement intervenir le jugement de la direction, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Si nous avons seulement utilisé notre scénario de référence pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 41 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 30 avril 2020 (63 M\$ de moins au 31 octobre 2019). Si nous avons seulement utilisé notre scénario pessimiste pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 1 127 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 30 avril 2020 (254 M\$ au 31 octobre 2019). Cette mesure de la sensibilité ne vise que l'évaluation des pertes de crédit attendues et, par conséquent, n'a pas pris en compte les modifications dans la migration des expositions entre le premier et le deuxième stade qui auraient découlé de la détermination de l'AIRC, ce qui serait traduit par le scénario de référence intégral ou le scénario entièrement pessimiste. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pourrait dépasser le montant présenté dans le scénario entièrement pessimiste en raison de la migration d'expositions supplémentaires du premier au deuxième stade.

## Utilisation de superpositions aux fins de gestion

Les superpositions aux fins de gestion pour les estimations de provisions pour pertes de crédit attendues sont des ajustements que nous utilisons dans des circonstances où nous jugeons que nos données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles existants ne tiennent pas compte de tous les facteurs de risque pertinents. L'émergence de nouveaux événements macroéconomiques, microéconomiques ou politiques, ainsi que les changements attendus des paramètres, modèles ou données qui ne sont pas incorporés dans nos paramètres, migrations des notations de risque interne ou informations prospectives actuels sont des exemples de telles circonstances.

### *Incidence de la pandémie de COVID-19*

Pour faire face aux incertitudes inhérentes au contexte actuel, nous avons utilisé des superpositions aux fins de gestion quant à l'incidence que le récent déclin des prix du pétrole et du gaz et la pandémie de COVID-19 auront sur la migration des expositions aux entreprises et aux gouvernements, lesquelles, selon nous, sont les plus sensibles à ces risques et aux évaluations des pertes de crédit attendues découlant de ces expositions. L'effet d'atténuation des mesures d'aide gouvernementale a été pris en compte dans la détermination de ces superpositions dans une mesure non reflétée dans nos modèles. En outre, les superpositions aux fins de gestion ont été appliquées à l'égard de l'incidence des mesures d'aide gouvernementale sur la migration des expositions au secteur du commerce de détail et les évaluations des pertes de crédit attendues découlant de ces expositions. Compte tenu du niveau sans précédent de l'aide gouvernementale, les superpositions aux fins de gestion reflètent nos attentes quant au degré de corrélation entre nos informations prospectives et les pertes de crédit dans contexte de ralentissement économique actuel en regard des données historiques de nos modèles.

L'utilisation de superpositions aux fins de gestion nécessite l'exercice d'un jugement important qui a une incidence sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles présentées dans nos estimations.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon l'application de notre PD ponctuelle pour les 12 mois à venir selon l'IFRS 9 aux tranches de PD utilisées aux fins de gestion du risque relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC, se reporter à la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2019.

## Prêts<sup>1</sup>

En millions de dollars, au	30 avr. 2020				31 oct. 2019			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade <sup>2,3</sup>	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade <sup>2,3</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
– Exceptionnellement faible	147 273 \$	19 \$	- \$	147 292 \$	142 260 \$	- \$	- \$	142 260 \$
– Très faible	37 781	518	-	38 299	37 140	-	-	37 140
– Bas	14 277	3 177	-	17 454	17 315	1 010	-	18 325
– Moyen	611	4 228	-	4 839	1 207	5 312	-	6 519
– Haut	5	1 853	-	1 858	11	1 162	-	1 173
– Défaut	-	-	690	690	-	-	597	597
– Non noté	2 372	283	167	2 822	2 251	233	154	2 638
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut <sup>4,5</sup>	202 319	10 078	857	213 254	200 184	7 717	751	208 652
Provision pour pertes de crédit attendues	50	82	158	290	28	43	140	211
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	202 269	9 996	699	212 964	200 156	7 674	611	208 441
<b>Prêts personnels</b>								
– Exceptionnellement faible	22 482	-	-	22 482	24 258	-	-	24 258
– Très faible	3 661	14	-	3 675	4 321	1 353	-	5 674
– Bas	8 009	1 475	-	9 484	4 955	1 582	-	6 537
– Moyen	2 470	2 236	-	4 706	3 703	1 611	-	5 314
– Haut	203	882	-	1 085	302	613	-	915
– Défaut	-	-	187	187	-	-	164	164
– Non noté	620	44	44	708	720	29	40	789
Prêts personnels, montant brut <sup>5</sup>	37 445	4 651	231	42 327	38 259	5 188	204	43 651
Provision pour pertes de crédit attendues	162	476	130	768	160	265	128	553
Prêts personnels, montant net	37 283	4 175	101	41 559	38 099	4 923	76	43 098
<b>Cartes de crédit</b>								
– Exceptionnellement faible	2 238	-	-	2 238	3 015	-	-	3 015
– Très faible	984	67	-	1 051	1 142	83	-	1 225
– Bas	4 967	518	-	5 485	5 619	274	-	5 893
– Moyen	1 067	803	-	1 870	1 344	565	-	1 909
– Haut	4	403	-	407	10	538	-	548
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	154	9	-	163	158	7	-	165
Cartes de crédit, montant brut	9 414	1 800	-	11 214	11 288	1 467	-	12 755
Provision pour pertes de crédit attendues	124	508	-	632	129	291	-	420
Cartes de crédit, montant net	9 290	1 292	-	10 582	11 159	1 176	-	12 335
<b>Entreprises et gouvernements</b>								
– De première qualité	59 158	455	-	59 613	46 800	251	-	47 051
– De qualité inférieure	84 291	7 425	-	91 716	80 780	3 443	-	84 223
– Liste de surveillance	476	3 112	-	3 588	374	1 575	-	1 949
– Défaut	-	-	1 103	1 103	-	-	866	866
– Non noté	597	190	41	828	752	79	45	876
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut <sup>4,6</sup>	144 522	11 182	1 144	156 848	128 706	5 348	911	134 965
Provision pour pertes de crédit attendues	368	487	519	1 374	209	146	376	731
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	144 154	10 695	625	155 474	128 497	5 202	535	134 234
<b>Total des prêts, montant net</b>	<b>392 996 \$</b>	<b>26 158 \$</b>	<b>1 425 \$</b>	<b>420 579 \$</b>	<b>377 911 \$</b>	<b>18 975 \$</b>	<b>1 222 \$</b>	<b>398 108 \$</b>

1) Le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 32 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2019) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le tableau ne tient pas compte des titres de créance classés au coût amorti, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 15 M\$ (2 M\$ au 31 octobre 2019) avaient été comptabilisées au 30 avril 2020, dont une tranche de 13 M\$ (néant au 31 octobre 2019) au titre d'une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti. Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas non plus présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions sur pertes de crédit attendues étaient négligeables au 30 avril 2020. Les actifs financiers autres que des prêts classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Comprend les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

3) Ne comprend pas les biens saisis de 38 M\$ (25 M\$ au 31 octobre 2019) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

4) Comprennent 41 M\$ (60 M\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation et 23 104 M\$ (21 182 M\$ au 31 octobre 2019) de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués à la JVRN.

5) Les cotes de notation du risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

6) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 8 993 M\$ (9 167 M\$ au 31 octobre 2019).

## Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, au	30 avr. 2020				31 oct. 2019			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
<b>Détail</b>								
– Exceptionnellement faible	114 319 \$	184 \$	- \$	114 503 \$	106 696 \$	120 \$	- \$	106 816 \$
– Très faible	6 396	305	-	6 701	7 341	1 126	-	8 467
– Bas	11 373	1 535	-	12 908	10 974	1 357	-	12 331
– Moyen	1 540	1 196	-	2 736	1 737	752	-	2 489
– Haut	204	469	-	673	255	495	-	750
– Défaut	-	-	16	16	-	-	19	19
– Non noté	419	22	-	441	397	32	-	429
Prêts de détail, montant brut	134 251	3 711	16	137 978	127 400	3 882	19	131 301
Provision pour pertes de crédit attendues	44	65	-	109	30	55	-	85
Prêts de détail, montant net	134 207	3 646	16	137 869	127 370	3 827	19	131 216
<b>Entreprises et gouvernements</b>								
– De première qualité	85 002	226	-	85 228	78 906	296	-	79 202
– De qualité inférieure	51 498	2 408	-	53 906	52 379	1 282	-	53 661
– Liste de surveillance	81	1 071	-	1 152	65	575	-	640
– Défaut	-	-	140	140	-	-	69	69
– Non noté	624	62	-	686	688	60	-	748
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	137 205	3 767	140	141 112	132 038	2 213	69	134 320
Provision pour pertes de crédit attendues	106	30	2	138	30	12	2	44
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	137 099	3 737	138	140 974	132 008	2 201	67	134 276
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	271 306 \$	7 383 \$	154 \$	278 843 \$	259 378 \$	6 028 \$	86 \$	265 492 \$

## Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19

La CIBC s'est livrée diligemment à des activités de prêt pour appuyer ses clients qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19. Dans le cadre des services bancaires personnels, le report de paiement de cartes de crédit pouvant aller jusqu'à trois mois a été proposé à certains clients, avec un taux d'intérêt effectif inférieur à 10,99 % au cours de la période de report. En outre, nous avons proposé le report de paiement régulier des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens pour une période pouvant aller jusqu'à six mois, ainsi que le report de paiement régulier de prêts et de marges de crédit pour une période pouvant aller jusqu'à deux mois. En ce qui a trait aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, des programmes de report de paiement ont également été proposés aux clients du Canada, des États-Unis et d'autres régions. Au 30 avril 2020, le solde brut des prêts pour lesquels la CIBC a proposé un report de paiement était de 1,8 G\$ pour les cartes de crédit au Canada, de 35,5 G\$ pour les prêts hypothécaires à l'habitation au Canada, de 2,3 G\$ pour les prêts personnels au Canada, de 1,3 G\$ pour divers prêts à la consommation dans les Caraïbes et de 10,7 G\$ pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris un montant de 8,6 G\$ au Canada, un montant de 1,6 G\$ aux États-Unis et un montant de 0,5 G\$ aux Caraïbes.

## Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat. La plupart des prêts aux entreprises et aux gouvernements notés en fonction du risque qui étaient en souffrance aux termes du contrat au moment où des allègements ont été fournis dans le cadre de programmes de report de paiement ont été présentés dans la catégorie du classement chronologique qui s'appliquait lorsque les reports ont été accordés. Les autres prêts aux entreprises et aux gouvernements, prêts sur cartes de crédit, prêts personnels et prêts hypothécaires à l'habitation qui ont fait l'objet d'un programme de report de paiement ont été présentés dans la catégorie chronologique qui s'appliquait au 31 mars 2020, ce qui correspond approximativement au moment où la majorité des reports de paiements ont été accordés, à l'exception des prêts hypothécaires résidentiels au Canada et de certains prêts personnels garantis qui étaient en souffrance depuis moins de 29 jours à ce moment qui ont été traités à titre d'éléments courants.

En millions de dollars, au	30 avr. 2020			31 oct. 2019 <sup>1</sup>	
	Moins de 31 jours	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 706 \$	1 677 \$	- \$	4 383 \$	3 840 \$
Prêts personnels	1 072	350	-	1 422	1 027
Cartes de crédit	639	168	74	881	838
Entreprises et gouvernements	1 702	187	-	1 889	1 081
	6 119 \$	2 382 \$	74 \$	8 575 \$	6 786 \$

1) Certains montants des périodes comparatives liés à des prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux, dans CIBC First Caribbean ont été retraités.

## Note 7. Dépôts<sup>1,2</sup>

En millions de dollars, au				30 avr. 2020	31 oct. 2019
	Payables à vue <sup>3</sup>	Payables sur préavis <sup>4</sup>	Payables à terme fixe <sup>5,6</sup>	Total	Total
Particuliers	16 472 \$	119 875 \$	57 733 \$	194 080 \$	178 091 \$
Entreprises et gouvernements <sup>7</sup>	72 490	68 143	150 167	290 800	257 502
Banques	5 618	409	11 470	17 497	11 224
Emprunts garantis <sup>8</sup>	-	-	41 411	41 411	38 895
	<b>94 580 \$</b>	<b>188 427 \$</b>	<b>260 781 \$</b>	<b>543 788 \$</b>	<b>485 712 \$</b>
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				532 147 \$	475 254 \$
Désignés à leur juste valeur				11 641	10 458
				<b>543 788 \$</b>	<b>485 712 \$</b>
Composition du total des dépôts <sup>9</sup> :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				56 266 \$	51 880 \$
Établissements américains				12 695	7 876
Établissements à l'étranger				5 354	4 647
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				378 299	344 756
Établissements américains				65 226	56 844
Établissements à l'étranger				25 948	19 709
				<b>543 788 \$</b>	<b>485 712 \$</b>

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 185,7 G\$ (152,8 G\$ au 31 octobre 2019) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 30,5 G\$ (30,0 G\$ au 31 octobre 2019).

2) Nets de billets acquis de 2 949 M\$ (2 930 M\$ au 31 octobre 2019).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 15 846 M\$ (8 986 M\$ au 31 octobre 2019) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances (Canada). Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC en actions ordinaires dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprennent un montant de 305 M\$ (302 M\$ au 31 octobre 2019) au titre de billets émis à la Fiducie de capital CIBC.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

9) Le classement est fondé sur la répartition géographique de l'établissement de la CIBC.

## Note 8. Capital-actions

### Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2020		31 janv. 2020		30 avr. 2019		30 avr. 2020		30 avr. 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	444 981 533	13 669 \$	445 341 675	13 591 \$	443 802 263	13 350 \$	445 341 675	13 591 \$	442 826 380	13 243 \$
Émission en vertu de ce qui suit :										
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres <sup>1</sup>	71 409	8	474 948	51	172 074	18	546 357	59	299 864	32
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires	454 791	36	334 004	36	423 837	47	788 795	72	948 020	104
Régime d'achat d'actions par les employés	376 684	34	324 279	36	280 232	31	700 963	70	579 878	64
	<b>445 884 417</b>	<b>13 747</b>	<b>446 474 906</b>	<b>13 714</b>	<b>444 678 406</b>	<b>13 446</b>	<b>447 377 790</b>	<b>13 792</b>	<b>444 654 142</b>	<b>13 443</b>
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(710 800)	(22)	(1 497 800)	(46)	-	-	(2 208 600)	(68)	-	-
Actions autodétenues	(40 261)	(3)	4 427	1	(28 098)	(3)	(35 834)	(2)	(3 834)	-
Solde à la fin de la période <sup>2</sup>	<b>445 133 356</b>	<b>13 722 \$</b>	<b>444 981 533</b>	<b>13 669 \$</b>	<b>444 650 308</b>	<b>13 443 \$</b>	<b>445 133 356</b>	<b>13 722 \$</b>	<b>444 650 308</b>	<b>13 443 \$</b>

1) Comprennent le règlement d'une contrepartie conditionnelle liée à des acquisitions antérieures.

2) Compte non tenu d'un nombre d'actions subalternes au 30 avril 2020 (néant au 31 janvier 2020 et 409 au 30 avril 2019).

### Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 31 mai 2019, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 9 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 3 juin 2020. Au cours du deuxième trimestre de 2020, avant l'annonce par le BSIF de l'exigence pour toutes les institutions financières fédérales de cesser le rachat d'actions, nous avons racheté et annulé 710 800 actions ordinaires aux termes de l'offre actuelle à un cours moyen de 96,81 \$ pour un total de 69 M\$. Au cours du semestre clos le 30 avril 2020, nous avons racheté et annulé 2 208 600 actions ordinaires aux termes de l'offre actuelle à un cours moyen de 106,03 \$ pour un total de 234 M\$.



## Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
Régimes à cotisations définies	8 \$	9 \$	8 \$	17 \$	16 \$
Régimes de retraite d'État <sup>1</sup>	37	35	34	72	61
<b>Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies</b>	<b>45 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>89 \$</b>	<b>77 \$</b>

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

## Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
Écart actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	487 \$	(428) \$	(313) \$	30 \$	(29) \$	(22) \$	59 \$	(684) \$	1 \$	(48) \$
Écart actuariels nets sur les actifs des régimes	(178)	315	324	-	-	-	137	544	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	(3)	1	-	-	-	-	(2)	-	-	-
<b>Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>306 \$</b>	<b>(112) \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>(22) \$</b>	<b>194 \$</b>	<b>(140) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(48) \$</b>

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

## Note 10. Impôt sur le résultat

### Réforme fiscale américaine

La *Tax Cuts and Jobs Act* des États-Unis (réforme fiscale américaine) a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à compter de 2018 et introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment un impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. En décembre 2018, décembre 2019 et avril 2020, l'Internal Revenue Service a publié le projet de règlement et sa version définitive pour mettre en œuvre de certains aspects de la réforme fiscale américaine y compris le BEAT. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce règlement sur ses activités aux États-Unis.

### Enron

Au cours des années précédentes, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte du remboursement d'intérêts imposable au Canada ainsi que de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux États-Unis (la « déduction aux États-Unis »). La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

### Déduction pour dividendes reçus

L'ARC a établi, dans le cadre de nouvelles cotisations, à l'égard de la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 115 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2015 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les dividendes qui étaient visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

## Note 11. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
<b>Résultat de base par action</b>					
Résultat net applicable aux actionnaires	400 \$	1 205 \$	1 341 \$	1 605 \$	2 519 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	30	31	28	61	51
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	370 \$	1 174 \$	1 313 \$	1 544 \$	2 468 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	444 739	445 248	444 028	444 997	443 523
Résultat de base par action	0,83 \$	2,64 \$	2,96 \$	3,47 \$	5,56 \$
<b>Résultat dilué par action</b>					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	370 \$	1 174 \$	1 313 \$	1 544 \$	2 468 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	444 739	445 248	444 028	444 997	443 523
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées <sup>1</sup> (en milliers)	302	639	790	439	787
Ajouter : actions subalternes et contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	147	144	406	174	445
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	445 188	446 031	445 224	445 610	444 755
Résultat dilué par action	0,83 \$	2,63 \$	2,95 \$	3,46 \$	5,55 \$

1) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen de 4 839 980 options en cours (2 382 904 pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 et 2 399 088 pour le trimestre clos le 30 avril 2019) à un prix d'exercice moyen pondéré de 108,08 \$ (114,21 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 et 114,20 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019) pour le trimestre clos le 30 avril 2020, et d'un nombre moyen de 3 681 010 options en cours (2 253 271 le 30 avril 2019) à un prix d'exercice moyen pondéré de 111,56 \$, (114,38 \$ le 30 avril 2019) pour le semestre clos le 30 avril 2020, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

## Note 12. Passifs éventuels et provisions

### Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 22 des états financiers consolidés inclus dans notre Rapport annuel de 2019 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,2 G\$ au 30 avril 2020. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 30 avril 2020 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 22 des états financiers consolidés inclus dans notre Rapport annuel de 2019 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2019 :

- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : Les requêtes en jugement sommaire ont été entendues en décembre 2019. En mars 2020, le tribunal a conclu à la responsabilité de la CIBC pour des heures supplémentaires non rémunérées. CIBC fait appel de cette décision. Une audience sur les mesures de réparation est prévue en juin 2020.
- *Sherry v. CIBC Mortgages Inc.* : En mai 2020, le tribunal a rejeté l'appel de la CIBC concernant la décision autorisant l'exercice d'une action collective à l'égard de la demande modifiée des demandeurs.

- *Michaud v. BBS Securities Inc. et al.* : En avril 2020, un projet de recours collectif déposé devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Services Investisseurs CIBC inc. et plusieurs autres courtiers a été signifié à la CIBC. Ce projet contient des allégations et cherche à obtenir des redressements semblables à ceux du projet de recours collectif en Ontario dans l'affaire *Frayce v. BMO Investorline Inc.*, et al. présentée ci-après.
- Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé de prêts hypothécaires : En janvier 2020, le tribunal a accueilli la requête en autorisation d'appel de la CIBC et d'Hypothèques CIBC inc. dans Haroch.
- Recours collectifs relatifs aux renseignements personnels des clients de Simplii : La motion en certification du recours collectif dans Bannister qui devait être entendue en décembre 2019 a été reportée.
- *Frayce v. BMO Investorline Inc. et al.* : En janvier 2020, un projet de recours collectif a été déposé devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario contre Services Investisseurs CIBC inc. et plusieurs autres courtiers. Il est allégué que les défendeurs n'auraient pas dû recevoir ni accepter de commissions de suivi pour des services et conseils sur des fonds communs de placement achetés par l'intermédiaire de leurs courtiers exécutants respectifs. Le recours est intenté au nom de toutes les personnes qui ont acheté des parts de fonds mutuels par l'intermédiaire de courtiers exécutants appartenant à un ou plusieurs des défendeurs, et des dommages-intérêts compensatoires et exemplaires d'un montant non précisé sont réclamés. La motion en certification du recours collectif devrait être entendue en décembre 2021.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 22 des états financiers consolidés inclus dans notre Rapport annuel de 2019, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2019.

## Restructuration

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons comptabilisé des charges de restructuration de 339 M\$ dans Siège social et autres relativement aux efforts soutenus visant à transformer la structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque. Les charges étaient essentiellement liées à des indemnités de départ et aux coûts connexes et avaient été comptabilisées dans les Charges autres que d'intérêts – Salaires et avantages du personnel. Le solde de notre provision liée à la restructuration au 30 avril 2020 était de 311 M\$, qui comprend les obligations liées aux paiements en cours découlant de la restructuration et représente notre meilleure estimation du montant qui sera ultimement versé. Certaines actions et initiatives nécessaires à l'exécution de notre plan de restructuration devraient être retardées en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui aura une incidence sur le moment où le versement ultime des obligations sera effectué.

## Note 13. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le				Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2020		31 janv. 2020		30 avr. 2019		30 avr. 2019	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti <sup>1,2</sup>	3 998 \$	1 858 \$	4 435 \$	2 326 \$	4 337 \$	2 476 \$	8 433 \$	4 184 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG <sup>1</sup>	206	s. o.	240	s. o.	236	s. o.	446	s. o.
Divers <sup>3</sup>	498	82	507	95	452	89	1 005	177
<b>Total</b>	<b>4 702 \$</b>	<b>1 940 \$</b>	<b>5 182 \$</b>	<b>2 421 \$</b>	<b>5 025 \$</b>	<b>2 565 \$</b>	<b>9 884 \$</b>	<b>4 361 \$</b>

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, les produits d'intérêts sur les actifs associés à des contrats de sous-location et les charges d'intérêts sur les obligations locatives selon l'IFRS 16.

3) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. sans objet.

## Note 14. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, Infrastructures et innovation, Gestion du risque, Personnes, Culture et marque, Finance et Trésorerie, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

### **Modifications apportées à nos secteurs d'activités**

Les modifications suivantes ont été apportées au cours du premier trimestre de 2020 :

- Nous avons modifié notre façon de répartir le capital entre les unités d'exploitation stratégique. Auparavant, nous employions un modèle de capital économique pour attribuer le capital aux unités d'exploitation stratégique. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, le capital est réparti entre les unités d'exploitation stratégique sur la base du montant des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités.
- La méthode de fixation des prix de transfert utilisée par le groupe Trésorerie a été améliorée pour être adaptée aux modifications apportées à notre méthode de répartition du capital susmentionnées. En parallèle, nous avons également apporté d'autres mises à jour et améliorations à la méthode de fixation des prix de transfert des fonds ainsi que des mises à jour mineures à certaines des méthodes de répartition.

Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications. Les montants des périodes précédentes ont été révisés en conséquence. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

### **Répartition aux unités d'exploitation**

Les produits, les charges et les autres ressources au bilan liés à certaines activités sont généralement imputés aux secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique.

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers présentés par les unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit respectivement imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique en termes de produits. Conformément aux modifications mentionnées précédemment dans la section Modifications apportées à nos secteurs d'activité, le coût de financement établi en fonction du marché prend en compte les coûts inhérents au maintien de fonds propres réglementaires suffisants à l'appui des exigences propres à nos activités, y compris le coût des actions privilégiées. Lorsque le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'un transfert à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. Les résultats financiers non répartis liés aux activités de trésorerie sont présentés dans Siège social et autres, à l'exception de certaines activités de Trésorerie de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, qui sont présentées dans cette unité d'exploitation stratégique. Le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts et à le jumeler aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les profits sur le capital non attribué continuent d'être comptabilisés dans Siège social et autres. Comme il a été mentionné dans la section Modifications apportées à nos secteurs d'activité, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités. Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de transfert afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de nos unités d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Ce modèle utilise certaines estimations et de méthodes de répartition pour traiter les paiements internes selon les secteurs d'activité relativement aux commissions de vente, de renouvellement et de suivi pour faciliter la préparation de l'information financière sectorielle. Périodiquement, les taux des commissions de vente, de renouvellement et de suivi versées aux segments de clients pour certains produits et services sont révisés et appliqués prospectivement.

Les charges autres que d'intérêts engagées par nos groupes fonctionnels sont attribuées aux unités d'exploitation stratégique auxquelles elles se rapportent selon des critères appropriés.

Nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux (troisième stade) et sur prêts productifs (premier et deuxième stades) dans les unités d'exploitation stratégique respectives.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr.	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 541 \$	321 \$	377 \$	461 \$	62 \$	2 762 \$
2020	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	538	704	141	363	70	1 816
	Total des produits <sup>1</sup>	2 079	1 025	518	824	132	4 578
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	654	186	230	222	120	1 412
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	57	7	34	2	180	280
	Charges autres que d'intérêts	1 092	552	259	416	105	2 424
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	276	280	(5)	184	(273)	462
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	73	74	(23)	47	(101)	70
	Résultat net (perte nette)	203 \$	206 \$	18 \$	137 \$	(172) \$	392 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	(8) \$	(8) \$
	Actionnaires	203	206	18	137	(164)	400
	Actif moyen <sup>4</sup>	260 942 \$	66 931 \$	55 981 \$	226 009 \$	115 838 \$	725 701 \$
31 janv.	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 618 \$	315 \$	348 \$	384 \$	96 \$	2 761 \$
2020	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	596	740	159	487	112	2 094
	Total des produits <sup>1</sup>	2 214	1 055	507	871	208	4 855
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	215	35	15	(10)	6	261
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	57	7	32	3	147	246
	Charges autres que d'intérêts	1 102	554	267	416	480	2 819
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	840	459	193	462	(425)	1 529
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	223	123	24	127	(180)	317
	Résultat net (perte nette)	617 \$	336 \$	169 \$	335 \$	(245) \$	1 212 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$	7 \$
	Actionnaires	617	336	169	335	(252)	1 205
	Actif moyen <sup>4</sup>	260 661 \$	65 257 \$	51 609 \$	203 972 \$	98 032 \$	679 531 \$
30 avr.	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 538 \$	288 \$	337 \$	262 \$	35 \$	2 460 \$
2019 <sup>5</sup>	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	588	710	137	494	153	2 082
	Total des produits <sup>1</sup>	2 126	998	474	756	188	4 542
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	229	23	11	-	(8)	255
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	25	2	27	1	123	178
	Charges autres que d'intérêts	1 097	529	250	371	163	2 410
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	775	444	186	384	(90)	1 699
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	207	119	24	101	(100)	351
	Résultat net (perte nette)	568 \$	325 \$	162 \$	283 \$	10 \$	1 348 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$	7 \$
	Actionnaires	568	325	162	283	3	1 341
	Actif moyen <sup>4</sup>	258 272 \$	61 779 \$	47 939 \$	182 980 \$	82 586 \$	633 556 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de respectivement néant et 46 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2020 (néant et 49 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 et 1 M\$ et 43 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 30 avril 2019), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant–secteur client–distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels ainsi que d'autres immobilisations incorporelles et du goodwill.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications apportées à nos secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les six mois clos le		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr.	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	3 159 \$	636 \$	725 \$	845 \$	158 \$	5 523 \$
2020	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	1 134	1 444	300	850	182	3 910
	Total des produits <sup>1</sup>	4 293	2 080	1 025	1 695	340	9 433
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	869	221	245	212	126	1 673
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	114	14	66	5	327	526
	Charges autres que d'intérêts	2 194	1 106	526	832	585	5 243
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 116	739	188	646	(698)	1 991
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	296	197	1	174	(281)	387
	Résultat net (perte nette)	820 \$	542 \$	187 \$	472 \$	(417) \$	1 604 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	(1) \$	(1) \$
	Actionnaires	820	542	187	472	(416)	1 605
	Actif moyen <sup>4</sup>	260 800 \$	66 085 \$	53 771 \$	214 869 \$	106 837 \$	702 362 \$
30 avr.	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	3 101 \$	601 \$	682 \$	554 \$	118 \$	5 056 \$
2019 <sup>5</sup>	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	1 189	1 381	271	914	296	4 051
	Total des produits <sup>1</sup>	4 290	1 982	953	1 468	414	9 107
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	437	66	27	66	(3)	593
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	48	4	54	2	241	349
	Charges autres que d'intérêts	2 401	1 041	497	738	322	4 999
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 404	871	375	662	(146)	3 166
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	374	233	45	173	(189)	636
	Résultat net (perte nette)	1 030 \$	638 \$	330 \$	489 \$	43 \$	2 530 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	11 \$	11 \$
	Actionnaires	1 030	638	330	489	32	2 519
	Actif moyen <sup>4</sup>	259 057 \$	60 970 \$	45 865 \$	179 721 \$	81 357 \$	626 970 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la BIE de respectivement néant et 95 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 (1 M\$ et 84 M\$, respectivement, pour le semestre clos le 30 avril 2019), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant–secteur client–distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles et du goodwill.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications apportées à nos secteurs d'activité.

## POUR NOUS JOINDRE

**Secrétaire général** : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse [corporate.secretary@cibc.com](mailto:corporate.secretary@cibc.com).

**Relations avec les investisseurs** : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743 ou par courriel, à l'adresse [investorrelations@cibc.com](mailto:investorrelations@cibc.com).

**Communications et affaires publiques** : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse [corpcommmailbox@cibc.com](mailto:corpcommmailbox@cibc.com).

**Services bancaires téléphoniques CIBC** : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

**Présentation aux investisseurs en direct** : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC.

**Conférence téléphonique sur les résultats financiers** : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le deuxième trimestre aura lieu jeudi 28 mai 2020, à 8 h 00 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 877 395-0279, code d'accès 7008374#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 8335491#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 (HE) le 27 juin 2020. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 8504384#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 1725009#.

**Webdiffusion audio** : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du deuxième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 28 mai 2020, à 8 h 00 (HE), en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC.

**Assemblée annuelle** : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 8 avril 2021.

**Fonds propres réglementaires** : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

**Créances requalifiables** : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de CTAP de la Banque CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

**Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais), ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.**

### SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie AST (Canada), C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse [inquiries@astfinancial.com](mailto:inquiries@astfinancial.com).

### RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse [inquiries@astfinancial.com](mailto:inquiries@astfinancial.com).

### PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
3 février 2020	108,83 \$	
2 mars 2020	105,05 \$	
1 <sup>er</sup> avril 2020	79,86 \$	
28 avril 2020		78,86 \$

